

L'Alliance pour la prévention du paludisme

(MII) dans des environnements opérationnels complexes :
lignes directrices opérationnelles



Cette publication est produite par l'Alliance pour la prévention du paludisme (AMP).

Photographes:

Mélanie Caruso/IFRC (couverture, dos et p.18, 45, 50)

Stuart Ramson/United Nations Foundation (p.1)

The Mentor Initiative (p. 4, 58, 86)

William Daniels (p. 7, 43, 62)

Douglas Henderson/IFRC (p.11, 72)

Nelly Muluka/IFRC (p.35)

Benoit Carpentier/IFRC (p.87)

L'Alliance pour la prévention du paludisme

(MII) dans des environnements opérationnels complexes :
lignes directrices opérationnelles



Mars 2019

Sommaire

Acronymes et abréviations.....	VI
Partie 1 : Contexte.....	1
1. Définition d'un environnement opérationnel complexe	1
2. Le paludisme dans les environnements opérationnels complexes.....	2
3. Étude du problème et recherche de solutions appropriées.....	4
Partie 2 : Considérations pratiques.....	5
4. Distribution de MII.....	5
4.1 Circuits de distribution.....	5
4.2 Distribution de MII à des personnes déplacées habitant dans des camps.....	7
4.3 Distribution de MII à des personnes non déplacées.....	10
4.3.1 Campagnes de distribution massive indépendantes.....	10
4.3.1.1 <i>Définition d'un foyer.....</i>	<i>10</i>
4.3.1.2 <i>Attribution de MII à des foyers.....</i>	<i>11</i>
4.3.1.3 <i>Plafonnement du nombre de MII attribuées à chaque foyer.....</i>	<i>12</i>
4.3.1.4 <i>Identification des bénéficiaires.....</i>	<i>12</i>
4.3.1.5 <i>Aspects délicats de la collecte de données.....</i>	<i>13</i>
4.3.1.6 <i>Stratégies applicables en milieu urbain et rural.....</i>	<i>14</i>
4.3.2 Recensement des foyers.....	14
4.3.2.1 <i>Recensement des foyers au préalable d'une distribution de MII.....</i>	<i>15</i>
4.3.2.2 <i>Recensement des foyers en parallèle d'une distribution de MII.....</i>	<i>15</i>
4.3.2.3 <i>Atténuation des problèmes liés au recensement des foyers.....</i>	<i>16</i>
4.3.2.4 <i>Sélection et déploiement du personnel.....</i>	<i>16</i>
4.3.2.5 <i>Collecte et gestion des données.....</i>	<i>17</i>
4.3.3 Distribution de MII.....	18
4.3.3.1 <i>Distribution à partir de sites fixes.....</i>	<i>18</i>
4.3.3.2 <i>Atténuation des problèmes liés à la distribution à partir de sites fixes.....</i>	<i>19</i>
4.3.3.3 <i>Distribution en porte-à-porte.....</i>	<i>19</i>
4.3.3.4 <i>Logistique d'une distribution de MII.....</i>	<i>20</i>
4.3.4 Campagnes de distribution massive intégrées et campagnes ciblées.....	21
4.3.4.1 <i>Atténuation des problèmes liés aux campagnes intégrées.....</i>	<i>21</i>
4.3.5 Distributions continues.....	22
4.3.5.1 <i>Distributions de routine dans des établissements de santé.....</i>	<i>22</i>
4.3.5.2 <i>Distributions de routine en porte-à-porte ou dans le cadre de stratégies communautaires.....</i>	<i>23</i>
4.3.5.3 <i>Distributions en milieu scolaire.....</i>	<i>24</i>

5. Quantification	25
5.1 Quantification des moustiquaires	25
5.1.1 Définition de la population cible	25
5.1.2 Données démographiques	25
5.1.3 Calendrier de remplacement des MII	25
5.1.4 Quantification des MII destinées aux camps de personnes déplacées et de réfugiés	26
5.1.5 Quantification de MII en vue d'une campagne de distribution massive	27
5.1.6 Recensement des partenaires	28
5.1.7 Prévion des problèmes susceptibles d'entraver une distribution massive	28
5.1.8 Quantification des MII en vue d'une distribution continue	29
5.2 Quantification du personnel en charge du recensement des foyers et des distributions en porte-à-porte	30
5.3 Quantification des superviseurs à tous les niveaux	30
5.4 Distribution à partir de sites fixes : nombre de points de distribution requis	31
5.5 Quantification des sites de pré-positionnement en vue d'une distribution en porte-à-porte	32
6. Approvisionnement	33
6.1 Moustiquaires : spécifications et préférences	33
6.2 Emballage des MII	33
6.3 Niveaux de livraison	34
6.4 Achat de conteneurs	34
6.5 Outils supplémentaires	35
6.6 Assurance	35
6.7 Suivi logistique	36
7. Coordination	37
7.1 Coordination des activités sanitaires	37
7.2 Recensement des partenaires et coordination des ressources	37
7.3 Coordination nationale aux fins d'une campagne de distribution massive	37
7.4 Coordination au niveau de la mise en œuvre	38
7.5 Résolution d'incidents graves	38
8. Dispositif de mise en œuvre d'une campagne de distribution massive de MII	39
8.1 La souplesse : une exigence	39
8.2 Besoins en ressources humaines	40
8.3 Gestion des fonds	41
8.4 Gestion des produits et redevabilité les concernant	41
8.5 Stratégies d'atténuation	42
8.6 Obligations en matière de compte rendu	42

9. Sécurité	44
9.1 Choix des partenaires.....	44
9.2 Sensibilisation et mobilisation sociale.....	44
9.3 Visibilité d'une distribution de MII.....	45
9.4 Logistique.....	46
9.5 Sélection du personnel.....	46
9.6 Participation des forces de sécurité nationales et internationales.....	47
9.7 Évaluation et atténuation des risques.....	47
9.8 Suspension d'activités et signalement d'incidents	48
9.9 Recensement des foyers.....	49
9.10 Distribution à partir de sites fixes	49
10. Gestion des paiements	51
10.1 Possibilités en matière de paiements.....	51
10.2 Base de rémunération et justification.....	52
10.3 Jours de paie.....	53
10.4 Base de données relative aux paiements.....	53
10.5 Communication autour des paiements.....	53
11. Micro-planification	55
11.1 Calendrier de la collecte d'informations aux niveaux décentralisés.....	55
11.2 Calendrier de la micro-planification.....	55
11.3 Lieu et durée de la micro-planification.....	55
11.4 Recours à plusieurs sources d'information locales.....	56
11.5 Données démographiques douteuses.....	56
11.6 Ajustement des données démographiques.....	56
11.7 Prévision d'un stock d'urgence.....	57
11.8 Planification de la sécurité.....	57
11.9 Gestion des déficits de moustiquaires à l'issue de la micro-planification.....	57
12. Sensibilisation, communication et mobilisation sociale	59
12.1 Communication.....	59
12.2 Crisis communication.....	60
12.3 Communication autour d'incidents graves.....	61

13. Formation	63
13.1 Formations dispensées dans des environnements opérationnels complexes	63
13.2 Formation à la gestion de données	65
13.3 Travaux pratiques sur la collecte de données	66
13.4 Comprendre la définition d'un foyer	66
13.5 Communication interpersonnelle	66
14. Logistique	67
14.1 Redevabilité concernant les MII	67
14.2 Transport et stockage	68
14.3 Budgétisation	69
14.4 Réception de moustiquaires	69
14.5 Attribution d'un contrat sans mise en concurrence	69
14.6 Recrutement d'un organisme tiers	70
14.7 Exploitation des ressources des partenaires	70
14.8 Utilisation de convois militaires	70
14.9 Planification d'urgence du calendrier	70
14.10 Coordination et communication	71
14.11 Livraison en conteneur	71
14.12 Reverse logistics	71
15. Supervision, suivi et évaluation	73
15.1 Définitions	73
15.2 Difficultés liées à la supervision, au suivi et à l'évaluation dans les environnements opérationnels complexes	73
15.3 La supervision dans les environnements opérationnels complexes	74
15.4 Le suivi dans les environnements opérationnels complexes	76
15.5 Indicateurs et données nécessaires en fonction de la stratégie de distribution définie	77
15.5.1 Données nécessaires en vue d'une campagne de distribution massive	79
15.5.2 Données obtenues auprès de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou de réfugiés	80
15.5.3 Données obtenues dans le cadre de distributions ciblées	80
15.6 Collecte et gestion de données	81
15.7 Méthodes de collecte de données	82
15.7.1 Collecte de données sur papier	82
15.7.2 Collecte de données par voie électronique	82
15.8 Retours d'information aux équipes	83
15.9 Enquêtes	84
16. Comptes rendus : amélioration de la qualité des programmes et plaidoyer pour l'obtention de ressources	87

Acronymes et abréviations

CAT	Centre d'alimentation thérapeutique
CPARN	Comité de Partenaires d'assistance régionale/nationale
EDS	Enquête démographique et sanitaire
FRP	Faire reculer le paludisme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDMC	Centre de surveillance des déplacements internes
LQA	Échantillonnage par lots pour l'assurance de la qualité
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MII	Moustiquaire imprégnée d'insecticide
MIS	Enquête sur les indicateurs du paludisme
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PEV	Programme élargi de vaccination
PID	Pulvérisation intradomiciliaire d'insecticides à effet rémanent
PNLP	Programme national de lutte contre le paludisme
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Partie 1 : Contexte

1. Définition d'un environnement opérationnel complexe

On parlera dans le présent document d'«environnements opérationnels complexes». Cette expression recouvre la définition d'une situation d'urgence complexe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi que des éléments mis en évidence dans la politique du Fonds mondial relative aux contextes d'intervention difficiles¹. L'OMS définit les situations d'urgence complexes comme «des situations dans lesquelles des affrontements, des troubles civils et de vastes mouvements de population perturbent les moyens de subsistance et menacent des vies, et toute intervention d'urgence doit être menée dans un contexte politique et sécuritaire difficile. Les situations d'urgence complexes associent un conflit interne à des déplacements de population de grande ampleur, une famine ou une pénurie de vivres à grande échelle, et des institutions économiques, politiques et sociales fragiles ou défaillantes. Les situations d'urgence complexes sont en outre souvent exacerbées par des catastrophes naturelles².»

Un environnement opérationnel complexe est donc un territoire national ou infranational sur lequel des affrontements, des troubles civils, une catastrophe naturelle et de vastes mouvements de population perturbent les moyens de subsistance et menacent des vies, provoquant ainsi un affaiblissement de la gouvernance, une limitation de l'accès aux services de santé, une famine ou une pénurie de vivres à grande échelle, une fragilisation ou une défaillance des institutions économiques, politiques et sociales, ou aggravant encore ces phénomènes. Dans un tel environnement opérationnel, les services et le personnel de santé se retrouvent exposés à des risques élevés, à l'insécurité et à des menaces. Un environnement opérationnel complexe se caractérise par d'importants besoins sanitaires et humanitaires, ainsi que par de sévères risques opérationnels et financiers pesant sur la fourniture de services. Du fait de leur caractère évolutif et de la mobilité des populations, les environnements opérationnels complexes ont des répercussions uniques sur notre capacité d'évaluer les effets de nos interventions.



1. www.theglobalfund.org/media/4800/publication_challengingoperatingenvironments_focuson_fr.pdf?u=63678401992000000.
2. www.who.int/environmental_health_emergencies/complex_emergencies/en/ (en anglais uniquement).

2. Le paludisme dans les environnements opérationnels complexes

Les situations d'urgence humanitaire et les catastrophes naturelles peuvent perturber le fonctionnement de nombreuses activités de santé, et notamment interrompre les programmes de lutte antivectorielle et de prise en charge des cas de paludisme. En Afrique, jusqu'à 30 % des décès causés par le paludisme se produisent dans un contexte de guerre, de violences localisées ou autres situations d'urgence, telles qu'une catastrophe naturelle^{3,4}. Les situations d'urgence humanitaire peuvent réduire l'efficacité des mesures de lutte contre le paludisme prises préalablement et provoquer l'effondrement des services de santé. Ces situations ayant tendance à se prolonger, les pays touchés doivent faire face à un contexte sécuritaire et à des conditions d'accès qui varient sans cesse selon la situation.

Dans un environnement opérationnel complexe, il se peut que l'épidémiologie du paludisme subisse des bouleversements. Dans les régions où des efforts de lutte antipaludique concertés ont permis de réduire grandement la transmission et l'incidence du paludisme, une situation d'urgence humanitaire ou une catastrophe naturelle est susceptible d'arrêter ces progrès, voire de marquer une régression, du fait des interruptions touchant les programmes de lutte. De vastes mouvements de population peuvent engendrer un risque d'épidémie accru, car les personnes déplacées passent parfois d'une région à faible prévalence à une autre à forte prévalence, et vice-versa. Les catastrophes naturelles, en particulier les inondations et les fortes précipitations, accroissent le risque d'épidémie ou entraînent une augmentation de la transmission à moyen et long terme.

Dans les situations d'urgence humanitaire, une lutte coordonnée contre le paludisme peut

supposer un certain nombre d'interventions différentes : distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), revêtement durable des murs, pulvérisation intradomiciliaire d'insecticides à effet rémanent (PID) et recours à d'autres technologies de lutte antivectorielle ; réalisation d'exams diagnostiques et prise de médicaments antipaludiques en cas d'infection confirmée ; administration de médicaments ; et autres activités de prise en charge des cas de paludisme et de lutte antivectorielle. Toutefois, dans ces contextes, les contraintes financières, l'inaccessibilité, l'insécurité, les infrastructures inadaptées et le manque de capacités sont autant d'éléments qui font obstacle à une mise en œuvre effective de la lutte antipaludique et des programmes de prévention du paludisme.

Dans les situations d'urgence humanitaire, la prévention, le diagnostic et le traitement de toutes les maladies, y compris le paludisme, sont moins accessibles ; pour atteindre la population, il convient alors de modifier et d'assouplir les approches suivies. Dans un environnement opérationnel complexe, le principal objectif de la fourniture de services de santé est de tenter de préserver et d'accroître l'accès de la population aux mesures de prévention, de diagnostic et de traitement, et de réduire la morbidité et la mortalité liées au paludisme. Il importe que la méthode de lutte antivectorielle choisie soit adaptée au contexte et puisse être aisément mise en place dans les zones et les foyers ciblés, ainsi que par les personnes ciblées.

Dans les environnements opérationnels complexes, les opérations de distribution de MII comportent des risques importants, notamment en ce qui concerne le personnel de santé, les produits et les fonds, mais ouvrent aussi des possibilités. À tous les niveaux, à commencer par le niveau communautaire, des services de prévention, de diagnostic et de traitement

3. www.who.int/malaria/publications/atoz/brochure_rbm.pdf (en anglais uniquement), page 11.

4. Anderson J, Doocy S, Haskew C, Spiegel P, Moss WJ (2011). « The burden of malaria in post-emergency refugee sites: A retrospective study. ». *Conflict and Health*, 5:17. Doi:10.1186/1752-1505-5-17.

continus peuvent permettre de réduire le taux de morbidité et de mortalité.

Au moment de planifier une distribution de MII dans un environnement opérationnel complexe, il convient de tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Le présent document expose certains des enjeux cernés à ce jour et propose un cadre préliminaire en vue de la planification de ce type de distribution. Ce cadre prend appui sur la « Boîte à outils de l'APP pour les campagnes de distribution massive visant à augmenter la couverture et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée » (voir allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/), qui concerne les environnements

opérationnels simples. Dans les prochaines années, il sera étoffé des expériences et des recommandations de quelques pays et partenaires. Les programmes nationaux de lutte contre le paludisme (PNLP), les programmes nationaux d'éradication du paludisme (PNEP) et les partenaires mettant en œuvre des distributions de MII dans des environnements opérationnels complexes sont encouragés à transmettre leurs expériences, outils, enseignements, recommandations et études de cas à l'APP (allianceformalariaprevention@gmail.com).

3. Étude du problème et recherche de solutions appropriées

Avant de déployer des interventions visant à lutter contre le paludisme dans des environnements opérationnels complexes, il est primordial de déterminer si le paludisme pose problème, dans quelle mesure, quels sont les vecteurs de la maladie, et quelles sont les solutions les plus appropriées compte tenu du contexte, notamment des schémas de comportement de

la population cible. Si le paludisme pose un problème grave, il est nécessaire de procéder à des évaluations épidémiologiques et entomologiques pour s'assurer que les mesures définies répondront aux besoins et entraîneront une diminution de la morbidité et de la mortalité. Voir également *Malaria control in humanitarian emergencies – An inter-agency field handbook*⁵ et *Integrated vector management in humanitarian emergencies* (The MENTOR Initiative)⁶.



5. www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241548656/en/ (en anglais uniquement).

6. thementorinitiative.org/wp-content/uploads/2016/11/IVM-Toolkit_English_17Nov_2016.pdf (en anglais uniquement).

Partie 2 : Considérations pratiques

4. Distribution de MII

Dans un environnement opérationnel complexe, quelle que soit la façon dont on prévoit de distribuer des MII, il faut veiller à réfléchir tout au long de la planification, de la budgétisation et de la mise en œuvre aux dispositions de sécurité et d'urgence nécessaires. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section 9 (« Sécurité »). Il faut en outre établir le budget avec soin pour parer aux imprévus, et l'harmoniser autant que possible entre les partenaires de financement et de mise en œuvre. L'annexe 3A de la boîte à outils de l'APP⁷ présente un exemple de budget de campagne de distribution massive de MII.

4.1 Circuits de distribution

La distribution de MII peut se faire par un certain nombre de circuits; il convient de mesurer la faisabilité, la couverture, les coûts et les risques inhérents à chacun pour permettre une quantification la plus précise possible. À moins que les moustiquaires ne soient déjà disponibles dans le pays de distribution, il faudra procéder à une planification et à une quantification plus ou moins approfondies, soit en vue de l'achat d'un stock de moustiquaires à conserver en réserve en fonction des besoins escomptés, soit en vue d'une distribution planifiée, qu'elle soit massive, continue ou ciblée (exemple: distribution visant des personnes déplacées). Étant donné le caractère prolongé de certaines situations complexes, et la disparité des environnements opérationnels complexes dans un même pays, il arrive qu'un pays planifie une campagne de distribution de MII relativement « standard » dans certaines régions, mais doive procéder à des modifications et des adaptations importantes dans d'autres régions pour pouvoir toucher les zones et les populations cibles. Les circuits de distribution de MII employés

doivent être définis en fonction d'un contexte et d'une situation donnés, ainsi que de la rapidité d'intervention qu'ils permettent en cas de crise. En effet, il se peut qu'un pays subisse un choc entièrement imprévu comme un tremblement de terre, une inondation ou une flambée de maladie, nécessitant d'intervenir immédiatement pour répondre à des besoins humanitaires urgents.

La majorité des pays procédant à des distributions de MII (dans des environnements opérationnels complexes ou non) reçoivent, outre les éventuels financements publics mis à leur disposition, des fonds débloqués par des donateurs. Ils mettent donc au point des cycles de planification annuels ou pluriannuels. Bien que des événements imprévus (comme un tremblement de terre, une flambée de maladie ou une inondation) puissent se produire et nécessiter l'achat de produits supplémentaires hors cycle de planification, il se peut que l'on puisse se servir des produits déjà prévus/achetés pour répondre aux besoins urgents en matière de prévention du paludisme et de prise en charge des cas engendrés par la crise humanitaire, car il n'est pas toujours possible d'effectuer les activités planifiées en cas d'intervention de grande ampleur.

Au niveau national, la planification de la lutte antivectorielle, notamment de la distribution de MII, se fait généralement sur une année ou plusieurs. En fonction du calendrier des propositions de projets à financer, les pays doivent déterminer la date à laquelle les MII doivent être remplacées, la quantité de MII qui ont effectivement été utilisées à la suite d'une distribution de routine ou autre, et les éventuels besoins de groupes de population particuliers et à risque. La quantification des besoins se fait d'après les projections démographiques et le type de circuit de distribution employé, bien

7. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit

avant la période de distribution prévue, afin de correspondre au calendrier d'achat et de livraison des moustiquaires dans le pays. Entre les phases de planification et de mise en œuvre, il est impératif de suivre la situation pour pouvoir modifier les niveaux de livraison et les stratégies de distribution en cas d'évolution du contexte et de doute sur la faisabilité de recourir aux stratégies et circuits initialement proposés. Il arrive qu'une campagne de couverture universelle initialement planifiée ne puisse pas être mise en œuvre en raison de la survenue d'événements. Il se peut alors que la seule solution possible en vue d'optimiser le nombre de moustiquaires distribuées, même sans parvenir à une couverture universelle, soit de se rabattre sur des alternatives,

comme la distribution de moustiquaires à des populations à risque vivant dans des camps de personnes déplacées ou de réfugiés, ou la prolongation d'une distribution de routine (par exemple dans des centres d'alimentation thérapeutique (CAT) ou dans des cliniques de santé maternelle/infantile).

Le tableau ci-dessous, tiré du manuel *Malaria Control in Humanitarian Emergencies: An Inter-Agency Field Handbook*⁸, présente une vue d'ensemble des distributions de MII recommandées en priorité en fonction de la phase d'urgence en cours et du taux de transmission relevé (le manuel décrit aussi d'autres solutions possibles en matière de lutte antivectorielle) :

Phase critique d'une situation d'urgence dans une zone de transmission forte/modérée	Phase critique d'une situation d'urgence dans une zone de transmission faible	Situation d'urgence non critique ou chronique dans une zone de transmission forte/modérée	Situation d'urgence non critique ou chronique dans une zone de transmission faible
<p>Dans l'idéal, l'objectif doit être de parvenir à une couverture de l'ensemble de la communauté en MII. Si les stocks de MII sont insuffisants, cibler en priorité les groupes les plus exposés, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tous les lits/patients des hôpitaux et CAT, et le domicile des patients des CAT autorisés à rentrer chez eux ; 2. Les femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans ; 3. Les populations vivant dans des zones de forte transmission (ou à haut risque de transmission). 	<p>Utiliser des MII en milieu hospitalier seulement (lits de CAT, lits d'hôpital), sans mettre en place de campagne de distribution communautaire.</p>	<p>L'idéal est de parvenir à la couverture universelle. Si les ressources à disposition ne le permettent pas :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cibler les zones et les populations les plus exposées ; 2. Distribuer des MII à tous les foyers comptant des femmes enceintes ou des enfants de moins de cinq ans, en mettant en place des campagnes de distribution de rattrapage dans le cadre des soins prénatals, des programmes de vaccination et des services de soins de santé primaires ; 3. Distribuer des MII aux personnes vivant avec le VIH, qui courent un risque plus élevé de contracter une forme de paludisme grave. 	<p>Choisir une forme d'intervention en fonction des pratiques locales. Si des moustiquaires ont déjà été distribuées avec succès et sont largement utilisées, on devrait envisager de renouveler l'opération. Si d'autres interventions ont été mises en œuvre (exemple : PID) et qu'elles sont bien acceptées par la population, il conviendrait de les poursuivre.</p>

Il importe de réfléchir à toutes les plateformes pouvant servir à une distribution de moustiquaires – campagnes de vaccination, cliniques mobiles

de santé maternelle et infantile, programmes d'alimentation thérapeutique, et autres activités ciblant les populations les plus vulnérables

8. Organisation mondiale de la Santé. Voir : www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241548656/en/ (en anglais uniquement).



déployées dans le domaine de la santé, de l'hébergement ou autre. Pour atteindre le plus de personnes possible, il est indispensable de faire preuve de souplesse et de passer par plusieurs circuits de distribution.

4.2 Distribution de MII à des personnes déplacées habitant dans des camps

Dans les environnements opérationnels complexes, les mouvements de population constituent un défi majeur. Pendant une période difficile, il arrive que des populations se déplacent à l'intérieur d'un pays, ou quittent ce pays en quête d'un lieu sûr. Dans la plupart des pays traversant des difficultés, ainsi que dans les pays voisins, on trouve des camps à la fois officiels et informels qui accueillent des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des réfugiés. Dans les camps officiels, il arrive souvent qu'une ou plusieurs organisations nationales et/ou internationales soient chargées

de fournir une aide humanitaire aux arrivants et aux résidents. Dans ce cas, on peut passer par ces organisations pour distribuer des MII et d'autres produits permettant de lutter contre le paludisme. Dans les camps informels, on ne trouve généralement aucune organisation proposant une aide humanitaire; il faut donc collaborer avec la population pour déterminer le meilleur moyen d'assurer l'accès à des produits permettant de prévenir le paludisme et de traiter les cas déclarés.

Dans les pays où le paludisme se transmet, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés courent un risque élevé de contracter la maladie, en particulier s'ils se déplacent entre des zones de transmission variable. Plusieurs scénarios sont possibles⁹:

- *Des personnes se trouvant dans une zone de faible transmission s'installent dans une autre zone de faible transmission.* Le risque d'infection est faible et il n'est pas nécessaire

9. *Malaria control in humanitarian emergencies – An inter-agency field handbook.* Voir: www.who.int/malaria/publications/atoz/9789241548656/en/ (en anglais uniquement).

de prendre des mesures, à moins qu'une épidémie ne se déclare, auquel cas la priorité est de prendre en charge les cas détectés de façon effective, puis de prendre des mesures de lutte antivectorielle. Si le faible taux de transmission s'explique par des mécanismes de lutte antivectorielle mis en place par le passé, il convient de rétablir et/ou de maintenir ces mécanismes.

- *Des personnes se trouvant dans une zone de faible transmission s'installent dans une zone de forte transmission.* Le risque d'infection est élevé et les personnes déplacées peuvent s'exposer à des infections paludéennes aiguës. Il se peut qu'elles ne soient pas informées des méthodes de prévention du paludisme ou de la nécessité d'établir rapidement un diagnostic en cas de fièvre. L'éducation sanitaire et la communication pour le changement de comportement sont primordiales, de même que la lutte antivectorielle et l'accès à un diagnostic et un traitement.
- *Des personnes se trouvant dans une zone de forte transmission s'installent dans une zone de faible transmission.* Le risque d'introduction du paludisme dans une nouvelle zone est élevé. Il convient d'envisager de protéger les personnes déplacées ainsi que la population locale contre le paludisme, et de mettre à leur disposition des facilités de diagnostic et de traitement.
- *Des personnes se trouvant dans une zone de forte transmission s'installent dans une autre zone de forte transmission.* Le risque est constant, en particulier si des personnes déplacées ont perdu leurs outils de lutte antivectorielle et de protection (moustiquaires, PID, etc.). Il convient de rétablir cette protection.

Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés sont souvent logés

dans des camps dans lesquels la surpopulation et les mauvaises conditions d'hygiène (dues par exemple à un drainage insuffisant autour des robinets d'eau) peuvent favoriser la propagation du paludisme. Pour que les moyens de lutte antivectorielle (mécaniques et chimiques) soient effectivement utilisés et efficaces, il est important de bien les choisir^{10, 11}. Ainsi, la structure des tentes peut poser problème pour l'installation de MII : certaines tentes ne sont pas suffisamment grandes, d'autres sont construites de telle sorte qu'elles ne permettent pas de suspendre des moustiquaires. On peut parfois alors plutôt pulvériser de l'insecticide à effet rémanent, mais la durée d'efficacité de ce procédé dépend de la substance utilisée et du type de matériau dont la tente est constituée.

S'il est matériellement possible d'installer des MII dans les tentes, les lots d'assistance humanitaire contenant des articles non alimentaires (bâches, ustensiles de cuisine, savon, etc.), distribués aux personnes seules et aux familles à leur arrivée dans les camps, devraient aussi contenir des MII. Les personnes seules et les familles habitant dans des camps officiels se voient souvent fournir des matériaux pour construire des tentes ou d'autres structures ; chacune de ces structures devrait être équipée d'au moins une moustiquaire en fonction de sa taille et de la possibilité de suspendre une moustiquaire. Si les MII sont regroupées avec d'autres articles et que le contenu des lots est le même pour les personnes seules et les familles, les personnes seules devraient être encouragées à donner toute moustiquaire en trop à des familles aux besoins plus grands.

Il convient de recenser les habitants des camps informels dans lesquels aucune organisation n'apporte régulièrement une aide humanitaire, en se servant des informations les plus récentes du Groupe sectoriel de la santé et de mises à jour concernant la sécurité et les mouvements de

10. Ibid.

11. The MENTOR Initiative (2016). *Integrated vector management in humanitarian emergencies*. Voir : thementorinitiative.org/wp-content/uploads/2016/11/IVM-Toolkit_English_17Nov_2016.pdf (en anglais uniquement).

population, pour ensuite mettre sur pied un plan visant à atteindre ces personnes par l'intermédiaire d'organisations locales en mesure d'accéder au camp, d'évaluer les besoins et de mettre en œuvre des interventions. Si le gouvernement a accès à ces camps informels, il peut aussi être chargé de fournir une aide humanitaire, en particulier pendant des périodes où il reprend le contrôle de certaines zones.

Si des personnes seules ou des familles quittent un camp pour retourner chez elles ou s'établir de nouveau ailleurs, et selon l'épidémiologie du paludisme dans la zone où elles partent s'installer, il convient d'inclure des MII dans leur lot de réinstallation ou de rapatriement. Dans les cas où des personnes demeurent dans des camps sur de longues périodes, il conviendrait de prévoir de remplacer les MII tous les deux ans, plutôt que tous les trois ans comme on le recommande actuellement, du fait de l'environnement dans lequel ces MII sont installées et de la vitesse à laquelle elles risquent de se dégrader¹².

Dans des camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de réfugiés, il convient de peser le pour et le contre de différentes stratégies d'attribution de MII. Si l'idéal serait d'atteindre les objectifs de couverture universelle (une moustiquaire pour deux personnes), il importe aussi de songer à l'équité et à la stabilité au sein des camps. Dans les cas où il est important d'éviter des problèmes liés à une attribution inégale de MII aux foyers, il peut être nécessaire d'établir un nombre fixe de moustiquaires par famille, quel que soit le nombre de membres que compte chaque famille ou habitation. Ce nombre standard devrait être déterminé en fonction de la taille moyenne des familles, des conditions de vie et des structures servant à loger les personnes seules et les familles déplacées. Le nombre de moustiquaires par famille est souvent fixé à deux ou trois, mais il n'existe pas de recommandation fixe, car cette décision doit se prendre en tenant compte du contexte. Dans certains cas, le nombre de moustiquaires disponibles est très

limité, car les fonds disponibles au moment de l'achat ne suffisent pas à répondre aux besoins, ou car les flux d'arrivées dans les camps sont continus. On peut alors éventuellement fournir une moustiquaire par famille ou structure seulement. Si les questions d'équité ne sont pas considérées comme problématiques, la méthode d'attribution de MII peut être la même que celle habituellement suivie par un pays dans le cadre d'une distribution massive (exemple: une moustiquaire pour deux personnes ou une moustiquaire par espace de couchage). Pour garantir une distribution harmonieuse et la communication de messages cohérents au sujet de l'attribution des moustiquaires, tous les partenaires fournissant un appui aux camps doivent s'accorder sur la méthode d'attribution de MII aux personnes seules et aux familles.

Si la population hôte peut au départ bien accepter l'arrivée de personnes déplacées et de réfugiés, compatissant à la détresse qui les a poussés au déplacement, cette bonne volonté dure rarement longtemps dans les environnements aux ressources limitées. Si aucune distribution de MII n'a eu lieu récemment et que la population hôte et les communautés voisines n'ont que peu accès aux MII, alors que le paludisme a une incidence modérée ou forte, il conviendrait de tenir compte des communautés d'accueil dans l'élaboration des plans de distribution de MII, pour éviter les tensions entre la population hôte et les personnes déplacées. Si la population hôte n'est pas protégée, il convient d'en tenir compte lors de la quantification des besoins. Les personnes responsables de la planification doivent décider s'il convient d'appliquer les mêmes critères d'attribution de MII (exemple: nombre de moustiquaires fixe par structure) ou de modifier les critères conformément aux objectifs de couverture universelle (exemple: une moustiquaire pour deux personnes ou une moustiquaire par espace de couchage).

12. Allan R, O'Reilly L, Gilbos V, Kilian A (2012). « An observational study of material durability of three World Health Organization-recommended long-lasting Insecticidal nets in eastern Chad ». *Am J Trop Med Hyg*, 87: 407-411. Voir: www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3435340/.

Si un pays prévoit une distribution massive de MII dans une région comptant des camps de réfugiés ou de personnes déplacées, il doit veiller à ce que ces populations soient prises en compte dans les plans de distribution, et notamment dans la stratégie et la méthode d'attribution des MII, ainsi que dans les activités de sensibilisation, de mobilisation sociale et de communication pour le changement de comportement.

4.3 Distribution de MII à des personnes non déplacées

L'OMS recommande des circuits et des stratégies divers pour parvenir à une couverture universelle en MII^{13, 14}.

4.3.1 Campagnes de distribution massive indépendantes

Planifier une campagne de distribution massive indépendante en vue de parvenir à une couverture universelle revient à peu près à planifier une distribution dans un environnement opérationnel simple. Il convient toutefois de se poser certaines questions. Par exemple, une mise en œuvre en deux temps (recensement des foyers suivi par une distribution de MII) est-elle faisable? Ou faut-il regrouper les deux phases en une seule pour limiter le temps passé dans des zones dangereuses et les retards (liés à un conflit, une épidémie ou une catastrophe naturelle) dans la livraison des MII aux foyers durant les périodes d'accessibilité?

La planification d'une distribution massive indépendante dans un environnement opérationnel complexe doit permettre de répondre à plusieurs questions, parmi lesquelles :

1. Si une campagne de distribution massive est possible, comprendra-t-elle une phase de recensement des foyers et une phase

de distribution de MII distinctes, ou les deux activités seront-elles réalisées simultanément? Les MII seront-elles distribuées aux foyers à partir de sites fixes ou en porte-à-porte?

2. Selon quelle méthode les MII seront-elles attribuées aux foyers: en comptant le nombre de personnes/d'espace de couchage, en donnant à chaque foyer un nombre de moustiquaires fixes, en distribuant une moustiquaire par enfant de moins de cinq ans, etc.?
3. Si l'on décide de procéder à une distribution à partir de sites fixes, quelle méthode emploiera-t-on pour identifier les bénéficiaires sur ces sites? Se servira-t-on d'une liste des foyers, de coupons ou de bons, de bracelets, etc.? Remarque: cette question a moins d'importance dans le cadre d'une distribution ciblant les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, car ceux-ci peuvent être identifiés de visu.
4. Si l'on procède à une distribution en porte-à-porte ou que l'on se sert d'une liste de foyers, quelle méthode emploiera-t-on pour identifier les foyers ayant déjà reçu des MII? (Exemple: marquage à la craie, autocollants, plaques apposées sur les portes, etc.)
5. Quelles sont les éléments particuliers à prendre en compte en vue d'une distribution en milieu urbain?

S'agissant d'une distribution massive de MII dans un environnement opérationnel complexe, plusieurs aspects spécifiques sont à examiner, parmi lesquels :

4.3.1.1 Définition d'un foyer

Pour définir la méthode d'attribution de MII aux foyers, l'un des principaux aspects à étudier est la

13. «Achieving and maintaining universal coverage with long-lasting insecticidal nets for malaria control». Voir: apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259478/WHO-HTM-GMP-2017.20-eng.pdf;jsessionid=9D48F7779528CC5905405A20F1ADA17C?sequence=1 (en anglais uniquement).

14. APP. «Boîte à outils de l'APP pour les campagnes de distribution massive visant à augmenter la couverture et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide longue durée». Voir: allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

façon dont se définit un foyer. Dans de nombreux environnements opérationnels complexes, il arrive que des familles déplacées emménagent chez des proches ou des amis habitant dans des régions plus stables; en attendant de pouvoir retourner chez elles, leur mise à l'abri dépend alors de leurs hôtes. Il convient de considérer ces familles déplacées comme un foyer distinct du foyer hôte afin d'accroître la couverture au sein des foyers et de fournir aux familles déplacées des moustiquaires qu'elles pourront emporter avec elles lorsqu'elles s'installeront ailleurs. Durant le recensement des foyers ou la distribution en porte-à-porte, il convient d'indiquer clairement que les moustiquaires distribuées appartiennent à telle ou telle famille vivant au sein du foyer. Si le recensement ou l'identification des familles déplacées sont susceptibles de présenter un caractère délicat, il faut en tenir compte dès le début de la planification et prendre des décisions de façon à ne pas pénaliser ces familles pendant la distribution et à minimiser les risques liés à leur

recensement (par exemple en ne relevant pas de noms, en modifiant le nombre maximum de MII par foyer dans certaines régions pour permettre aux familles hôtes et déplacées de recevoir des moustiquaires sans être définies comme des foyers distincts, etc.).

4.3.1.2 Attribution de MII à des foyers

Dans l'idéal, une campagne de distribution massive permet de parvenir à une couverture universelle de l'ensemble de la population. La réalisation de cet objectif dépend de facteurs comme l'accessibilité, la sécurité, la logistique, etc. Après avoir étudié les risques et les moyens de les atténuer, il est nécessaire d'adopter des approches souples et de proposer des solutions adaptées au contexte (concernant l'atténuation des risques d'ordre logistique, voir la section 9.7, «Évaluation et atténuation des risques», et la note 3 du Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP, «*Planification de l'atténuation des risques*»¹⁵).



15. allianceformalariaiprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

Il convient de discuter de la méthode d'attribution de MII aux foyers, et de décider si le nombre de moustiquaires par foyer sera fixe ou si les MII seront alloués en fonction du nombre de membres ou d'espaces de couchage de chaque foyer. Pour éviter la naissance de rumeurs, il est important de communiquer au sujet de l'attribution des MII. Il est donc crucial de définir la stratégie d'attribution des MII à un stade précoce de la planification, et de ne pas changer de stratégie ensuite, en vue de prévoir les principaux messages à diffuser.

ÉTUDE DE CAS PAYS

Au Libéria, pendant la flambée d'Ebola, une stratégie de distribution en porte-à-porte en une seule phase a été adoptée, et le nombre de moustiquaires à distribuer a été fixé à trois par foyer. Cette stratégie a permis de limiter les contacts entre les personnes et a contribué à éviter la distribution plus tardive qu'entraîne habituellement la séparation des processus de recensement des foyers et de distribution des MII. Le nombre de trois MII par foyer correspondait à la stratégie adoptée par le PNLP lors de la précédente campagne (une moustiquaire pour deux personnes et jusqu'à trois moustiquaires par foyer).

On peut aussi parfois définir une stratégie d'attribution reposant sur le nombre moyen de personnes par foyer recensé pendant la distribution précédente, ou sur d'autres données ; toutefois, cet exercice peut se révéler difficile si les données disponibles sont de qualité douteuse.

4.3.1.3 Plafonnement du nombre de MII attribuées à chaque foyer

Si l'on décide de fixer un nombre maximum de moustiquaires par foyer, chose habituellement nécessaire pour éviter des ruptures de stock pendant une distribution de MII, il convient de le faire dès le départ et de l'indiquer clairement dans les messages de mobilisation sociale. Dans

un environnement opérationnel complexe, il n'est pas recommandé de modifier les stratégies d'attribution de MII en pleine distribution, même pour des raisons de déficit de moustiquaires, car on pourrait ainsi provoquer de l'hostilité et de la frustration chez les bénéficiaires recevant moins de moustiquaires que prévu. En revanche, si l'on procède à l'attribution des MII plus tardivement (par exemple pendant la phase de gestion des données plutôt que lors du recensement des foyers), on peut changer de stratégie entre la phase de recensement et celle de distribution, car le nombre de moustiquaires distribuées n'aura pas été communiqué aux bénéficiaires pendant le recensement. Cependant, le temps nécessaire à la gestion des données risque de s'en trouver allongé, et il faudra toujours diffuser des messages forts pour informer la population des critères d'attribution de MII et du délai de réception des moustiquaires à compter du recensement.

4.3.1.4 Identification des bénéficiaires

Il convient d'examiner les différentes méthodes permettant d'identifier les bénéficiaires pour déterminer laquelle est la plus pratique dans un contexte donné. Si un mouvement de population risque de se produire entre la phase de recensement des foyers et celle de distribution de MII, et si la campagne ne peut pas se dérouler en une seule étape (voir ci-après la partie sur le recensement des foyers), il convient d'envisager de recourir à des moyens d'identification durables, comme des bracelets en plastique que l'on attacherait pendant le recensement des foyers et que l'on couperait sur le site de distribution une fois les moustiquaires récupérées. Cependant, il est possible que la population n'accepte pas cette méthode ; il est donc impératif d'effectuer un essai au préalable pour s'assurer que les bénéficiaires porteront leur bracelet jusqu'à ce que celui-ci leur soit retiré à l'obtention des moustiquaires.

Si l'on se sert de bons, de coupons ou de bracelets en plastique, il faut prêter attention au choix du style et des couleurs. Il en va d'ailleurs de même avec tous les autres supports visibles de la

campagne, car les couleurs sont souvent associées à des groupes politiques ou autres. L'article choisi pour identifier les bénéficiaires doit être neutre et comporter si nécessaire le logo des partenaires et des images en lien avec les moustiquaires. Si la question de la qualité et de la confidentialité des coupons est source d'inquiétudes (falsification), ou si l'on choisit de se servir de bracelets pour identifier les bénéficiaires, il se peut qu'il faille s'approvisionner à l'étranger. Il est important d'effectuer les achats nécessaires à un stade précoce pour éviter des retards pendant la campagne. Le Chapitre 3 de la boîte à outils de l'APP (« Planification de campagnes de distribution massive ») compare en page 9 l'utilisation de coupons ou de bons à celle de bracelets¹⁶.

Entre le moment où ils les reçoivent et celui où ils les échangent contre des moustiquaires, les bénéficiaires risquent de perdre ou d'abîmer leurs coupons/bons, ou de retirer leurs bracelets en plastique. Il importe donc non seulement d'essayer de limiter la durée séparant la phase de recensement des foyers de celle de distribution de MII, mais aussi de mettre en place un plan d'atténuation et de gestion des risques sur les sites de distribution, au cas où des foyers perdraient leurs coupons entre le recensement et la distribution, ou n'auraient pas été recensés. Il se peut que la règle consistant à ne fournir des moustiquaires qu'aux personnes présentant des coupons ne soit pas la solution, mais il convient d'examiner le contexte pour voir si elle est applicable.

En vue de corriger les erreurs et de réduire au minimum les problèmes aux points de distribution, il convient, dans la mesure du possible, de procéder au suivi de la couverture du recensement des foyers.

Tout au long de la période de gestion des données, de pré-positionnement et de formation à la distribution de MII, la communication a son importance et doit permettre à chacun de comprendre quand la campagne débutera, ainsi

que la raison de tout retard dans le cas où les dates de la campagne ont été communiquées antérieurement. Pour éviter les problèmes, le personnel opérant aux points de distribution doit apprendre à communiquer de façon claire et cohérente avec les foyers n'ayant pas été recensés ou ayant perdu leurs coupons.

4.3.1.5 *Aspects délicats de la collecte de données*

Les données collectées dans le cadre du recensement des foyers varient d'un pays à l'autre, mais parmi elles figurent généralement le nom du chef de famille, le nombre de membres ou d'espaces de couchage que compte le foyer et le nombre de moustiquaires nécessaires, ainsi que, le cas échéant, le nombre de coupons ou de bons distribués. On recueille parfois si possible d'autres informations comme un numéro de téléphone ou un numéro de carte nationale d'identité. Il convient de bien prendre conscience des aspects délicats de la collecte de données et du degré d'alphabétisation du personnel de campagne avant de décider des informations à recueillir. Il convient notamment de définir les données minimales requises pour qu'un foyer puisse recevoir des moustiquaires. Par exemple, dans un contexte de mouvements de population marqués, il se peut que des personnes perdent leurs papiers d'identité ou que ceux-ci soient détruits. Il convient donc de déterminer, en fonction du pourcentage de personnes possédant un téléphone portable et de l'étendue de la couverture du réseau de téléphonie mobile, si un numéro de téléphone portable peut constituer une donnée minimale requise.

Si le taux d'alphabétisation est plutôt faible et/ou que la collecte de données est particulièrement délicate, on peut envisager de simplifier les outils de collecte de données, par exemple en se servant de feuilles de pointage plutôt que de listes de noms. Les feuilles de pointage peuvent servir à suivre le nombre de foyers atteints, le nombre de personnes ou d'espaces de couchage

16. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

recensés, le nombre de MII distribuées, etc., ce qui permet de procéder à un suivi des MII sans

mettre la population cible en péril par la collecte de données personnelles.

ÉTUDE DE CAS PAYS

La crise prolongée qui touche la République centrafricaine a engendré d'importants mouvements de population, ainsi que des divisions religieuses. En raison de l'instabilité dans laquelle le pays est plongé depuis son indépendance, le degré d'instruction est faible, en particulier à l'intérieur des terres. Pendant la planification de la campagne, il a été décidé de préférer une campagne en une seule phase à une campagne en deux étapes (c'est-à-dire de regrouper le recensement des foyers et la distribution de MII pour éviter de faire face à un mouvement de population entre les deux phases et de manquer des occasions d'atteindre des bénéficiaires). Il a en outre été décidé de simplifier les outils de collecte de données pour utiliser une simple feuille de pointage permettant de suivre le nombre de foyers en les classant par taille (une colonne pour les foyers comptant un à deux membres, une colonne pour ceux comptant trois à quatre membres, etc.), ainsi que le nombre de MII distribuées (en bas des colonnes figurait une case dans laquelle on inscrivait le nombre de MII distribuées). Ce système a permis de réduire au minimum la quantité d'informations à inscrire sur les formulaires de recensement, de distribuer des moustiquaires à tous les foyers sans que ceux-ci ne soient identifiés comme appartenant à une certaine catégorie religieuse à partir de leur nom, et enfin de créer un système de vérification plus simple : à 30 cercles tracés dans la colonne des foyers de trois à quatre membres devaient correspondre 60 cercles tracés dans la case des MII distribuées.

Si l'on souhaite disposer de certaines informations pour pouvoir procéder au suivi des moustiquaires et de la couverture, on peut se contenter d'une description du lieu où se trouve le foyer ou la famille, plutôt que recueillir le nom des personnes en question. Cependant, du fait des mouvements de population qui caractérisent nombre d'environnements opérationnels complexes, il n'est pas toujours possible de suivre les foyers; il vaut alors mieux limiter au minimum les exigences en matière de collecte de données. En règle générale, il convient de décider quelles données collecter en se fondant sur la norme plutôt que l'exception, c'est-à-dire que si la majorité de la population risque de ne pas posséder de carte nationale d'identité ou de numéro de téléphone, alors ces deux informations ne devraient pas être recueillies. On contribuera ainsi à limiter les erreurs lors de la collecte de données cruciales.

4.3.1.6 Stratégies applicables en milieu urbain et rural

Pour définir une stratégie de distribution de MII, il convient de prendre en compte les contextes urbains et ruraux dans lesquels s'inscriront les distributions. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de mettre au point des plans visant à faire face aux rumeurs, à la désinformation et aux points de blocage. Toutefois, le risque de perturbations et/ou d'instabilité à grande échelle est plus élevé dans les milieux urbains; il faut donc à cet égard mener une planification rigoureuse, et notamment élaborer des stratégies visant à atténuer les problèmes anticipés.

4.3.2 Recensement des foyers

Dans le cadre d'une campagne de couverture universelle, le recensement des foyers est un processus compliqué qui prend du temps, puisqu'il suppose le recueil de noms et d'informations concernant l'attribution de MII comme le nombre de personnes ou le nombre d'espaces de couchage, et habituellement la



distribution d'une forme d'identification, comme des coupons. Le Chapitre 3 de la boîte à outils de l'APP (« Planification de campagnes de distribution massive »)¹⁷ décrit la planification d'une campagne de distribution de MII standard dans le contexte d'un environnement opérationnel simple. La présente section met quant à elle en évidence d'autres éléments à prendre en compte dans un environnement opérationnel complexe.

4.3.2.1 Recensement des foyers au préalable d'une distribution de MII

Comme dans le cadre d'une campagne de distribution de MII standard, le recensement des foyers peut se faire séparément, en amont de la distribution de MII, permettant ainsi de mieux recenser les besoins de MII en atteignant chaque foyer de la zone ciblée et en déterminant le nombre réel de personnes ou d'espaces de couchage à couvrir. Souvent, on donne aux foyers un moyen d'identification à échanger contre des moustiquaires sur un site de distribution fixe.

Dans les régions en proie à un conflit et à l'insécurité, où les équipes sont susceptibles de ne disposer que d'un temps limité pour accéder aux bénéficiaires et leur distribuer des moustiquaires, et/ou le risque de mouvements de population est élevé, il convient d'examiner d'un œil critique l'opportunité de procéder séparément au recensement des foyers. Lors de la planification, il convient de discuter de la nécessité de mettre en place une phase de recensement des foyers isolée. Si l'on décide de s'en tenir à une activité à part, il convient d'étudier la possibilité de se servir d'outils et d'approches simplifiés pour que la mise en œuvre de l'activité se passe aussi bien que possible, que les données soient rapidement collectées et compilées, et qu'aucun retard conséquent ne se produise entre le recensement des foyers et la distribution de MII.

4.3.2.2 Recensement des foyers en parallèle d'une distribution de MII

Le recensement des foyers peut aussi se faire en parallèle d'une distribution de MII, soit pendant une distribution en porte-à-porte, soit en ouvrant des sites de distribution fixes à partir

17. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

de la deuxième journée de recensement des foyers pour permettre aux bénéficiaires de récupérer leurs moustiquaires dès qu'ils ont été recensés. Cette méthode peut permettre d'éviter une trop grande affluence aux points de distribution.

Dans ce cas, il est nécessaire de se servir des données collectées pendant la micro-planification pour déterminer la quantité de MII à transporter vers les sites de pré-positionnement ou les points de distribution fixes, et d'y ajouter un stock d'urgence de 10 % en vue de prévenir les ruptures de stock dues à des chiffres inexacts et/ou à des mouvements de population survenus entre la phase de micro-planification et le lancement des activités. La gestion du stock d'urgence doit se faire à un niveau centralisé (par exemple à l'échelle du district plutôt que sur les sites de pré-positionnement ou de distribution périphériques) pour que le stock soit écoulé selon que de besoin, compte tenu des données collectées pendant le recensement et/ou la distribution. Afin d'éviter de transporter inutilement des moustiquaires supplémentaires ou de retarder l'acheminement de moustiquaires réellement nécessaires, il convient de mettre en place un dispositif permettant de formuler et de contrôler des demandes d'utilisation du stock d'urgence. Ce stock peut servir à faire en sorte que les familles déplacées hébergées par d'autres familles soient couvertes (au cas où elles n'auraient pas été comptabilisées pendant la micro-planification, au moment de l'actualisation des données démographiques), ainsi qu'à combler les besoins en cas de faille pendant la mise en œuvre.

Cette solution est à envisager dans les régions en proie à une insécurité permanente où les équipes pourraient avoir du mal à se rendre plus d'une fois en plusieurs mois, et où les bénéficiaires risquent de perdre leurs coupons s'ils sont forcés de se déplacer rapidement. En regroupant les phases de recensement des foyers et de distribution de MII, on peut limiter la durée de la mise en œuvre de la campagne à 7-15 jours, et ainsi permettre aux équipes de passer aussi peu de temps que possible dans les zones à haut risque.

4.3.2.3 Atténuation des problèmes liés au recensement des foyers

Pour toucher le plus de foyers et de communautés possible, et élargir autant que possible l'accès de la population aux MII pendant la distribution, il est indispensable d'élaborer des plans détaillés. L'exercice de cartographie réalisé au cours des ateliers de micro-planification est essentiel en vue d'une planification minutieuse du recensement des foyers. En effet, l'élaboration de cartes précises et complètes facilite la délimitation des zones d'intervention du personnel et permet de veiller à ce que tous les foyers soient atteints. Voir les « *Recommandations en matière de micro-planification* » (documentation complémentaire accompagnant la boîte à outils de l'APP).

Dans certains cas, il se peut que le personnel de recensement coure des risques en allant de porte en porte, seul comme en binôme. Pour éviter ce genre de problème, on peut décider de placer toutes les équipes sous la direction de plusieurs superviseurs communautaires et de les déployer dans une seule zone bien définie pour qu'elles atteignent tous les foyers d'un coup avant de passer à la zone de recensement suivante. En planifiant les opérations et en communiquant bien, les équipes chargées du recensement peuvent « ratisser » toute une zone d'un coup, et ainsi éviter d'avoir à y retourner pour recenser de nouveau des bénéficiaires absents. Cette stratégie peut se révéler particulièrement efficace en milieu urbain, ainsi qu'en milieu rural où le nombre d'agressions à l'encontre des équipes ou le degré d'insécurité globale peuvent être plus élevés. Durant la phase de micro-planification, on peut décider de modifier la stratégie à appliquer dans ces zones.

4.3.2.4 Sélection et déploiement du personnel

La sélection du personnel de recensement des foyers est déterminante pour la réussite de l'opération ; il est donc important de définir des critères de sélection et de veiller à les appliquer.

- Dans les zones où la fréquentation scolaire est interrompue de manière intermittente ou régulière, le degré d'alphabétisation est

susceptible d'être relativement faible. Il peut être difficile de trouver suffisamment de personnes capables de lire, d'écrire et d'effectuer des calculs simples. Or, ces aptitudes sont nécessaires pour recenser efficacement les foyers. Les superviseurs doivent donc être chargés de répartir le personnel de recensement en binômes de façon à équilibrer les points forts et faibles. Il est primordial qu'un membre de l'équipe soit capable de collecter les données essentielles requises et qu'un autre puisse se charger des aspects relatifs à la communication, diffuser les messages clés et expliquer le déroulement de la campagne, l'objectif et les modalités de la distribution de MII, les moyens de prévenir le paludisme, et la façon de se servir des moustiquaires et de les entretenir.

- Il peut être très difficile pour le personnel de recensement de se déplacer sans danger d'un village à l'autre. Dans ce cas, il faudrait recruter le personnel parmi les habitants de chaque village et estimer le temps de travail nécessaire pour pouvoir dès le début de l'activité indiquer précisément au personnel le nombre de journées de travail attendues de lui et les conditions de paiement prévues. Il importe que le personnel chargé du recensement ou de la distribution en porte-à-porte soit connu des communautés auprès desquelles il intervient et bénéficie de la confiance de la population locale. Cela contribue à garantir l'accès aux foyers ainsi qu'à apaiser les suspicions à l'égard de l'activité ou du personnel concerné. Il est souvent important d'associer les dirigeants locaux au choix du personnel pour s'assurer que celui-ci est bien originaire de la région et sera accepté par les membres des foyers.
- Pour des raisons de sécurité, le personnel allant de porte en porte devrait travailler en binôme ou en groupe, et être clairement reconnaissable lorsqu'il exécute des activités en lien avec une distribution de MII. Les supports de campagne comme les tabliers,

T-shirts et casquettes mettant en évidence le logo de la campagne sont essentiels pour contrôler de visu les personnes exécutant une activité donnée. Il arrive que des problèmes surviennent, permettant à des inconnus d'accéder à des foyers, de poser des questions aux bénéficiaires et de recueillir des données sur eux ; il peut donc être utile d'unifier le personnel de campagne par une image de marque permettant de démontrer sa légitimité. Voir aussi la section 9.3 (« Visibilité d'une distribution de MII »).

- Il peut être important de désigner des « guides » locaux, ou des personnes connues et respectées au sein de la communauté, en mesure d'assurer la sécurité du personnel de campagne dans certaines zones, en particulier en milieu urbain où le personnel de campagne est susceptible d'être moins bien connu et moins attaché aux zones dans lesquelles il intervient.
- Il est primordial d'établir une chaîne de communication précise. L'ensemble du personnel intervenant dans une quelconque phase de la campagne doit savoir quoi faire et qui prévenir au moindre problème.

4.3.2.5 Collecte et gestion des données

Dans les régions en proie à l'insécurité, où il arrive que l'on ne puisse pas récupérer en temps voulu tous les formulaires de collecte de données des équipes chargées du recensement des foyers ou de la distribution de MII, il convient d'élaborer une stratégie permettant de recueillir des données par différents moyens (appels téléphoniques, SMS, transmission de données récapitulatives des niveaux supérieurs aux superviseurs ou aux chargés du suivi, etc.), et/ou de donner aux superviseurs des fonds supplémentaires en vue du transport des formulaires de collecte de données à destination des équipes de district. Il est indispensable de faire preuve de souplesse et de veiller à se servir de tous les outils permettant d'acheminer des formulaires papier de collecte de données, afin d'éviter des retards trop importants entre le recensement et la distribution.

4.3.3 Distribution de MII

4.3.3.1 Distribution à partir de sites fixes

De manière générale, une distribution se fait soit à partir de sites fixes (souvent depuis un établissement de santé où les moustiquaires sont stockées et où le point de distribution est ouvert pendant toute la durée de la campagne), soit en poste avancé ou en porte-à-porte (quand des personnes vivent à plus de cinq kilomètres d'un

point de distribution), soit au moyen d'unités mobiles (quand des personnes vivent à plus de 10 kilomètres d'un point de distribution). Dans les situations dangereuses où il est difficile de se déplacer d'une localité à l'autre ou d'une localité à un établissement de santé, il faut ouvrir davantage de points de distribution, éventuellement un dans chaque village ou localité, pour garantir l'accès des populations aux moustiquaires.



La boîte à outils de l'APP décrit la mise en place et la structure globale des points de distribution (voir la section 7.6 du Chapitre 7¹⁸). On peut s'y référer pour l'installation de points de distribution installés dans des environnements opérationnels complexes. En outre, la section 9.10 du présent document présente les questions de sécurité qui se posent sur les sites de distribution.

4.3.3.2 *Atténuation des problèmes liés à la distribution à partir de sites fixes*

Voir également la section 9.10 (« Distribution à partir de sites fixes »).

En fonction du contexte (si la zone ciblée est soumise à un couvre-feu, si le fait de regrouper des personnes peut poser problème, si des mouvements de population de grande ampleur sont en cours, si la destruction d'infrastructures a rendu l'accès à certaines zones dangereux ou difficile, etc.), il est possible de prendre certaines mesures en vue d'atténuer les problèmes liés à une distribution à partir de sites fixes. On peut modifier les stratégies de distribution adoptées et notamment : ouvrir davantage de sites pendant moins de jours, ouvrir des sites particuliers certains jours pour limiter le nombre de bénéficiaires par site, ouvrir un site par village, démarrer la distribution de MII au deuxième jour du recensement des foyers pour étaler l'arrivée des bénéficiaires aux points de distribution dans le temps. Toutes ces modifications possibles supposent l'élaboration de plans logistiques différents. Il est donc crucial de décider de ces modifications à un stade précoce de la phase de macro-planification pour pouvoir élaborer des micro-plans et budgets de qualité. Durant la phase de macro-planification, il convient de dégager deux autres stratégies de distribution possibles pour pouvoir mettre au point les projets de plan logistique correspondants en parallèle.

Si les données démographiques ne sont pas fiables en raison de mouvements de population en cours, ou si les données concernant le

nombre de familles déplacées vivant au sein d'autres foyers sont insuffisantes, il convient, lors de la quantification des besoins des sites de pré-positionnement et de distribution, de prévoir un stock d'urgence de 10 %. Cela vaut en particulier pour les zones urbaines ciblées où les mouvements de population entrants et sortants sont susceptibles d'être importants en fonction du contexte sécuritaire. Il importe en outre de limiter au minimum les problèmes liés à des bénéficiaires non recensés se présentant à des points de distribution.

Dans les cas où des bons, coupons ou bracelets ont été distribués aux bénéficiaires pour pouvoir les identifier, il convient de ne pas se servir de formulaires de recensement pour vérifier une seconde fois l'identité des bénéficiaires, à moins que l'on ne suspecte des cas de fraude ou de falsification. Le fait de se servir des formulaires de recensement uniquement en cas de besoin permettra de limiter le temps d'attente des bénéficiaires. En effet, sur la plupart des sites de distribution fixes où la stratégie adoptée consiste à consulter les fiches de recensement, ce mode d'identification des bénéficiaires est connu pour entraver fortement l'efficacité d'une distribution. Le fait d'éviter de se servir de formulaires de recensement devrait donc limiter la frustration des représentants des foyers aux points de distribution et les cas d'agression à l'encontre des équipes de distribution.

4.3.3.3 *Distribution en porte-à-porte*

Si le fait de regrouper des personnes à des points fixes pose problème, ou si le fait de distribuer des moustiquaires directement dans les foyers peut permettre d'augmenter la probabilité que celles-ci demeurent dans ces foyers (c'est-à-dire qu'elles ne soient pas vendues sur un marché ou volées entre un site de distribution et un foyer), alors il peut être plus avantageux de procéder à une distribution en porte-à-porte. Si cette solution peut être plus coûteuse et plus complexe sur le plan logistique, elle peut aussi se révéler efficace

18. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

par rapport au coût dans les cas où il faudrait ouvrir des sites de distribution fixes dans chaque localité pour pouvoir garantir l'accès aux points de distribution.

Une distribution en porte-à-porte exige de prendre en considération certaines questions, parmi lesquelles :

- Une distribution en porte-à-porte peut se faire à titre ponctuel (sans recensement préalable des foyers) ou à la suite d'un recensement des foyers visant à mieux définir les besoins en MII. Dans les cas où l'on procède à un recensement des foyers pour déterminer l'ensemble des besoins en moustiquaires, il importe de songer à laisser s'écouler trois à six semaines entre le recensement des foyers et la distribution en porte-à-porte, pour permettre la gestion des données, l'actualisation des plans de micro-transport et l'acheminement des moustiquaires vers les sites de pré-positionnement. Si des contraintes d'accès limitent la durée globale de la campagne, il convient d'envisager de procéder à une distribution ponctuelle.
- Dans le cadre d'une activité ponctuelle comme d'une distribution en deux phases, il convient de prévoir un stock d'urgence de 10 % lors de la quantification des besoins des sites de pré-positionnement et de distribution.
- Le pré-positionnement des MII doit faire l'objet d'un examen attentif, de même que le transport entre les sites de pré-positionnement et les équipes responsables du porte-à-porte. Si ces dernières opèrent dans leur propre village ou dans des villages voisins en raison de problèmes ayant trait aux déplacements entre les villages, il se peut qu'un site de pré-positionnement desserve plusieurs zones. Dans ce cas, le moyen de transport choisi pour relier le site et le lieu où se trouvent les équipes, ainsi que l'origine du transporteur choisi, peuvent avoir une incidence sur l'accès aux MII et la sécurité des produits.

- Les équipes responsables de la distribution en porte-à-porte doivent être facilement reconnaissables grâce à des tabliers, des casquettes ou des T-shirts. Elles doivent être équipées de sacs durables (faits pour tenir la durée de la distribution ; dans le cas contraire, il convient de commander dès le départ des sacs supplémentaires en vue de remplacer les sacs abîmés durant la distribution) pouvant contenir jusqu'à 25 moustiquaires.

4.3.3.4 Logistique d'une distribution de MII

Dans le cadre d'une distribution à partir de sites fixes, les MII sont souvent pré-positionnées aux points fixes (ou aux postes avancés), ou dans des lieux de stockage proches des points fixes (ou des postes avancés). Au moment de la planification de la distribution, il est important de songer à la sécurité des produits. Or, la capacité de stockage et la sécurité des unités mobiles et des postes avancés risquent d'être limitées ; par conséquent, il arrive souvent que ceux-ci reçoivent quotidiennement des moustiquaires à distribuer, et qu'à la fin de la journée, les moustiquaires inutilisées soient renvoyées au lieu de stockage du point fixe correspondant.

Dans le cadre d'une distribution en porte-à-porte, les plans élaborés doivent garantir 1) que les sites de pré-positionnement soient aussi près des zones d'intervention que possible, tout en respectant les règles de sécurité et en limitant les pertes de moustiquaires dues à un stockage inadéquat ; et 2) que les équipes responsables du porte-à-porte disposent d'un moyen de se réapprovisionner en moustiquaires au cours d'une journée sans avoir à marcher trop longtemps. On n'insistera jamais assez sur l'importance de ce dernier élément. Si l'on ne prend pas ce genre de précaution concernant le réapprovisionnement des équipes de distribution en moustiquaires, la couverture risque d'être moins importante que prévu, et les logements et localités difficiles d'accès risquent de ne pas recevoir de moustiquaires. Il n'est pas recommandé de rendre les superviseurs de la distribution responsables du réapprovisionnement

des équipes en moustiquaires. En effet, les superviseurs consacraient alors moins de temps à leurs activités de supervision, ce qui aurait une incidence sur la qualité des programmes et de la logistique. Il convient d'établir une chaîne logistique/chaîne d'approvisionnement permettant un suivi approprié des MII lors de leur acheminement entre les sites de pré-positionnement et les équipes de distribution.

4.3.4 Campagnes de distribution massive intégrées et campagnes ciblées

Les vaccinations, les campagnes de santé maternelle et infantile, la chimioprévention du paludisme saisonnier, les distributions d'urgence de nourriture, et autres campagnes et stratégies de sensibilisation visant à assurer des services et à distribuer des produits essentiels, offrent autant d'occasions de distribuer des moustiquaires. Il convient d'en tirer parti en vue de produire le plus grand effet possible sur la santé en un temps limité. Cependant, même dans un environnement opérationnel simple, une distribution intégrée présente des difficultés; pour que chaque intervention remplisse ses objectifs, il convient donc d'examiner minutieusement l'approche à suivre durant la phase de macro-planification, et de mettre en œuvre certaines stratégies.

4.3.4.1 Atténuation des problèmes liés aux campagnes intégrées

- **Coordination et calendrier:** La gestion de la coordination et du calendrier peut se complexifier à mesure que le nombre de programmes associés augmente, d'autant que chaque programme dispose de plusieurs sources de financement et que si un programme subit des retards, la livraison de produits à des familles vulnérables en souffrira. Pour pouvoir rapidement détecter des retards et ainsi prévenir les bénéficiaires et les donateurs en temps opportun, il convient d'étudier attentivement ces aspects et d'établir un calendrier conjoint comportant des étapes clés. Le mécanisme de coordination du Groupe sectoriel de la santé doit jouer un rôle

central en contribuant à accorder les partenaires, les activités et les calendriers, ainsi qu'en veillant à ce que les donateurs respectent la souplesse requise pour parvenir aux meilleurs résultats possibles pour la population cible sur le plan sanitaire. Si l'on a prévu d'intégrer plusieurs activités, mais que la livraison de produits en vue d'une ou plusieurs interventions vient à être retardée, il faut décider s'il convient de poursuivre la distribution de manière intégrée comme prévu, ou de dissocier les interventions afin de répondre aux besoins immédiats de la population.

- **Plans visant différents groupes cibles:** Il se peut qu'une campagne de couverture universelle de MII soit associée à un autre type de campagne ciblant une tranche d'âge particulière, par exemple les enfants de moins de cinq ans. Dans ce cas, il est important de planifier minutieusement la mise en œuvre de ces interventions pour que chacune remplisse ses objectifs. Exemple: si une campagne de couverture universelle de MII est associée à une campagne de vaccination contre la rougeole, d'administration de vitamine A ou de déparasitage, on peut distribuer un des produits concernés lors du recensement en porte-à-porte, et livrer les autres produits aux points fixes quand les bénéficiaires viennent récupérer leurs moustiquaires. Pour faciliter la planification de la communication et les opérations logistiques, il est impératif de prendre ce type de décision au plus tôt.
- **Communication autour des cibles et de l'objet d'une campagne:** La communication doit être considérée comme hautement prioritaire, de sorte que chacun sache précisément quels sont les interventions déployées et les groupes ciblés (qui recevra quoi, quel est l'objet d'une intervention donnée, comment les MII seront attribuées, etc.). Des messages clés devraient expliquer chaque intervention, en quoi celle-ci est importante pour le groupe cible, et comment les bénéficiaires recevront leurs produits.

- **Choix d'une distribution à partir de sites fixes ou en porte-à-porte :** Pour décider de la méthode de distribution des MII, il est indispensable de prendre en compte les différentes interventions comprises dans la campagne, ainsi que le contexte sécuritaire et les conditions d'accès à la population. Si les autres interventions se font à partir de sites fixes, il convient de distribuer les MII depuis ces mêmes sites et de mettre en œuvre un plan de recensement et d'identification préalables des foyers. Si toutes les interventions se font en porte-à-porte, il convient de faire le nécessaire pour reproduire le déroulement des autres interventions sur le plan logistique. Si certaines interventions se font en porte-à-porte et d'autres à partir de sites fixes, l'équipe de coordination doit déterminer la meilleure façon de distribuer les MII.
- **Garantir la mise en œuvre de toutes les interventions :** Si, dans le cadre d'une campagne de distribution/d'administration à partir de sites fixes, on a recours à des coupons ou à d'autres outils d'identification des bénéficiaires, on doit pouvoir y indiquer chacune des interventions complémentaires prévues de sorte qu'aucune ne soit oubliée. Si les moustiquaires constituent la principale raison motivant la participation des bénéficiaires, il peut être important de procéder aux autres interventions avant de distribuer les moustiquaires.
- **Distribution de MII ciblant des tranches d'âge particulières :** Dans le cadre d'une distribution de MII ciblant les enfants de moins de cinq ans ou les femmes en âge de procréer, il n'est pas nécessaire de procéder à un recensement préalable, car on peut reconnaître les cibles relativement facilement. Si la distribution de MII est intégrée à d'autres interventions, il convient d'appliquer une méthode permettant de faire en sorte que la distribution de moustiquaires soit la dernière intervention

réalisée, en particulier si elle constitue la principale raison motivant la participation des bénéficiaires.

- **Attribution des MII :** Dans le cadre d'une distribution de MII ciblant les enfants de moins de cinq ans ou les femmes enceintes, il peut être utile d'envisager de distribuer deux moustiquaires par bénéficiaire (par exemple par enfant de moins de cinq ans) en vue d'optimiser la couverture de MII dans les régions où les circuits de distribution sont limités, et l'accès aux populations, restreint et rare. Une fois tous leurs espaces de couchage couverts, les familles peuvent être encouragées à partager leurs moustiquaires supplémentaires avec leurs voisins, ou à préserver l'état des nouvelles moustiquaires en vue de remplacer les plus vieilles en temps voulu.

4.3.5 Distributions continues

Il faut aborder les distributions continues différemment dans chaque pays et évaluer les solutions possibles pour s'assurer que celles-ci permettent d'atteindre régulièrement et efficacement les populations vulnérables. Les solutions possibles aux fins d'une distribution continue changent à mesure de l'évolution du contexte (des écoles fermées peuvent rouvrir, des établissements de santé détruits peuvent être reconstruits); il est donc important de les évaluer régulièrement et de tirer pleinement parti de tous les circuits en état de fonctionnement en vue de livrer des moustiquaires aux populations à risque. Voir le guide Distributions continues de moustiquaires imprégnées longue durée¹⁹.

4.3.5.1 Distributions de routine dans des établissements de santé

Si des établissements de santé sont ouverts, en état de fonctionnement et accessibles, il convient de procéder en priorité à des distributions de routine visant à encourager les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans à se rendre dans des cliniques où l'on peut évaluer leur état

19. www.k4health.org/sites/default/files/3-Guide_to_continuous_distribution_strategy_FRENCH_FINAL.pdf.

de santé. Si les conditions d'accès permettent de se déplacer en toute sécurité entre chez soi et un établissement ou centre de santé, la priorité doit être de promouvoir la fréquentation des établissements de santé.

Dans les cas où il est impossible de mettre en œuvre une campagne de distribution massive, on peut élargir la stratégie d'attribution des MII appliquée dans le cadre d'une distribution de routine en vue de toucher le plus de personnes possible, plutôt que cibler uniquement les patients recevant des soins prénatals ou des vaccins (PEV). Dans les établissements de santé, on peut notamment envisager de distribuer des MII :

- à chaque personne/femme enceinte/enfant de moins de cinq ans pris en charge en raison d'une forme de paludisme grave, ou à qui l'on a diagnostiqué une forme de paludisme grave si la prise en charge n'est pas possible ou faisable ;
- à chaque femme enceinte ou enfant de moins de cinq ans pris en charge dans le cadre d'un programme d'alimentation thérapeutique ambulatoire ou en hospitalisation ;
- à chaque femme enceinte ou enfant de moins de cinq ans dépistés positifs pour le paludisme dans des régions offrant un accès extrêmement limité aux services de santé.

Il existe nombre d'autres solutions possibles pour accroître l'accès de différents groupes cibles aux MII par le biais des circuits de distribution des établissements de santé. Il convient d'en dresser la liste et d'en examiner la faisabilité dans le cadre du processus décisionnel concernant les distributions de routine à partir d'établissements de santé.

4.3.5.2 *Distributions de routine en porte-à-porte ou dans le cadre de stratégies communautaires*

Souvent, si des populations n'ont pas accès à des établissements de santé, le ministère de la Santé ou les partenaires humanitaires mettent en place des centres destinés aux groupes mal desservis ou des cliniques communautaires en vue d'atteindre les bénéficiaires plus près de chez eux. Ces cliniques peuvent aussi être établies dans des camps de personnes déplacées ou de réfugiés. Parmi les solutions éventuellement possibles en vue d'une distribution de MII figurent la distribution de lots d'articles alimentaires et non alimentaires et/ou l'intégration de la distribution de MII à la prise en charge des cas ou à d'autres activités sanitaires au niveau communautaire. Si les services de routine comme les soins prénatals et le PEV sont assurés par des centres destinés aux groupes mal desservis ou des unités mobiles, les éléments à prendre en compte dans le choix des circuits, des cibles et de la stratégie d'attribution sont les mêmes qu'aux fins d'une distribution depuis un établissement de santé.

Dans certains cas, il existe au niveau communautaire un réseau de professionnels de santé ayant été formés à l'exécution de services de soins de santé primaires. Si ce réseau est fonctionnel, il peut évaluer régulièrement la situation des foyers de sa circonscription sur le plan de l'accès aux MII, et distribuer des MII aux familles vulnérables.

ÉTUDE DE CAS PAYS

Dans le nord-ouest de la République centrafricaine, l'initiative MENTOR²⁰ a bâti un réseau innovant d'agents de santé communautaires assurant directement la fourniture de soins de santé essentiels, y compris dans les localités les plus reculées, chose primordiale dans cette région isolée ne disposant pas des infrastructures les plus élémentaires. En consultant les communautés au quotidien, l'initiative MENTOR est en mesure d'évaluer les risques et d'ajuster les moyens et les lieux d'acheminement de l'aide. Pour que les agents de santé communautaires bénéficient de la confiance, du respect et de l'accueil des communautés, ce qui ne serait pas forcément le cas de personnes de l'extérieur, ils sont recrutés directement au sein des communautés déplacées et des communautés hôte. En cas de mouvement de population, ils se déplacent avec leur communauté, assurant ainsi la continuité des soins de santé.

Les agents de santé communautaires ont été formés pour assurer un ensemble de services de santé : éducation sanitaire, diagnostic et traitement des maladies les plus courantes comme le paludisme et la diarrhée, dépistage des cas de malnutrition, administration de suppléments de fer et prophylaxie du paludisme pour les femmes enceintes. Ils sont capables d'identifier des patients atteints d'autres maladies (comme des infections respiratoires) et/ou présentant de graves symptômes de paludisme ou de diarrhée, qui peuvent ainsi être transférés (au moyen de taxis-motos locaux) vers des établissements de santé mieux équipés pour traiter les cas plus graves. Parallèlement à cette approche communautaire, de vastes activités d'éducation sanitaire ont été menées en vue de promouvoir la prévention des maladies les plus courantes et d'encourager les malades à se faire soigner au plus tôt. Les agents de santé communautaires mettent eux-mêmes en œuvre différentes activités de sensibilisation dans leur village, ainsi que des formations visant les membres influents des communautés (notamment les groupes de femmes et les clubs de jeunes), et de vastes campagnes de promotion de la santé (projections de films, matchs de football, quiz, etc.).

4.3.5.3 Distributions en milieu scolaire

Si les enfants sont scolarisés, l'organisation de distributions dans des établissements scolaires peut permettre d'accroître rapidement la couverture en MII des foyers comptant des enfants en âge d'aller à l'école. Quand bien même le degré de fréquentation scolaire ne serait pas suffisamment élevé pour parvenir à une couverture universelle, ce circuit permet d'introduire une grande quantité de moustiquaires dans les foyers ; il convient d'en

tenir compte. Les distributions effectuées dans des établissements scolaires sont susceptibles de poser moins de problèmes de sécurité, car les moustiquaires sont alors livrées aux établissements scolaires et directement distribuées aux élèves. Il s'agit donc d'une solution à envisager si elle est réalisable. La publication *Distribution scolaire de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action – Guide récapitulatif basé sur des expériences nationales récentes*²¹ contient beaucoup plus d'informations à ce sujet.

20. Voir : thementorinitiative.org/republique-centrafricaine.

21. Voir : www.continuousdistribution.org/wp-content/uploads/2017/02/School-Based-Distribution-of-Long-Lasting-Insecticidal-Nets-2016_FR.pdf.

5. Quantification

5.1 Quantification des moustiquaires

5.1.1 Définition de la population cible

Pour définir les besoins d'approvisionnement, la plupart des pays comptant des environnements opérationnels complexes partent du principe que les MII qu'ils achèteront serviront à mettre en œuvre une distribution massive visant à parvenir à la couverture universelle (dans les zones cibles où les moustiquaires ont besoin d'être remplacées), ainsi que des distributions de routine, et éventuellement des distributions à l'intention de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de réfugiés. Quand on prévoit dès le départ d'atteindre la couverture universelle dans les zones cibles où les moustiquaires ont besoin d'être remplacées, la quantification des besoins se fait en s'appuyant sur les directives de l'OMS, qui recommandent de diviser la taille de la population par 1,8. En général, compte tenu de la durée écoulée depuis le précédent recensement de la population, on achète aussi un stock d'urgence de 10%. Si, entre l'achat et la période de mise en œuvre, il devient impossible de déployer une campagne de couverture universelle, et si l'on distribue alors les moustiquaires aux familles comptant des enfants de moins de cinq ans pendant une campagne de vaccination (par exemple), on aura acheté suffisamment de MII pour répondre aux besoins, voire (souvent) pour distribuer deux moustiquaires à chaque enfant si telle est la méthode d'attribution choisie.

Il est impératif de définir précisément les groupes ciblés et les objectifs d'une distribution, ainsi que de viser la couverture la plus large possible compte tenu des ressources disponibles. Si la quantité de MII disponibles est limitée dès le départ, la distribution doit commencer par cibler les groupes vulnérables hautement prioritaires, par exemple les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, en passant par des cliniques de soins prénatals, des programmes de vaccination de routine, des centres/programmes

d'alimentation, des campagnes de vaccination ou des campagnes indépendantes.

5.1.2 Données démographiques

Dans de nombreux pays, il est difficile d'obtenir des estimations de population pouvant servir de base à la quantification des besoins en MII. Dans un contexte d'insécurité et de conflit prolongés, il arrive qu'aucun recensement national n'ait été effectué depuis plus de 10 ans. En outre, en raison des mouvements de population causés à l'intérieur des pays par l'insécurité, des troubles ou une catastrophe naturelle, il se peut que l'estimation du nombre total d'habitants du pays soit presque correcte, mais que l'on sache moins bien où ces personnes se trouvent dans le pays.

Pour quantifier les besoins en MII, il est important de se servir de différentes sources de données démographiques et de veiller à commander un nombre de moustiquaires suffisant selon les données les plus précises à disposition. On peut se servir de plusieurs sources de données, parmi lesquelles le ministère de la Santé (exemple: programmes de vaccination), le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OMS, les ONG nationales et internationales, etc. Si l'on prévoit de décentraliser la livraison de MII dans un pays, la priorité est d'obtenir le plus de données possible sur la population locale (par exemple au niveau des districts ou des régions) pour éviter ensuite d'importants mouvements latéraux de MII. (Voir également la section 6.3.)

5.1.3 Calendrier de remplacement des MII

Compte tenu de la vitesse moyenne de détérioration des moustiquaires à l'échelle mondiale et du calendrier de remplacement, il est recommandé de mettre en œuvre une campagne de couverture universelle tous les trois ans. Toutefois, dans les cas où des personnes

vivent dans des camps de personnes déplacées ou de réfugiés pendant une longue période (plusieurs années), il convient de prévoir de remplacer les moustiquaires tous les deux ans en raison des problèmes de détérioration dus à ces environnements difficiles. Dans nombre d'environnements opérationnels complexes, il est probable que les dures conditions de vie des populations, en particulier des personnes vivant dans des camps de personnes déplacées et de réfugiés, accroissent l'usure des moustiquaires, et que la durée de vie de celles-ci soit alors inférieure à trois ans²². Cependant, peu de données existent qui permettent de définir un calendrier de remplacement.

Pendant les phases de planification et de quantification, il faut tenir compte du fait que les bénéficiaires sont susceptibles d'avoir besoin de moustiquaires plusieurs fois au cours d'une période de financement annuelle ou pluriannuelle, surtout si le contexte sécuritaire évolue, entraînant des mouvements de population réguliers (exemple: mouvements entrants et sortants touchant les camps de personnes déplacées et de réfugiés) et une perte des outils de lutte antivectorielle mis en place.

Il importe de suivre la couverture et l'état des moustiquaires en vue de déclencher leur remplacement le cas échéant, en particulier dans les régions à forte prévalence. Pour ce faire, on peut se servir des informations échangées au cours des réunions du Groupe sectoriel de la santé par les partenaires intervenant dans différents domaines.

5.1.4 Quantification des MII destinées aux camps de personnes déplacées et de réfugiés

de réfugiés. En effet, ces camps sont souvent temporaires; ils peuvent exister lors de la phase de planification, disparaître, puis réapparaître ailleurs alors même que de nouveaux camps apparaissent. Les financements sont souvent planifiés sur une période d'une ou plusieurs années; or, si l'on a recours à des projections, on risque d'obtenir des prévisions très inexactes des besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des réfugiés.

Si l'on se sert de projections, on devrait rechercher des sources de données fiables couvrant de préférence une période de trois à cinq ans. Il convient de consigner le nombre de personnes vivant dans des camps de personnes déplacées/réfugiés sur l'année pour laquelle les fonds sont dégagés, et de préciser les éventuelles augmentations et diminutions prévues, ainsi que les raisons de ces prévisions. Lors de la quantification, les personnes responsables de la planification devraient prendre en compte les familles qui souvent arrivent dans des camps de personnes déplacées en période de forte insécurité, mais retournent ensuite chez elles lorsque la situation se stabilise. C'est pourquoi, pour quantifier les besoins des familles vivant dans des camps de personnes déplacées et de réfugiés, il faut tenir compte du nombre de moustiquaires nécessaires à l'arrivée (qu'il soit fixe pour chaque famille ou déterminé en fonction du nombre de membres des familles ou du type de structure des tentes), ainsi que du nombre de moustiquaires nécessaires pour que ces familles puissent rentrer chez elles avec de nouvelles moustiquaires.

Le nombre de camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de réfugiés, et le nombre d'habitants vivant dans ces camps, changent à mesure que le contexte évolue; il

22. Allan R, O'Reilly L, Gilbos V, Kilian A (2012). « An observational study of material durability of three World Health Organization-recommended long-lasting Insecticidal nets in eastern Chad ». *Am J Trop Med Hyg*, 87: 407-411. Voir: www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3435340/.

est donc important d'évaluer régulièrement les besoins et de veiller à disposer de suffisamment de moustiquaires pour couvrir la population à risque.

La quantification des besoins se fait comme suit :

- On estime le nombre d'habitants vivant dans les camps de personnes déplacées ou de réfugiés situés dans la zone cible, et on ajoute une marge d'erreur fondée sur les mouvements de population prévus. Durant la phase de macro-quantification, cette marge d'erreur peut s'appliquer sous forme de moyenne; cependant, pour toucher le plus de personnes possible et éviter des ruptures de stock, les moustiquaires doivent être attribuées aux camps en fonction des besoins réels.
- Après avoir estimé la taille de la population, il convient de définir le nombre de personnes que compte chaque foyer ou structure en moyenne, en se servant des données disponibles susceptibles d'être les plus exactes, quelles qu'elles soient.
- Aux fins de la macro-quantification, le nombre de moustiquaires nécessaire se définit en divisant l'estimation de la taille de la population par 1,8, ou en multipliant l'estimation du nombre de familles ou de structures par le nombre de moustiquaires que chacune va recevoir.
- Quelle que soit la méthode de quantification employée, il convient d'ajouter un stock d'urgence de 10 % au nombre de moustiquaires requis.

5.1.5 Quantification de MII en vue d'une campagne de distribution massive

Le processus de quantification des MII en vue d'une campagne de distribution massive varie en fonction du type de campagne mis en œuvre (campagne ciblée ou campagne de couverture universelle; la zone de mise en œuvre compte des personnes déplacées, des personnes régulièrement installées,

ou des deux; etc.). Par ailleurs, la quantification vise à prévoir les besoins, surtout dans les cas où le budget est « fixé » sur une longue période.

- Dans le cadre d'une **campagne de couverture universelle**, la quantification se fait en suivant la recommandation de l'OMS²³, c'est-à-dire en divisant la taille de la population par 1,8, et en arrondissant le nombre de moustiquaires par excès durant le recensement des foyers, dans les cas où un foyer compte un nombre de membres impair. Selon l'expérience de nombreux pays, les estimations de population tendent à ne pas correspondre aux données recueillies pendant la micro-planification ou le recensement des foyers. C'est pourquoi il convient d'ajouter aux besoins d'ensemble un stock d'urgence de 10 % dans les pays où le dernier recensement de la population remonte à plus de cinq ans.
- Dans le cadre d'une **campagne de couverture universelle intégrée**, il est essentiel de procéder à la quantification de concert avec les partenaires mettant en œuvre d'autres interventions aux fins de la campagne, en vue d'aboutir à un consensus au sujet de la population cible. Chaque intervention mise en œuvre dans le cadre d'une campagne intégrée étant susceptible d'avoir une incidence sur la portée des autres interventions, il est vital de disposer de suffisamment de MII pour répondre aux besoins de la population, ainsi que d'un stock d'urgence en cas de dépassement des objectifs. Ce stock d'urgence doit être en adéquation avec les plans de toutes les interventions.
- Dans le cadre d'une **campagne de distribution de MII ciblant les enfants de moins de cinq ans ou d'autres groupes de population**, la quantification se fait en calculant le nombre de bénéficiaires ciblés et en ajoutant un stock d'urgence de 10 %

23. OMS (2017). « Achieving and maintaining universal coverage with long-lasting insecticidal nets for malaria control ». Voir : apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259478/WHO-HTM-GMP-2017.20-eng.pdf;jsessionid=CB09AD34F305D9B4CF3F-DA8BBF3105B9?sequence=1 (en anglais uniquement).

pour tenir compte des inexactitudes des estimations de population. L'ajout de MII aux lots peut inciter davantage de familles que prévu à prendre part à la campagne, ce qui doit aussi être pris en compte lors de la quantification des besoins. Si les données à disposition concernant la campagne précédente montrent que l'on avait durant la phase de micro-planification largement sous-estimé le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui seraient vaccinés, on peut se fonder sur ces informations pour plaider en faveur d'un plus grand pourcentage de stock d'urgence de MII, en vue d'éviter des ruptures de stock et des problèmes d'accès aux autres interventions.

Si une distribution de MII est intégrée à une administration de médicaments, à une campagne de vaccination ou à d'autres interventions relevant du domaine de la santé maternelle et infantile, il est important que les résultats de la quantification soient harmonisés entre les différents programmes et interventions.

Les enfants pouvant connaître des ralentissements ou des retards de croissance, il se peut que pendant des campagnes ciblant les enfants de moins de cinq ans, des enfants de plus de cinq ans se présentent pour bénéficier des services proposés. Si ces enfants sont censés bénéficier des autres interventions, il convient de leur donner une MII, et donc d'ajuster les résultats de la quantification en conséquence.

5.1.6 Recensement des partenaires

Lors de la quantification des besoins en MII dans tous les circuits de distribution, il importe de cartographier l'offre des différents partenaires pour éviter de gaspiller des ressources limitées. Le Comité de Partenaires d'assistance régionale/nationale (CPARN) du partenariat Faire reculer le paludisme (FRP) dispose d'un modèle permettant d'analyser les écarts entre différents programmes. Celui-ci comporte une section

destinée à la comptabilisation des contributions des donateurs et des partenaires. En réalité, il peut être difficile d'obtenir ces renseignements dans un environnement opérationnel complexe, car les partenaires sont susceptibles de recevoir certains produits en fonction du type de crise et de changement observé tout au long d'une année, ou de ne pas savoir suffisamment à l'avance ce qu'ils vont recevoir. En dépit de ces difficultés, le ministère de la Santé devrait essayer de coordonner les partenaires. Si ce n'est pas possible, il devrait faire appel aux groupes sectoriels (en particulier le Groupe sectoriel de la santé et le Groupe sectoriel du logement) pour coordonner les produits nécessaires et en attente.

5.1.7 Prévision des problèmes susceptibles d'entraver une distribution massive

Même si l'on déploie tous ces efforts, la quantification peut poser problème et entraîner un déficit ou un surplus de moustiquaires. En prévision de ces deux situations potentielles, il est important d'élaborer des plans et des stratégies à mettre en œuvre en cas de déficit de moustiquaires (modification des stratégies d'attribution, ciblage des régions ou populations touchées par une forte incidence/difficiles d'accès, définition de critères de hiérarchisation des priorités) ou de surplus (stockage sûr, mise en évidence de circuits de distribution supplémentaires, en particulier en cas de couverture incomplète ou si des personnes se sont déplacées sans outils de lutte antivectorielle). Le fait d'élaborer dès le départ des plans d'urgence permettra d'éviter de prendre des décisions dans la panique si des problèmes surgissent durant la mise en œuvre. Il convient d'associer aux plans d'urgence une stratégie de communication claire, portant notamment sur la communication avec le gouvernement ou d'autres dirigeants locaux au sujet de l'utilisation de moustiquaires et de l'usage réservé aux moustiquaires restantes à la fin de la distribution (celles-ci resteront stockées dans des structures locales ou seront déplacées en vue de couvrir d'autres populations vulnérables).

5.1.8 Quantification des MII en vue d'une distribution continue

La quantification des besoins en vue d'une distribution continue doit tenir compte des groupes cibles (enfants de moins d'un an, enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes, femmes en âge de procréer), du calendrier (MII distribuées à l'issue d'une série de vaccinations, lors d'une première consultation en soins prénatals et/ou à l'occasion d'un accouchement en établissement de santé, sur prise en charge en raison d'une forme de paludisme grave, etc.), des stratégies d'attribution (une, deux ou plusieurs MII distribuées en temps opportun

à un groupe approprié) et des circuits de distribution (établissement de santé, centres communautaires, postes avancés, etc.) choisis. Si l'on envisage de procéder à une distribution dans des établissements scolaires, il convient de suivre les recommandations de la publication *Distribution scolaire de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action – Guide récapitulatif basé sur des expériences nationales récentes*²⁴ en matière de quantification.

Le tableau ci-après propose des orientations générales sur la quantification, classées par circuit de distribution :

Circuit	Cible	Quantification
Distribution massive de MII ciblant des populations particulières (par exemple des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés, etc.)	Personnes seules ou familles s'installant dans des camps ou des établissements humains, ou les quittant	Nombre de familles x nombre de moustiquaires (deux ou trois) OU estimation de population ÷ 1,8 x 2 (comptabilisation des moustiquaires reçues à l'arrivée dans un camp ou établissement humain ainsi qu'à la sortie du camp ou établissement humain) + 10 % de stock d'urgence
Distribution massive de MII au niveau national ou sous-national, visant à parvenir à la couverture universelle de la population	Ensemble de la population se trouvant dans la zone géographique ciblée	Population totale ÷ 1,8 + 10 % de stock d'urgence
Distribution massive de MII intégrée à d'autres interventions sanitaires, visant à parvenir à la couverture universelle	Ensemble de la population se trouvant dans la zone géographique ciblée	Population totale ÷ 1,8, mais le stock d'urgence est harmonisé avec celui prévu dans le cadre des autres interventions (a priori 10 %, mais possiblement plus)
Distribution massive de MII intégrée à d'autres interventions sanitaires, ciblant des groupes de population particuliers	Population cible (exemple : enfant de moins de cinq ans, femmes enceintes) se trouvant dans la zone géographique ciblée	Population totale x pourcentage du groupe cible + stock d'urgence harmonisé avec celui prévu dans le cadre des autres interventions (a priori 10 %, mais possiblement plus)
Distribution continue passant par des services de routine ou d'autres circuits et ciblant des groupes de population particuliers	Population cible (exemple : femmes enceintes recevant des soins avant et/ou à la naissance de l'enfant)	Dépend du circuit choisi ²⁵

24 Voir : www.continuousdistribution.org/wp-content/uploads/2017/02/School-Based-Distribution-of-Long-Lasting-Insecticidal-Nets-2016_FR.pdf.

25 Voir : www.continuousdistribution.org/contexte/introduction-la-distribution-continue-de-mii/?lang=fr.

5.2 Quantification du personnel en charge du recensement des foyers et des distributions en porte-à-porte

La première quantification du personnel requis pour atteindre tous les foyers durant le recensement des foyers et la distribution de MII en porte-à-porte s'effectue pendant la phase de macro-planification. On s'appuie à cet effet sur des hypothèses d'ordre général, dans l'objectif de mettre au point un macro-budget. Pour définir la quantité de personnel/d'équipes de recensement nécessaire, il est conseillé d'ajouter l'équivalent de 10 % au nombre de foyers recensés pour parer aux estimations de population généralement inexactes et ainsi éviter une longue phase de recensement ou un trop grand nombre d'erreurs à corriger. Le personnel supplémentaire permettra d'amortir les effets d'estimations de population médiocres, d'une part, ainsi que d'une faible capacité en matière de collecte de données et d'une mise en œuvre plus lente que prévu (en raison de problèmes d'accès, de la suspension d'activités pour des raisons sécuritaires, etc.), d'autre part.

Dans le cadre d'un recensement des foyers ou d'une distribution en porte-à-porte, le personnel de campagne devrait travailler en binôme ou en groupe pour des raisons de sécurité. Durant la macro-planification, le nombre de foyers à atteindre chaque jour ne devrait pas excéder 20 pour les équipes opérant en milieu rural, et 30 pour les équipes opérant en milieu urbain (zone densément peuplée). Ces chiffres ont été définis en partant du principe qu'une journée de travail compte entre six et huit heures, et sont susceptibles d'être trop élevés selon la situation. Ainsi, des considérations liées à la sécurité peuvent entraîner une diminution des heures de travail, et donc du nombre de foyers pouvant être atteints. Lors de la planification et de la budgétisation, il convient de tenir compte de ces facteurs pour éviter des retards et des défauts de mise en œuvre. Le fait de limiter le nombre de foyers à atteindre par jour à un nombre inférieur durant la macro-

planification garantit une certaine flexibilité pendant la micro-planification, lorsqu'il s'agit de calculer la quantité de personnel nécessaire pour effectivement atteindre toutes les zones ciblées. Cette mesure permet aussi au personnel de campagne de disposer de suffisamment de temps pour présenter clairement la campagne et le mode d'attribution/de distribution des MII, répondre aux éventuelles questions et dissiper les rumeurs ou fausses informations en même temps, au cours des visites à domicile.

La quantité de personnel effectivement requis en vue du recensement des foyers et/ou de la distribution en porte-à-porte est déterminée durant la micro-planification, ce qui permet de faire correspondre à toutes les zones difficiles d'accès une quantité de personnel et un budget suffisants pour atteindre tous les foyers. À l'issue de la micro-planification, la quantité de personnel nécessaire en vue du recensement des foyers est susceptible d'être considérablement plus élevée que celle indiquée dans le macro-plan, car durant la macro-planification, la quantité de personnel requise en vue du recensement des foyers se calcule par exemple en partant du principe qu'une équipe de deux personnes atteint un nombre de foyers donné en un certain nombre de jours. Pendant la micro-planification, il se peut que le recensement des foyers doive être effectué par des équipes vivant dans chacune des localités ciblées, ce qui nécessite l'intervention d'équipes supplémentaires. Cependant, en fonction de la taille de chaque village ou localité, il se peut que les équipes n'aient pas besoin d'être déployées aussi longtemps.

5.3 Quantification des superviseurs à tous les niveaux

Il convient d'examiner attentivement le nombre de superviseurs requis à chaque niveau en fonction du contexte observé dans les zones de mise en œuvre. Dans le cadre d'une campagne standard, un superviseur peut être responsable du personnel de recensement et de distribution

intervenant au sein de différentes communautés, mais dans un environnement opérationnel complexe, il faut évaluer l'opportunité de cette approche sur le plan de la sécurité du personnel et des conditions d'accès. Dans les régions où le taux d'analphabétisme est relativement élevé, il se peut que les superviseurs doivent travailler sans discontinuer avec les équipes de recensement et de distribution dont ils ont la charge pour veiller à ce que la collecte de données soit effectuée correctement et à ce que les messages diffusés soient clairs et cohérents. Il en va de même pour les superviseurs des échelons supérieurs (par exemple au niveau des districts, des régions ou du pays), qui peuvent avoir à fournir un appui intensif à des superviseurs communautaires aux faibles capacités. Dans tous ces cas, il convient d'étudier la question du rapport équipes/superviseurs de façon à ne pas surcharger les superviseurs et à ne pas se retrouver dans une situation où les superviseurs ne peuvent pas rendre visite à toutes les équipes. Pour remplir effectivement son rôle et atténuer les risques de sécurité, un superviseur communautaire peut superviser trois à quatre équipes chargées du recensement des foyers et un ou deux points de distribution. Dans certains contextes, ces chiffres peuvent toutefois être encore trop élevés; il convient donc de les ajuster pendant la micro-planification.

Il convient de définir le nombre de niveaux de supervision requis au-dessus des superviseurs communautaires en fonction des rôles et responsabilités à assumer, en particulier s'agissant de la qualité de la collecte de données et de la récupération des outils de collecte de données papier sur leur lieu d'utilisation. Dans certains pays, il arrive qu'un autre niveau de supervision existe entre les districts et les communautés (exemple: sous-district, département ou localité). Ce niveau vise principalement à appuyer les superviseurs de district dans leurs tâches, notamment la récupération des formulaires de collecte de données. Le fait d'accroître le nombre de superviseurs opérant dans chaque district,

soit en ajoutant un niveau de supervision, soit en augmentant le nombre de superviseurs intervenant au niveau du district ou du sous-district, contribue à réduire les distances que les superviseurs doivent parcourir, les risques liés aux déplacements en dehors des heures acceptables, ainsi que le nombre d'acteurs auxquels les superviseurs ne parviennent pas à rendre visite. Par ailleurs, en limitant au minimum le nombre de cascades de formation, on peut accroître le nombre de superviseurs au niveau central, régional et des districts/sous-districts en vue d'assurer en temps opportun la formation des superviseurs communautaires et des équipes chargées du recensement et de la distribution.

5.4 Distribution à partir de sites fixes : nombre de points de distribution requis

Aux fins de la macro-quantification, le nombre de sites fixes requis se définit généralement en tenant compte du nombre de personnes à servir et de MII à distribuer chaque jour.

Si le nombre de sites dépend du nombre de personnes à servir chaque jour, la quantification variera en fonction de la stratégie de campagne adoptée :

- Dans le cadre d'une campagne ciblée permettant à chaque bénéficiaire de recevoir une moustiquaire (exemple: distribution intégrée à une campagne de vaccination ciblant les enfants de moins de cinq ans), le nombre de moustiquaires à distribuer par jour est égal au nombre de personnes appartenant à la population cible attendues chaque jour sur le site. Dans le cas d'une campagne intégrée, le nombre de personnes à cibler par jour doit être le même pour toutes les interventions prévues.
- Dans le cadre d'une campagne de couverture universelle, les moustiquaires sont attribuées à des foyers plutôt qu'à des personnes; toutefois, c'est généralement une personne représentant un foyer qui se présente au point de distribution. Durant

la phase de macro-planification, il convient de discuter et de décider du nombre de personnes que l'on peut servir par jour tout en préservant la redevabilité concernant les MII et en limitant au minimum les problèmes liés à la gestion des foules, en vue d'établir les paramètres du budget. Il convient ensuite d'affiner ce nombre durant la micro-planification.

Si, dans le cadre d'une campagne de couverture universelle, le nombre de sites dépend du nombre de personnes à servir, on ne doit pas prévoir de recevoir plus de 150 personnes par jour sur un même site (en milieu urbain comme rural), pour des raisons de gestion des foules et de redevabilité (sachant que beaucoup de personnes se présentent sur les sites le premier et le deuxième jours de la distribution). Pour quantifier le nombre de points de distribution, il faut donc diviser le nombre de foyers ciblés (chaque foyer devrait compter un bénéficiaire) par 150 (ou quelque autre nombre défini) et le multiplier par le nombre de jours de distribution²⁶.

Pour atténuer les problèmes surgissant durant la distribution, il faut entre autres prévoir de servir moins de personnes par jour. Cependant, il faut compenser ce petit nombre de bénéficiaires par point de distribution par un nombre de points de distribution plus élevé, ou par le recours à des sites de pré-positionnement permettant de stocker en un même lieu des moustiquaires destinées à différents points de distribution.

Le fait de définir un petit nombre de bénéficiaires par point de distribution suppose de créer un grand nombre de points de distribution, ce qui a une incidence sur le budget. On ne connaîtra le nombre réel de points de distribution que lors de la micro-planification, mais le fait de quantifier davantage de points de distribution au stade macro permet de s'accorder une flexibilité

budgétaire en vue des modifications contextuelles à apporter dans chaque zone de mise en œuvre. Quel que soit le nombre de personnes à servir chaque jour, il convient de détailler, dans les documents de formation, de communication et de planification des activités de supervision, les mesures à prendre pour atténuer les risques liés à la gestion des foules pendant les premiers jours de la distribution.

5.5 Quantification des sites de pré-positionnement en vue d'une distribution en porte-à-porte

Aux fins de la macro-quantification des sites de pré-positionnement en vue d'une distribution en porte-à-porte, il convient de calculer le nombre de foyers à atteindre à partir d'un site en particulier. Ce nombre varie dans chaque zone cible en fonction de la densité de population ou du dispersement de la population. Ainsi, dans une région où l'on recense 20 000 habitants vivant dans des villages comptant en moyenne 1 000 habitants, et où un site de pré-positionnement dessert cinq villages, le nombre de sites de pré-positionnement se calcule en divisant le nombre d'habitants de la région par 5 000, ce qui est égal à quatre. Au moment de la définition des paramètres de macro-planification, il convient de prendre en compte la taille moyenne des villages, le contexte sécuritaire et les conditions d'accès aux villages. Comme dans le cadre d'une distribution à partir de sites fixes, on modifiera le nombre de sites de pré-positionnement durant la phase de micro-planification selon le contexte réel; ce nombre est donc susceptible de croître ou décroître en fonction des mouvements de population et des conditions d'accès.

26. Remarque: pour estimer le nombre de moustiquaires par point de distribution, il convient de calculer le nombre maximal de MII à distribuer par jour et de le multiplier par le nombre de jours de distribution. Le nombre de moustiquaires à distribuer par jour correspond au nombre de personnes à servir. S'il est prévu de distribuer 500 moustiquaires par jour, et que la stratégie consiste à distribuer au maximum trois moustiquaires par foyer, alors un point de distribution servira en principe au moins 167 personnes par jour.

6. Approvisionnement

Il est indispensable que les équipes chargées des programmes et de la logistique aient leur mot à dire sur les décisions à prendre en matière d'approvisionnement. Un certain nombre de décisions importantes doivent être prises lors de l'achat, notamment concernant les spécifications et l'emballage des moustiquaires, ainsi que les modalités de livraison des MII.

6.1 Moustiquaires : spécifications et préférences²⁷

Pour intervenir dans un environnement opérationnel complexe, surtout pour répondre à des besoins humanitaires urgents, il est préférable de choisir des moustiquaires dont les spécifications correspondent à celles des moustiquaires déjà en stock afin de faciliter un déploiement rapide. Au moment de prévoir les stocks à acheter et à utiliser selon que de besoin pour faire face à des crises humanitaires, il convient de réfléchir aux différentes particularités de l'environnement opérationnel complexe susceptibles d'avoir une influence sur l'acceptation et l'utilisation des moustiquaires. La couleur et la forme peuvent être d'importants éléments à prendre en compte, quoique de récentes indications montrent que si les habitants d'Afrique subsaharienne préfèrent parfois largement certaines formes et couleurs, ces préférences n'ont généralement aucune incidence sur l'utilisation d'un produit autre. Toutefois, il arrive que des bénéficiaires refusent ou utilisent mal des produits de certaines couleurs, en raison de la signification culturelle de ces dernières (exemple: la couleur blanche peut être associée à la mort). Au moment d'acheter des moustiquaires, il est possible qu'il faille tenir compte des conditions de vie des habitants des zones visées par la distribution. Des MII blanches font ressortir la poussière et sont susceptibles d'être lavées plus souvent que des moustiquaires de couleur, ce qui corrode l'insecticide et

accroît l'usure des moustiquaires. Il convient d'envisager d'acheter des moustiquaires de couleur pour limiter la fréquence des lavages. Si l'on distribue les moustiquaires en stock et que celles-ci sont blanches, la communication pour le changement de comportement doit mettre l'accent sur le fait qu'un trop grand nombre de lavages réduit l'efficacité des moustiquaires. Pour les personnes dormant en extérieur (par exemple au Cambodge), des moustiquaires pour hamac imprégnées peuvent être plus appropriées. Dans certains contextes comme au Soudan du Sud et dans le nord du Kenya, il est préférable de se servir de toiles de coton opaque imprégnées (exemple: Dumuria), car celles-ci préservent davantage l'intimité; toutefois, l'insecticide ne dure pas aussi longtemps que sur d'autres moustiquaires en tissu.

6.2 Emballage des MII

En règle générale, en vue d'une distribution dans un environnement opérationnel complexe, il convient d'acheter des MII emballées individuellement plutôt que par lots, au cas où la distribution subirait des retards. Dans les pays qui, forts de leur expérience des distributions de MII dans des environnements opérationnels complexes, sont certains de ne pas subir de grands retards, on peut envisager d'acheter des moustiquaires emballées par lots. Il est bon de consulter les fournisseurs au sujet des avantages et des risques potentiels que présentent les emballages biodégradables ou biofragmentables, surtout si l'on estime que les moustiquaires sont amenées à être stockées de manière prolongée.

S'agissant des MII achetées dans des emballages individuels, le plan de gestion des déchets devrait mettre fortement l'accent sur la diffusion de messages aux familles pendant la distribution de MII, portant sur les moyens de se défaire des emballages plutôt que sur toute forme de gestion collective des déchets aux points de distribution

27. Koenker H, Yukich JO (2017). « Effect of user preferences on ITN use: a review of literature and data ». *Malaria Journal*, 16:233. Doi:10.1186/s12936-017-1870-8.

ou sur les sites de pré-positionnement. La plupart du temps, il n'est pas possible de récupérer les emballages individuels, et les coûts peuvent se révéler élevés si l'accès est difficile et si les entreprises de transport facturent des frais élevés pour l'acheminement de produits.

Dans les cas où une distribution de MII cible des camps de réfugiés existant de longue date, il est possible d'acheter des moustiquaires sans sacs plastiques individuels, car la situation est plus stable, on connaît le nombre de familles bénéficiaires, et le calendrier de la distribution ne devrait pas souffrir de retards importants.

6.3 Niveaux de livraison

Voir la note 4 du Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP : « *Systèmes de livraison des moustiquaires* »²⁸.

Dans un environnement opérationnel complexe, il convient de réfléchir attentivement au lieu de livraison des MII à leur arrivée dans le pays. Qu'il soit centralisé, décentralisé ou mixte (décentralisation partielle et conservation partielle des produits à un niveau supérieur de la chaîne logistique), le modèle de livraison présente des avantages et des inconvénients qui doivent être examinés dans le cadre de l'évaluation et de l'atténuation des risques, en vue de déterminer la méthode la plus pratique, la moins risquée et la plus souple en cas de modification des plans. Bien qu'il soit possible de mettre en place une livraison décentralisée au niveau des régions ou des districts, il est impératif d'étudier cette possibilité au regard de la fiabilité des données démographiques utilisées et de la précision des projections concernant les besoins, ainsi que du contexte sécuritaire et de la stabilité de la zone cible (dans une optique de stockage des MII). Aux niveaux décentralisés, les estimations de population risquent d'être entachées d'erreur en raison de mouvements de population, ce qui peut compliquer les choses et obliger à déplacer latéralement les moustiquaires d'un lieu décentralisé à un autre. Si l'on prévoit de procéder

à une livraison décentralisée, la priorité doit être de rassembler des données démographiques au niveau des districts et des régions.

Que l'on choisisse un modèle de livraison centralisé, décentralisé ou mixte, il est important de suivre continuellement le contexte sécuritaire du/des lieu(x) de stockage défini(s) et de disposer de plans d'urgence préalablement élaborés pour éviter d'exposer le personnel logistique et les MII à des risques excessifs dans le cas où il faudrait changer de lieu de livraison ou faire face à un retard de livraison.

Quel que soit le niveau de livraison et de stockage choisi pour les MII, la sécurité constitue un élément d'appréciation important (voir la section 9).

6.4 Achat de conteneurs

Si les capacités de stockage sûr sont limitées au niveau national ou sous-national, un pays peut envisager d'acheter les conteneurs utilisés aux fins de l'acheminement des moustiquaires afin de les stocker une fois qu'elles auront été livrées. Le prix des conteneurs varie en fonction de leur état. Un conteneur « en fin de vie » peut ne pas être suffisamment en bon état en vue d'un stockage prolongé ; durant la phase d'achat, il convient donc de spécifier l'état désiré et d'inscrire les conteneurs voulus au budget.

Si l'on prévoit de procéder à une livraison décentralisée, il est primordial d'évaluer la capacité des transporteurs d'acheminer les conteneurs et de les décharger aux niveaux inférieurs de la chaîne logistique. S'il n'est pas possible de décharger les conteneurs aux niveaux inférieurs, alors on ne devrait pas envisager de livraison en conteneur.

Pour plus de renseignements concernant l'utilisation de conteneurs aux fins de la livraison et du stockage, voir aussi la section 14.11 (« Livraison en conteneur »).

28. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.



6.5 Outils supplémentaires

Durant la phase d'approvisionnement, il est possible d'acheter d'autres matériaux en plus des moustiquaires, notamment des ficelles ou des crochets pour suspendre les moustiquaires, des supports visuels montrant comment suspendre correctement les moustiquaires, les entretenir et les réparer, des supports visuels montrant comment passer d'une moustiquaire rectangulaire à une moustiquaire conique, etc. Compte tenu des capacités d'impression et de production souvent limitées au niveau national, ainsi que du coût élevé de ces activités, il convient d'envisager de demander à un fournisseur de produire/d'emballer ces matériaux pour que ceux-ci arrivent en temps voulu et soient d'une qualité suffisante.

Étant donné le calendrier d'approvisionnement, il faut décider de commander ou non des matériaux ou supports supplémentaires à un stade précoce du processus de planification.

6.6 Assurance

Afin que la perte, le vol ou la dégradation de moustiquaires n'entraînent pas de répercussions financières, il est important que l'assurance souscrite couvre les MII tout le long de la chaîne logistique (durant le transport et le stockage). Dans le cadre de l'appel d'offres de transport de MII, l'assurance doit compter parmi les critères clés de sélection des vendeurs; de même que si l'on loue des entrepôts à des particuliers ou à des entreprises, l'assurance doit compter parmi

les critères clés de sélection des entrepôts. Il est probable qu'il soit difficile, voire impossible d'obtenir une assurance, et que le fait d'en faire un élément central du processus d'appel d'offres limite le nombre d'offres reçues. Par ailleurs, les polices d'assurance disponibles ont tendance à être coûteuses. Il s'agit néanmoins d'un élément primordial qu'il faut inclure dans les plans et dont il faut calculer le prix de revient dès le début du processus de planification.

Dans les pays où il est impossible de bénéficier d'une assurance couvrant toutes les phases de transport et de stockage tout le long de la chaîne logistique, il est important que le(s) donateur(s), le pays et les partenaires s'accordent sur l'approche la plus rationnelle à suivre concernant la question de l'assurance et de la responsabilité quant aux risques.

6.7 Suivi logistique

Il est essentiel de procéder à un suivi logistique et de communiquer régulièrement les dates

d'arrivée des MII à tous les partenaires concernés. Étant donné que le contexte peut évoluer à tout instant, il est nécessaire de pouvoir demander aux fournisseurs et aux administrateurs du transport dans le pays d'interrompre un envoi, de retarder une livraison, de changer de lieu de livraison, etc., si les risques que présente une livraison prévue deviennent trop importants ou si des zones deviennent inaccessibles. Il importe de suivre le contexte sécuritaire et les conditions d'accès à chaque point de livraison, ainsi que l'arrivée des moustiquaires, pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur les éventuelles modifications nécessaires en cas d'évolution de la situation sur le terrain. Il est indispensable d'incorporer cette souplesse dans les dispositions contractuelles arrêtées avec les donateurs et les fournisseurs, et il convient d'en discuter avec les différentes administrations et les partenaires concernés pour éviter tout malentendu si la planification et la mise en œuvre doivent subir des modifications.

7. Coordination

7.1 Coordination des activités sanitaires

Dans certains contextes, en situation d'urgence ou de crise prolongée, les structures gouvernementales ne sont pas en mesure d'assurer la bonne coordination des partenaires. La coordination des acteurs peut alors être effectuée par les groupes sectoriels ou des cellules spéciales souvent dirigées par le ministère de la Santé et constituées en raison de l'apparition ou du prolongement d'une crise ou d'une situation d'urgence. Les groupes sectoriels de la santé, du logement et de la logistique, ou les cellules spéciales propres à une crise (comme les cellules spéciales sur Ebola créées en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone), permettent d'établir des liens entre l'action des acteurs humanitaires et d'autres organisations opérant en faveur des populations déplacées, intervenant en cas de situation d'urgence et répondant aux besoins humanitaires. Souvent, des «sous-groupes sectoriels» sis dans des lieux stratégiques hors de la capitale visent à coordonner les activités des partenaires; il convient de les informer de toute activité prévue dans leur secteur et de nouer un dialogue avec les partenaires en vue de distribuer des MII dans le cadre de leurs activités continues.

7.2 Recensement des partenaires et coordination des ressources

Les MII ont cela de particulier que la coordination des contributions des partenaires peut poser problème, surtout si certaines MII sont distribuées en assortiment d'articles non alimentaires tandis que d'autres sont distribuées isolément. En outre, dans certains pays, on observe une offre excédentaire à l'intention des bénéficiaires habitant dans des zones aisément accessibles, tandis que d'autres zones moins accessibles où les vulnérabilités sont plus marquées et les besoins plus aigus, ne sont pas suffisamment desservies. Le renforcement de la coordination des acteurs contribue à assurer

une distribution plus rationnelle des produits disponibles et à atteindre les populations les plus marginalisées.

Une fois la zone de distribution de MII définie, il est essentiel de procéder à une cartographie des partenaires, ainsi que des régions géographiques et des activités auxquelles ils apportent un appui. Cet exercice doit amener à recenser les structures du ministère de la Santé, les institutions des Nations Unies, les ONG nationales et internationales, les organisations de la société civile et les organisations confessionnelles, les entreprises du secteur privé, ainsi que tout autre organisme opérant dans les zones ciblées. Des organisations locales, plus petites, présentes en permanence, quel que soit le contexte, jouissent souvent d'un meilleur accès grâce à des réseaux de personnalités influentes et d'acteurs implantés au niveau communautaire. L'exercice de cartographie permet d'identifier les partenaires présents qui pourraient éventuellement intégrer une distribution de MII aux interventions qu'ils déploient déjà.

7.3 Coordination nationale aux fins d'une campagne de distribution massive

Aux fins d'une campagne de distribution de MII visant à parvenir à la couverture universelle ou ciblant des populations particulières, il est important d'établir au niveau central une structure de coordination à laquelle les partenaires sont invités à contribuer pour s'assurer d'être informés des calendriers de planification et de mise en œuvre. Si la distribution visant la population globale et celle ciblant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés suivent des calendriers distincts, tous les partenaires doivent être au courant; ils pourront ainsi communiquer clairement et diffuser des messages cohérents en vue d'éviter l'apparition de rumeurs de différence de traitement. Un compte rendu des réunions portant sur la campagne doit être présenté lors des réunions des différents groupes sectoriels pour que tous les

partenaires aient connaissance des dates et lieux de distribution. Si une personne ne peut assister à une réunion, le compte rendu peut aussi lui être envoyé par courriel ou SMS.

Au vu des nombreux impératifs du ministère de la Santé et des partenaires, on crée souvent une structure rationalisée en vue de réduire le poids d'un trop grand nombre de réunions par rapport à d'autres priorités. On peut établir un groupe de coordination composé d'experts en stratégie, logistique, communication, sécurité, financement et suivi et évaluation, ce qui permet de prendre des décisions concernant plusieurs questions essentielles lors d'une seule réunion. Durant la phase de macro-planification, le groupe de coordination peut être divisé en plusieurs groupes de travail plus petits chargés de porter leur attention sur des domaines techniques spécifiques. Cette stratégie doit permettre de préparer tous les documents, les outils et les supports de campagne en temps opportun, de les valider et de les faire imprimer.

7.4 Coordination au niveau de la mise en œuvre

S'il est important de mettre en place une coordination entre le gouvernement et les acteurs humanitaires au niveau central, il est encore plus essentiel de coordonner les équipes chargées de la mise en œuvre. Il est indispensable d'assurer une coordination étroite et effective avec les gardiens et les personnalités influentes qui contrôlent l'accès à certaines zones géographiques (voir la section 12, « Sensibilisation, communication et mobilisation sociale »). Au niveau local, la coordination est essentielle pour : rassembler les différents acteurs ; entretenir un dialogue avec les structures du ministère de la Santé et d'autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux (exemple : organisations confessionnelles) ; négocier les accès ; tirer parti des ressources et des plans disponibles ; informer les forces de sécurité des activités prévues ; etc.

Dans une région visée par une distribution de MII, on peut faire face à différents contextes (zones plus ou moins stables, zones comportant des camps de personnes déplacées et/ou de réfugiés). Dans ces situations, la coordination est extrêmement importante, car tous les acteurs humanitaires et sécuritaires de la zone doivent être informés de la distribution de MII et de ses modalités (qui recevra quoi) en vue d'harmoniser leurs communications et les réponses faites aux questions des membres de la communauté ou d'autres parties prenantes. Cela vaut aussi pour les cas où la distribution visant la population globale et celle ciblant les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés suivent des calendriers distincts. En fonction de la nature de la crise ou de la situation d'urgence et de la manière dont celle-ci est gérée, il faudra œuvrer en coordination avec le(s) chef(s) de file des zones ciblées pour veiller à ne pas interrompre les systèmes précédemment établis et à préserver l'équité et la stabilité durant la distribution de MII.

7.5 Résolution d'incidents graves

À chaque niveau de mise en œuvre, il est important d'établir un comité « de haut niveau » (composé de dirigeants influents issus du gouvernement et d'ailleurs) auquel on puisse faire appel en cas de problème grave, et qui puisse contribuer à la prise de décisions concernant des questions essentielles comme la suspension d'une campagne jusqu'à ce que l'environnement opérationnel soit plus sûr. Souvent dirigé par le ministère de la Santé ou par un de ses représentants aux niveaux décentralisés, ce comité devrait se réunir chaque jour pendant la campagne elle-même, afin de prendre des décisions en temps réel, puis de veiller à ce que celles-ci soient communiquées aux équipes chargées de la mise en œuvre.

8. Dispositif de mise en œuvre d'une campagne de distribution massive de MII

Pour concevoir le dispositif de mise en œuvre d'une distribution de MII, il convient de tenir compte du fait que l'objectif est de parvenir à une large couverture d'une zone géographique et des foyers. Dans un environnement opérationnel complexe, il est improbable qu'un partenaire ait seul accès à toutes les zones ciblées, car les partenaires n'opèrent que dans certaines zones et exécutent des activités précises ciblant des populations particulières en fonction de la nature de la crise (exemple: catastrophe naturelle, conflit, etc.).

8.1 La souplesse: une exigence

Après avoir effectué l'exercice de cartographie décrit précédemment (section 7.2), il convient de lancer des discussions avec les partenaires recensés pour déterminer s'ils ont la capacité et la volonté d'intégrer une distribution de MII à leurs activités en cours. Dans certains cas, il leur sera facile d'intégrer une distribution de MII, tandis que dans d'autres, il leur sera impossible de prendre en charge une autre activité, car les équipes travaillent déjà à plein régime. Il se peut toutefois qu'ils puissent dans une certaine mesure appuyer le partenaire de mise en œuvre choisi.

Le dispositif de mise en œuvre doit être simple et souple. Sa simplicité tient à la définition du type de distribution de MII (campagne ou distribution continue), des apports (moustiquaires, supports de campagne, fonds, etc.) et des modalités (distribution intégrée à des activités de routine ou de sensibilisation continues, ou distribution massive indépendante). L'aspect le plus important à prendre en considération est l'objectif consistant à atteindre le plus de personnes possible au sein des groupes auxquels les MII sont destinées; les partenaires opérant dans les zones géographiques ciblées seront les mieux à même de juger de la meilleure façon d'y parvenir.

Le dispositif de mise en œuvre doit être souple à plusieurs égards :

1. Les partenaires initialement choisis en vue d'une distribution peuvent se trouver dans l'incapacité de distribuer des moustiquaires en raison de l'évolution du contexte. C'est pourquoi il est important d'établir durant l'exercice de cartographie initial une liste des partenaires privilégiés ainsi que des substituts pouvant être mobilisés.
2. L'évaluation des capacités des partenaires requiert elle aussi de la souplesse. Ainsi, il faut parfois assouplir les critères de sélection pour permettre à de plus petites organisations de participer et élargir la portée de la distribution de façon à atteindre des zones moins accessibles. L'exercice d'évaluation des risques (voir ci-après la section 8.5, « Stratégies d'atténuation ») permet de mettre en évidence les mesures d'atténuation à prendre pour collaborer avec ces partenaires. Ces mesures d'atténuation peuvent consister à prévoir des financements pour le personnel chargé des finances et de l'administration, à sous-traiter les paiements à des organismes tiers, à fournir des ressources humaines et un appui technique supplémentaires, etc.
3. Il est primordial de tirer parti des discussions engagées avec les partenaires de mise en œuvre potentiels pour comprendre le système de compte rendu que ceux-ci ont mis en place dans le cadre de leurs activités actuelles et la façon dont les rapports sur les MII peuvent être intégrés dans ce système. Plutôt que créer un système parallèle pour satisfaire les exigences des donateurs, il convient d'aborder avec les donateurs la question de la souplesse et de la rationalisation du système de compte rendu. Le fait d'établir des obligations supplémentaires en matière de compte rendu peut faire obstacle à l'acceptation des MII par un partenaire, ce qui peut compliquer encore l'accès aux populations cibles.
4. Entre le moment où l'on définit une stratégie de distribution et celui où on la

met en œuvre, et/ou pendant la phase de mise en œuvre, il se peut que la situation évolue dans les zones cibles, obligeant ainsi un partenaire à modifier la stratégie de distribution initialement définie. Ces modifications doivent bien entendu être communiquées au partenaire responsable de la distribution et/ou à la structure de coordination, mais on ne doit pas pour autant interrompre la planification et/ou la distribution pour renégocier les accords ou modifier le dispositif. Les accords doivent être suffisamment souples pour permettre aux équipes de terrain d'introduire des modifications en vue de raccorder la stratégie avec le contexte sans cesser de distribuer des MII aux bénéficiaires, ce qui compliquerait encore les choses. Plutôt qu'attendre une décision imposée d'en haut par un niveau plus centralisé et non opérationnel, il convient d'adopter ces modifications en prenant appui sur l'expérience du partenaire dans son domaine d'action. Il est utile de discuter ouvertement de cette exigence de souplesse lors de la planification de l'évaluation et de l'atténuation des risques.

En fonction des exigences et procédures d'une organisation ou d'un bailleur de fonds, il est vraisemblable qu'il faille signer des contrats et/ou des accords de projet. Ces accords doivent être souples, permettre d'introduire aisément des modifications selon l'évolution du contexte, et durer suffisamment longtemps pour tenir compte des retards possibles dans la mise en œuvre des activités et l'établissement de comptes rendus. On peut inclure dans ces accords et contrats des dispositions précises concernant les changements de stratégie.

Le dispositif de mise en œuvre peut varier en fonction du partenaire. Ainsi :

- Un partenaire peut ne demander que des MII, sans nécessiter d'autre appui (financements, ressources humaines) en vue d'une distribution.

- Un partenaire peut disposer de capacités de transport et récupérer des MII lors de l'acheminement d'autres produits par camion. Il se peut alors que la distribution de MII nécessite des fonds supplémentaires.
- Un partenaire peut demander des MII, un financement complet, des supports et une prise en charge des coûts opérationnels en vue d'une distribution.

Chacun de ces dispositifs requiert un système de compte rendu différent (rapports portant sur les produits seuls plutôt que sur les produits et les financements), mais dans la mesure du possible, le système de compte rendu doit correspondre à celui des partenaires (exemple : rapports uniques à l'intention des donateurs). Si un partenaire de mise en œuvre ne se sert pas de rapports uniques à l'intention des donateurs, le système de compte rendu doit satisfaire aux exigences minimales permettant au partenaire responsable de répondre aux inquiétudes des donateurs.

8.2 Besoins en ressources humaines

Pour que le partenaire de mise en œuvre tout comme le ministère de la Santé ou le partenaire responsable produisent de bons résultats, il est important de ne pas sous-estimer les besoins globaux en personnel. Il est indispensable de disposer de suffisamment de personnel pour désigner les partenaires, négocier avec eux, les recruter et coordonner leurs activités, et mettre en œuvre une distribution de MII passant par de multiples circuits et partenaires, la superviser, la suivre et en rendre compte.

Il est souvent important et nécessaire de collaborer avec des organisations nationales plus petites dont la présence dans leurs zones d'intervention est permanente. Ces organisations ont souvent la volonté de participer et l'accès à la population requis, mais elles disposent rarement de systèmes financiers et logistiques satisfaisant les exigences des grands donateurs. Si l'on est amené à signer des accords de mise en œuvre d'activités avec de plus

petits partenaires, le ministère de la Santé ou le partenaire responsable doit déterminer comment il renforcera les capacités de ces partenaires pour garantir une distribution de MII et une gestion des ressources (financières et matérielles) réussies. Il peut s'agir de mettre à la disposition de l'organisation partenaire du personnel supplémentaire chargé d'assumer des fonctions précises (exemple: gestion des finances ou de projets). Le ministère de la Santé ou le partenaire responsable doit aussi disposer de suffisamment de personnel de contrôle et d'appui.

Si le ministère de la Santé ou le partenaire responsable est amené à fournir au partenaire de mise en œuvre un appui direct sur le terrain pendant de longues périodes, il ne faut pas oublier de répondre aux besoins au niveau central de façon à assurer la continuité des activités. Pour que la distribution de MII se poursuive dans d'autres régions cibles du pays, les ressources humaines disponibles doivent être suffisantes pour permettre le déploiement d'équipes pluridisciplinaires (exemple: suivi et évaluation, logistique) sur le terrain et la poursuite des activités de coopération avec de nouveaux partenaires. Compte tenu de la possibilité de retards imprévus ou de la suspension d'activités dans ces contextes, on peut allonger la durée du déploiement des équipes de terrain, et par extension, celle des périodes de carence au niveau central (à moins que les ressources humaines n'aient été prévues en conséquence).

8.3 Gestion des fonds

Dans tous les cas, il est nécessaire de faire les enquêtes qui s'imposent pour veiller à ce que les partenaires aient la capacité requise pour exécuter les activités et les obligations administratives et de compte rendu définies. Il est utile d'élaborer des calendriers de budget, de paiement et de compte rendu standard, mais il se peut qu'il faille faire preuve de souplesse dans ces trois domaines. Avant de signer un contrat, on évalue les capacités des organisations partenaires sur le

plan des programmes, de la logistique et de la gestion financière, et les risques potentiels.

Nombre d'organisations auront déjà fait l'objet d'évaluations dans le cadre de leur coopération avec les Nations Unies, des ONG ou d'autres partenaires; ces évaluations peuvent servir de base aux enquêtes sur la performance et les capacités. À l'inverse, compte tenu de l'ampleur des activités mises en œuvre et de la quantité de personnel requise, nombre d'organisations (souvent de plus petites ONG locales) n'auront pas la capacité de satisfaire les exigences d'une distribution, en particulier d'une distribution massive de MII, en matière de logistique, de financement et de compte rendu.

Il faut décider si les partenaires recensés sont ou non en mesure de gérer des fonds. Dans l'affirmative, il est nécessaire de mener des négociations au sujet des transferts de fonds et des justifications requises en préalable au déblocage de fonds supplémentaires. Si les fonds circulent au gré des activités, il est important de marquer des pauses dans le calendrier de campagne pour permettre aux intervenants de justifier des fonds reçus et de recevoir des fonds supplémentaires aux fins de la poursuite de leurs activités.

Il arrive parfois qu'un partenaire soit en mesure de gérer les fonds aux fins de certaines activités, et que les paiements plus importants (transport, formation, personnel de mise en œuvre) soient sous-traités à un agent ou à un organisme de paiement ayant l'expérience du transport d'espèces et de l'exécution de paiements.

8.4 Gestion des produits et redevabilité les concernant

On peut, dans toute la mesure du possible, sous-traiter la gestion des opérations logistiques à des services de logistique tiers ou à des organismes des Nations Unies comme le Programme alimentaire mondial (PAM). Dans les cas où il est préférable de lancer un appel d'offres restreint

pour faire rapidement avancer le processus d'approvisionnement, le Groupe sectoriel de la logistique et d'autres organisations humanitaires peuvent fournir des informations utiles concernant les transporteurs fiables capables d'accéder aux zones géographiques ciblées. Dans le cadre de l'appel d'offres, l'assurance doit compter parmi les critères de sélection des transporteurs – à moins que cela n'empêche tous les candidats potentiels du pays ou de la zone cible de soumettre une offre. Le coût d'un contrat de transport augmente si l'on prévoit une assurance, mais le risque de perte et de dommage est élevé lors du transport ; il est donc indispensable de tenir compte de la question de l'assurance au moment de décider de sous-traiter l'acheminement de MII.

Si l'on sous-traite la gestion des opérations logistiques à des services de logistique tiers ou à des organismes des Nations Unies, le partenaire responsable peut directement se charger de recruter les sous-traitants et veiller à ce que les paiements soient exécutés en temps voulu. Cette stratégie est risquée dans le cas où le partenaire responsable retarde l'exécution de paiements ; mais il est encore plus risqué de transférer des fonds au partenaire de mise en œuvre, puis de se voir signifier l'inéligibilité de ces paiements (par exemple par un donateur) à la fin de la distribution, au motif que les procédures relatives aux appels d'offres, aux recrutements et aux paiements n'ont pas été suivies.

8.5 Stratégies d'atténuation

Si les partenaires ont des faiblesses en matière de gestion financière et logistique susceptibles de porter préjudice à la distribution, à la redevabilité concernant les MII et à la justification des fonds reçus, il convient de chercher d'autres solutions possibles, notamment :

- en cherchant des organisations en mesure d'apporter un soutien en matière de paiements (par exemple, des sociétés et des organisations confessionnelles peuvent

parfois transférer des fonds et exécuter des paiements, alors même que les capacités des banques et des agents de paiement sont limitées) ;

- en sous-traitant les opérations logistiques à un partenaire différent (par exemple, il se peut que des opérateurs du secteur privé ou des organismes des Nations Unies aient la capacité de gérer l'ensemble des opérations de transport, ce qui permet de laisser la responsabilité de la sous-traitance et des paiements au partenaire responsable plutôt qu'à l'organisme de mise en œuvre) ;
- en confiant la responsabilité de certaines activités (achat de supports, formation, assurance) au partenaire responsable de façon que le partenaire de mise en œuvre ait moins de fonds à gérer ;
- en créant, chez le partenaire responsable et au sein du PNLP, des équipes pouvant apporter des renforts à l'organisme de mise en œuvre et veiller au suivi des procédures relatives aux recrutements et aux paiements.

Voir aussi la section 10 (« Gestion des paiements »).

8.6 Obligations en matière de compte rendu

Compte tenu des difficultés inhérentes à l'organisation d'une distribution de MII dans un environnement opérationnel complexe, dans lequel il est probable qu'il faille collaborer avec différents partenaires, il est important de définir les obligations en matière de compte rendu dès les premières discussions avec les bailleurs de fond et les partenaires. Le plus important doit être d'assurer une distribution de MII la plus efficace possible et le renvoi de documents acceptables confirmant la réception de moustiquaires à distribuer.

En fonction du type de distribution choisi, les normes minimales en matière de redevabilité concernant une distribution de MII peuvent varier. Ainsi, si les MII sont destinées à des

personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les normes minimales peuvent fixer le nombre de foyers ou de familles à atteindre; si les MII sont destinées aux enfants et aux femmes enceintes, les normes minimales peuvent fixer le nombre de bénéficiaires à atteindre. Dans un environnement opérationnel complexe, les normes minimales ne requièrent en aucun cas d'établir une liste des noms des bénéficiaires. Dans certains pays, il est demandé aux bénéficiaires de fournir leur signature ou leur empreinte digitale lors de la réception de moustiquaires. Cependant, si la collecte de données présente un caractère sensible, si de longues procédures sont susceptibles de générer des frustrations, ou si le taux d'analphabétisme est élevé, cette méthode risque surtout d'entraver la distribution de moustiquaires. En outre, si le nom ou l'empreinte digitale des bénéficiaires ne permet pas de suivre leur trace, en raison de mouvements de population (ou autre), il est inutile de conserver la signature des bénéficiaires.

Afin de faciliter la désignation et le recrutement des partenaires aux fins de courtes activités de distribution de MII, il convient d'établir des normes minimales à respecter en matière de compte rendu. Celles-ci doivent être à la fois suffisamment simples pour permettre à des partenaires d'intégrer une distribution de MII à leurs activités courantes, et suffisamment fiables pour satisfaire les exigences des donateurs à l'égard de la recevabilité concernant les produits fournis. Elles ne doivent pas représenter une charge supplémentaire pour le partenaire et doivent, dans la mesure du possible, permettre l'élaboration de rapports uniques à l'intention des donateurs concernant les MII reçues.

Pour plus de renseignements concernant les données minimales requises, voir la section 15.



9. Sécurité

Quel que soit le contexte, la sécurité est un aspect primordial de toute distribution de MII. Il est indispensable de protéger la population cible, le personnel chargé de la distribution des MII, ainsi que les produits, et d'élaborer dès le départ des plans à cet effet. Dans la mesure du possible, il convient d'envisager d'assurer le personnel chargé de la distribution de MII, pour bénéficier d'un certain régime de couverture en cas d'accident, de blessure ou de décès. S'il est impossible de souscrire une assurance, il convient de négocier un budget « d'urgence » avec le donateur pour permettre au partenaire responsable de faire face aux problèmes susceptibles de surgir durant la mise en œuvre des activités de façon effective.

9.1 Choix des partenaires

Les partenaires et les organismes locaux, ainsi que les organisations responsables de la sécurité dans la zone ciblée, disposent vraisemblablement des informations les plus complètes concernant le contexte sécuritaire et ce que l'on peut faire ou non dans le cadre d'une distribution de MII. Ils sont les plus susceptibles de bénéficier de la confiance des communautés auprès desquelles ils interviennent, et disposent de différents moyens d'accéder à des zones dangereuses. Ces partenaires et organismes devraient faire partie du groupe chargé d'élaborer une stratégie initiale, et devraient compter parmi les sources d'information déterminant quand et comment les MII peuvent être acheminées, ou à l'inverse, quand elles ne le peuvent pas.

La sélection des partenaires doit respecter les procédures d'achat, mais mettre l'accent sur l'accès et des facteurs opérationnels plutôt que d'autres aspects. Le recrutement doit se limiter aux partenaires jugés en mesure d'agir d'après le recensement des organismes entretenant une présence opérationnelle effectué par l'OCHA, le Groupe sectoriel de la santé ou le Groupe sectoriel de la logistique, ou le HCR.

L'un des meilleurs moyens d'atténuer et de gérer les risques liés à l'insécurité est de passer par des partenaires établis de longue date dans les zones de mise en œuvre et jouissant de la confiance de la population locale.

9.2 Sensibilisation et mobilisation sociale

Les réunions de sensibilisation doivent viser à déterminer comment des personnalités influentes clés peuvent contribuer à faire établir et à préserver la sécurité tout au long de la distribution de MII. Il se peut qu'il faille organiser plusieurs réunions de sensibilisation. Dans des régions où sont installés des camps de personnes déplacées ou de réfugiés, il convient d'organiser des séances de sensibilisation à part avec les porte-paroles ou représentants des camps, en particulier si ces camps sont informels. En effet, les réunions de sensibilisation globales sont susceptibles de rassembler des représentants de factions que les habitants des camps ont fuies dans un contexte d'instabilité et de conflit; les porte-paroles ou représentants des camps y assistent donc rarement. Il se peut qu'il faille aussi organiser des réunions distinctes dans les cas où plusieurs partis politiques ou dirigeants participent à la gestion d'une même zone, mais ne souhaitent pas prendre part à la même séance de sensibilisation.

Il convient de négocier au plus tôt avec les factions qui contrôlent ou gèrent les zones ciblées par la campagne, puis de nouveau à l'approche du lancement de la mise en œuvre, pour s'assurer que les dates de lancement des activités soient communiquées clairement. Tous les « groupes de population spéciaux » comme les forces nationales, les factions militaires, les groupes armés, etc., surtout ceux susceptibles de nourrir l'insécurité pendant la distribution, devraient recevoir leurs MII avant le reste de la population et être encouragés à soutenir l'activité.

La mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement sont des activités extrêmement importantes en cas de distribution

dans un environnement opérationnel complexe, surtout si l'on doit modifier ou suspendre les activités après le début de la mise en œuvre. Dans ce cas, il est important de diffuser le plus rapidement possible des informations exactes sur les raisons de ces modifications ou interruptions, sur les mesures en train d'être prises, et sur la façon dont la population sera informée de la suite des opérations (exemple: date de redémarrage des activités). Un manque de renseignements peut entraîner l'apparition de rumeurs ou d'intrigues au sujet de la situation, et ainsi engendrer de l'insécurité. Voir aussi la section 12.2 (« Communication de crise »). Il convient de se servir de tous les canaux de communication possible pour veiller à diffuser des informations exactes et opportunes avant et pendant la distribution de MII. Il convient en outre d'établir des plans en vue de la communication d'après distribution, en particulier pour gérer les cas où des personnes n'auraient pas reçu de moustiquaires.

9.3 Visibilité d'une distribution de MII

Toutes les personnes prenant part à la mise en œuvre de la campagne de distribution de MII sur le terrain (personnel responsable du recensement des foyers et de la distribution de MII, superviseurs et chargés du suivi, opérateurs logistiques locaux) doivent pouvoir être

identifiées comme telles. Pour ce faire, on peut se servir de tabliers, de T-shirts, de casquettes ou de badges, lesquels permettent d'établir l'appartenance d'une personne à l'équipe de mise en œuvre d'une activité sanitaire. Quand une équipe demande à accéder à un foyer dans le cadre du recensement ou d'une distribution en porte-à-porte, ces signes distinctifs devraient permettre de rassurer les membres du foyer en leur montrant que cette visite a pour objet la distribution de MII.

Il est important que la campagne bénéficie d'une certaine visibilité. Pendant les réunions de sensibilisation, il convient de donner aux personnalités influentes et aux dirigeants des kits contenant des supports d'identification semblables (T-shirts et casquettes) et de les encourager à les porter avant le début des activités, pour ainsi habituer la population à la stratégie de marque de la campagne. Il faudrait aussi leur donner des posters à afficher dans des lieux publics, ainsi qu'à leur domicile et sur leur lieu de travail.

Au moment de prévoir les supports logotypés de la campagne, il convient de s'assurer que les couleurs et les images employées sont neutres et ne renvoient pas à des partis politiques ou à d'autres factions.



Il faut décider dès le début ce qu'il adviendra des différents supports achetés aux fins de la campagne, comme les objets logotypés et les mégaphones. Dans certains cas, on les récupère pour s'en servir dans le cadre d'autres activités, ainsi que pour éviter qu'ils soient détournés de leur fonction première. Si c'est ce qui est prévu, il faut élaborer un plan désignant les personnes chargées de cette tâche et indiquant le niveau où les supports seront acheminés, inventoriés et stockés. Au terme de la campagne, il conviendra d'établir un rapport sur les supports disponibles pour assurer un suivi adéquat.

9.4 Logistique

Les MII sont des produits utiles qui ont une grande valeur sur le marché de l'occasion. La première mesure à prendre pour atténuer les risques de pertes, de fuites et de vols durant le stockage est de choisir des lieux de stockage adéquats dans les zones les plus sûres. Il est en outre important de renforcer les structures de stockage choisies (barreaux, éclairages, cadenas), d'accroître la sécurité (c'est-à-dire le nombre de gardes) autour des lieux de stockage, et d'accroître la fréquence des inventaires physiques (pour contrôler les stocks) et des inspections surprises (pour vérifier que les outils de suivi sont remplis de façon correcte et cohérente). Si, pour des raisons liées aux programmes ou aux conditions d'accès, les lieux de stockage se situent dans des zones moins sûres, il convient de prévoir d'accroître la sécurité des lieux de stockage lors des journées d'inventaire physique pour limiter au minimum la possibilité de vols, et d'établir le budget en conséquence.

Le transport présente des risques de pertes et de vols tout aussi élevés, en particulier dans les cas où divers groupes ont dressé des barrages routiers, fouillent et pillent des camions à la recherche de marchandises, ou ont établi des péages informels et requièrent des paiements (en espèces ou en nature). Pour disposer d'informations opportunes sur l'évolution du contexte

sécuritaire, les déplacements des camions, les pertes de moustiquaires et les éventuels retards dans le calendrier d'arrivée des moustiquaires, il est important que le transporteur, le partenaire responsable et les partenaires de mise en œuvre communiquent régulièrement. Pour plus de renseignements sur la possibilité de recourir à des convois militaires ou autres, voir la section 14.8 (« Utilisation de convois militaires »).

9.5 Sélection du personnel

Dans tous les volets de la campagne, il est important de bien choisir le personnel pour assurer la sécurité des acteurs de la campagne. Les organisateurs de la campagne doivent sélectionner le personnel au plus tôt sur la base d'une discussion ouverte et transparente. Ils doivent par exemple étudier la question de savoir s'il vaut mieux désigner des gardes locaux, c'est-à-dire issus des communautés visées par la distribution, pour surveiller les sites de stockage de MII, ou engager une entreprise ou une organisation spécialisée qui propose des services dans le domaine de la sécurité. Tous les partenaires doivent définir précisément et accepter les critères de sélection des acteurs de la campagne (logisticiens, responsables et assistants d'entrepôt, gardes chargés de la sécurité, personnel de recensement des foyers, membres des équipes de distribution de MII, superviseurs, chauffeurs, etc.). Le plus important est que les acteurs soient recrutés au niveau local pour que la population ait confiance en leur capacité à accomplir leur tâche.

Le personnel choisi pour gérer les foules aux points de distribution varie d'un pays à l'autre. Quoi qu'il en soit, il est important d'examiner cette question et de tenir compte de plusieurs points : il faut faire en sorte que rien ne vienne porter préjudice à l'utilisation effective des MII (exemple : le contexte fait que les bénéficiaires de la zone ne se présenteront pas à la distribution si des forces de sécurité gouvernementales sont mobilisées) ; les personnes chargées de gérer les

foules ne doivent pas être elles-mêmes exposées au danger (le fait de confier cette fonction à des membres de la communauté favorise la participation des bénéficiaires, mais il se peut qu'il faille faire appel à un organisme plus expérimenté dans les régions où l'on s'attend à des problèmes plus importants); etc. Il convient aussi d'étudier la question de savoir s'il faut déployer des forces de sécurité armées, et de prendre des décisions en fonction du contexte

9.6 Participation des forces de sécurité nationales et internationales

Avant de commencer à mettre en œuvre les activités liées à la distribution de MII, les organisateurs de la campagne doivent communiquer avec les forces de sécurité locales et internationales présentes dans la zone et les informer des activités et des événements prévus, même s'il ne leur est pas demandé de fournir un appui direct à la distribution de MII. Ainsi, si la stratégie choisie consiste à distribuer des MII à partir de sites fixes, il est important que les forces locales et internationales sachent que de grands rassemblements de personnes sont prévus, susceptibles d'être parfois bruyants et agités en cas de retard ou de problème touchant la distribution de MII. Il convient de leur fournir une carte présentant tous les points de distribution. Si les forces locales ou internationales ne participent pas directement à la distribution de MII, leurs représentants et le(s) partenaire(s) de mise en œuvre doivent déterminer qui contactera les forces, et comment, si leur appui vient à être nécessaire.

9.7 Évaluation et atténuation des risques

Le risque, c'est la probabilité et l'impact d'un événement inattendu ou extrême pouvant avoir des effets positifs ou négatifs sur la réalisation d'un objectif. L'atténuation des risques est un processus de planification des étapes permettant d'amortir tout effet néfaste. Dans un environnement opérationnel complexe, du fait de la possibilité que la situation évolue rapidement, il convient de procéder au plus

tôt, dès la phase de macro-planification, à l'évaluation des risques et à la planification de l'atténuation des risques. Ces processus doivent ensuite être revus régulièrement, à savoir : en cas d'évolution significative du contexte; durant la micro-planification; avant le début de la mise en œuvre des activités; avant l'acheminement des moustiquaires vers les niveaux inférieurs de la chaîne logistique; etc. Dans les situations où il se peut que des mouvements de population se produisent pendant la planification et la mise en œuvre de la campagne, il est vital d'évaluer continuellement les risques pour pouvoir préparer des plans d'urgence en conséquence. L'évaluation des risques et la planification de l'atténuation des risques mettent souvent l'accent sur la logistique et sur la chaîne logistique dans son ensemble, mais en réalité, la planification de l'atténuation des risques ne doit pas concerner que la logistique. C'est un aspect primordial de tous les volets de la campagne, et la priorité des comités de coordination établis au niveau central et au niveau de la mise en œuvre doit être de mesurer les risques potentiels et de prévoir les mesures à prendre pour amortir leurs effets préjudiciables. Il convient de porter une attention particulière aux risques de fraude et de corruption, et d'élaborer des plans en vue d'atténuer ces risques, surtout si les équipes centrales ne supervisent la mise en œuvre des activités que de façon limitée. La planification de l'atténuation des risques peut avoir des répercussions sur le plan financier; il est donc important d'identifier ces éléments au plus tôt, dès la phase de macro-planification.

L'évaluation des risques et la planification de l'atténuation des risques doivent être réalisées pendant les ateliers de micro-planification pour que les risques existant au niveau de la mise en œuvre soient pris en compte et fassent l'objet d'une planification et d'une budgétisation. On peut affronter plusieurs risques au niveau de la mise en œuvre, à savoir, par exemple: le coût de l'essence dans les zones d'intervention est inconnu ou plus élevé que prévu; le coût de la location de véhicules est plus important que prévu en raison

d'une quantité de véhicules disponibles limitée; le coût du stockage est plus élevé que prévu, et les possibilités plus limitées. Toutes les parties prenantes doivent contribuer à la définition des risques potentiels et des mesures d'atténuation à prendre en conséquence, afin que les difficultés éventuelles soient identifiées de façon collective et que les personnes responsables de la mise en œuvre disposent de plans et d'un budget pour y faire face. Les parties prenantes devraient participer directement à l'élaboration des plans d'évaluation et d'atténuation des risques concernant leur domaine d'intervention, et devraient être chargées de veiller à ce que ces plans restent pertinents et actualisés au cours des phases de planification et de mise en œuvre de la distribution.

Pendant la semaine précédant la mise en œuvre de la campagne, et pour garantir une communication claire et effective, les équipes chargées de la logistique, des programmes et du suivi et de l'évaluation doivent se réunir pour mettre à jour la liste de risques potentiels et renforcer les canaux de communication en cas d'événement « normal » ou « extraordinaire » entraînant des répercussions sur la mise en œuvre de la campagne.

Pendant la mise en œuvre des activités, l'évaluation des risques et la planification de l'atténuation des risques se font « en temps réel ». Les responsables de la campagne doivent alors être en mesure de se servir des informations à leur disposition pour prendre des décisions de façon immédiate et faire face aux problèmes surgissant chaque jour sur le terrain.

Voir également la note 3 du Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP : « *Planification de l'atténuation des risques* ».

9.8 Suspension d'activités et signalement d'incidents

Une fois que les activités ont démarré, les intervenants se trouvant dans les zones de mise en

œuvre se transmettent la plupart des informations les plus récentes concernant la sécurité par téléphone (mobile ou satellite), radio ou autre moyen de communication. Tout incident de sécurité (agression à l'encontre du personnel de campagne, perte ou vol de moustiquaires, dégradation d'un véhicule de campagne, accident, etc.) doit être signalé (verbalement) aux responsables le plus rapidement possible, puis faire l'objet d'un compte rendu officiel (documentation, rapports écrits, déclarations). Il importe de prendre note des conditions particulières de la police d'assurance souscrite (le cas échéant) pour avoir connaissance du délai de signalement applicable en cas de perte ou de vol, et ainsi éviter un non-remboursement.

Il est nécessaire d'évaluer en continu les conditions d'accès et de sécurité de la région ciblée afin de garantir le libre passage du personnel de campagne. Si le libre passage du personnel de campagne ne peut être assuré, les activités doivent être suspendues jusqu'à ce qu'il soit possible de procéder à leur mise en œuvre sans risque pour le personnel et les produits. Si l'insécurité est fortement susceptible de croître (selon des informations fiables), le travail des équipes doit être interrompu.

Dans le cas où les activités doivent être suspendues, il est important d'informer clairement la population des raisons de la suspension de la distribution (exemple : ce n'est pas en raison de quantités de moustiquaires insuffisantes, mais à cause du climat d'insécurité) et d'assurer aux bénéficiaires que la distribution reprendra dès que la situation sera plus stable. Pour éviter tout malentendu concernant les dates de distribution des moustiquaires, il importe de réexaminer la situation avant de communiquer une date de reprise des activités.

La télécommunication est souvent rendue compliquée par un réseau de téléphonie médiocre permettant difficilement de passer des appels standard par téléphone mobile, et par

une connexion internet limitée en dehors des capitales et des grandes villes. Dans ces cas-là, il est nécessaire d'acheter des équipements radio ou des téléphones satellites supplémentaires pour pouvoir garder contact avec les équipes de terrain et faire le point avec elles de façon régulière et en cas d'urgence. Les décisions prises concernant les équipements de sécurité doivent correspondre au contexte national, et il convient d'adopter au plus tôt des politiques et des procédures organisationnelles afin que tout soit prêt avant le déploiement des équipes sur le terrain. Il convient de former les membres du personnel à l'utilisation de ces équipements, ainsi que de leur apprendre quoi faire et qui contacter s'ils se sentent menacés ou assistent/ont face à une situation potentiellement dangereuse. S'il est impossible de se procurer suffisamment d'équipements pour l'ensemble du personnel de campagne, il convient de donner aux superviseurs des fonds supplémentaires en vue du transport, pour que ceux-ci puissent si besoin se rendre dans des zones équipées d'un réseau téléphonique ou se réunir avec d'autres superviseurs.

9.9 Recensement des foyers

Le personnel chargé du recensement des foyers ou des distributions en porte-à-porte devrait toujours se déplacer au minimum en binôme, et dans certains cas, en groupe. Avant le début de la mise en œuvre, les personnes responsables de la planification et de l'organisation de la campagne doivent actualiser les cartes de micro-planification et définir le plan de déplacement du personnel chargé du porte-à-porte. Dans les zones particulièrement exposées à l'insécurité ou aux cas de violence et d'agression, il convient d'élaborer un plan prévoyant que les volontaires soient déployés par grands groupes et fassent le tour des zones concernées avant de se diviser en plus petits groupes ou plus petites équipes pour couvrir des zones plus sûres. Cette méthode de « ratissage », qui consiste à couvrir des zones peu sûres et à y effectuer des distributions rapidement, est censée permettre de limiter l'exposition des

équipes et de cibler les activités de supervision, étant donné que toutes les personnes chargées du recensement et de la distribution opèrent au même endroit. Dans ce contexte, les forces de l'ordre locales ou internationales doivent être informées de l'approche suivie et peuvent renforcer leurs patrouilles dans la zone tant que les équipes sont sur place.

9.10 Distribution à partir de sites fixes

Si le fait de regrouper des personnes est susceptible de poser problème, ou s'il existe des divisions au sein de la population d'une zone géographique restreinte, il peut être utile de limiter le nombre de personnes à servir depuis chaque site ou d'établir un site dans chaque localité pour atténuer les risques de sécurité. Il existe aussi d'autres moyens de contrôler le nombre et le flux de bénéficiaires aux points de distribution, à savoir :

- ouvrir des points de distribution au deuxième jour du recensement des foyers et ne servir que les personnes se présentant avec des coupons/bons (si l'on n'a pas prévu de stock d'urgence, cette méthode entraîne des risques de rupture de stock, car les données concernant tous les besoins de MII d'un point de distribution ne sont pas recueillies à l'avance) ;
- mettre en place une zone d'attente à l'écart du point de distribution, qui permette de filtrer les bénéficiaires et d'éviter les attroupements sur le site ;
- déplacer un point de distribution d'une localité à l'autre pour limiter la distance séparant les bénéficiaires des moustiquaires ;
- diviser un site unique en plusieurs points de distribution pour servir les bénéficiaires plus efficacement et réduire les risques.

Il est important que les personnes ayant reçu des moustiquaires et bénéficié des activités d'éducation à la santé ne s'attardent pas sur les sites. Les sorties doivent être clairement indiquées, et les horaires d'ouverture en adéquation avec le contexte sécuritaire. Si les bénéficiaires sortent tôt

le matin plutôt que tard l'après-midi, les horaires des sites doivent être ajustés en conséquence.

Dans le cadre d'une distribution à partir de sites fixes réalisée en milieu urbain et densément peuplé, il est important de bien choisir les points de distribution. Si un point de distribution est trop petit, qu'il ne comporte qu'une entrée/sortie (exemple : salle d'hôpital ou d'école), et que la zone d'attente n'est pas suffisamment grande, alors des problèmes risquent d'apparaître, en particulier si le processus de distribution lui-même est inefficace et engendre de longues attentes. Si un point de distribution est plus grand, qu'il permet de contenir plusieurs zones de distribution, et qu'il comporte un espace où les personnes peuvent attendre, alors l'organisation devrait être plus simple. On peut se servir de cannes/poteaux et de cordes pour délimiter des couloirs afin que les personnes qui attendent puissent faire la queue de manière plus structurée. Si un site de distribution est divisé en plusieurs zones de distribution distinctes, il faut indiquer clairement aux bénéficiaires la zone dans laquelle ils seront servis pour éviter de les faire attendre ailleurs et de provoquer ainsi de la frustration.

Tous les points de distribution fixes doivent prévoir suffisamment de personnel chargé de gérer les foules. Dans certains contextes, les dirigeants locaux jouent un rôle important dans le maintien de l'ordre lors d'une distribution. Il convient alors de les prendre en compte dès le début de

la planification et de la budgétisation, y compris durant le choix des points de distribution, effectué au cours de la micro-planification.

Le fait de devoir attendre longtemps dans des conditions pénibles (manque d'ombre, aucune possibilité de s'asseoir, aucun lieu d'hygiène personnelle, etc.) accroît les frustrations, ce qui entraîne des risques pour la sécurité de l'équipe chargée de la distribution et des MII. Pour prévoir les outils de collecte de données requis, il convient de s'attacher à simplifier les choses tout en garantissant la redevabilité. Il faut éviter de procéder à de longues vérifications pour chaque coupon/bon ; au contraire, il vaut mieux ne contrôler un coupon/bon que s'il semble être falsifié. Il conviendrait de se servir de feuilles de pointage permettant de consigner les coupons/bons recueillis et les MII distribuées, et ainsi de recouper les données collectées dans le cadre de la distribution avec les stocks restant aux points de distribution à la fin de chaque journée.

Si un incident de sécurité survient à un point de distribution, il incombe au superviseur du point de distribution concerné, en collaboration avec le superviseur communautaire, de décider s'il convient d'interrompre la distribution et de soumettre un rapport officiel sur l'incident aux superviseurs du district, de la région ou du pays.

Voir aussi la section 5.4 sur la quantification des points de distribution.



10. Gestion des paiements

Dans la plupart des pays, de plus en plus de campagnes de distribution de MII rencontrent des problèmes de paiement. Dans un environnement opérationnel complexe, l'une des plus grandes difficultés consiste à définir le moyen de veiller à ce que les sous-traitants (transporteurs, propriétaires de lieu de stockage, etc.) et les acteurs de la campagne (personnel de recensement des foyers, crieurs publics, membres des équipes de distribution de MII, gardes d'entrepôt, etc.) soient payés à temps, tout en limitant au minimum les risques financiers et les risques pour la sécurité du personnel. Dans le cadre d'une campagne de distribution de MII dans un environnement opérationnel complexe, en vue de faciliter la prise de décisions, il convient d'élaborer un plan financier et un micro-plan assortis d'une matrice des risques proposant d'autres solutions possibles.

10.1 Possibilités en matière de paiements

Dans le cadre de nombreuses campagnes, plusieurs possibilités de paiement existent, à savoir :

1. paiement bancaire: chèque, virement bancaire direct ou paiement en espèces au bureau de section ;
2. paiement par téléphone mobile ;
3. paiement (en espèces) par un agent de paiement, depuis son agence ou son bureau ;
4. paiement (en espèces) par le ministère de la Santé ou une organisation partenaire, depuis son bureau ;
5. paiement bancaire (en espèces) sur le terrain ;
6. paiement (en espèces) par un agent de paiement, sur le terrain ;
7. paiement (en espèces) par le ministère de la Santé ou une organisation partenaire, sur le terrain.

Les trois premières options sont considérées comme les plus sûres, mais dans un environnement opérationnel complexe, elles sont susceptibles de poser quelques problèmes :

Option 1 : paiement bancaire

- La couverture et les opérations des banques sont limitées en dehors de la capitale et des grandes villes ;
- Les bénéficiaires ne possèdent souvent pas de carte d'identité nationale ou d'autre forme d'identification valable (avec photo, nom et date) pour encaisser des chèques ;
- Beaucoup de personnes ne possèdent pas de compte bancaire et ne peuvent donc pas encaisser de chèques ou recevoir de virements bancaires directs ; en outre, si une personne se fait payer à l'agence d'une banque, il lui faudra dépenser de l'argent en transports pour s'y rendre.

Option 2 : paiement par téléphone mobile

- Si l'on recrute un seul opérateur, chacun devra posséder une carte SIM de cette entreprise, faute de quoi on devra signer des contrats avec plusieurs opérateurs ;
- Le réseau de téléphonie mobile est médiocre ;
- Peu de personnes possèdent un téléphone mobile ;
- La quantité de liquidités disponibles au point d'échange d'argent est limitée (par rapport au nombre de personnes à rémunérer et aux sommes à verser) ;
- Le système est peu connu.

Option 3 : paiement par un agent de paiement, depuis son agence ou son bureau

- La quantité de liquidités disponibles au point d'échange d'argent est limitée (par rapport au nombre de personnes à rémunérer et aux sommes à verser) ;
- Les bénéficiaires doivent dépenser de l'argent en transports pour se rendre au lieu de paiement ;
- Peu de personnes possèdent un document d'identité valable.

Il est indispensable de prévoir dans le détail le nombre de personnes à rémunérer et le nombre d'agents de paiement à employer pour éviter des problèmes de non-paiement au terme des activités.

Pour des raisons de quantité de personnes à rémunérer, de sécurité du personnel et des produits dans les bureaux, ainsi que de distance

séparant les bureaux et les bénéficiaires, la quatrième option n'est pas vraiment praticable.

Toutes les autres solutions possibles supposent des paiements en espèces et sont jugées hautement risquées; il arrive toutefois qu'elles s'imposent. Parfois, on peut recruter les agents d'une banque ou des agents de paiement pour qu'ils se rendent sur le terrain et effectuent des paiements selon des instructions fournies par les organisateurs de la campagne. Dans les zones peu peuplées où la quantité de personnel à rémunérer est limitée, ces paiements peuvent être relativement peu risqués, mais il peut être très risqué d'acheminer les fonds jusque dans ces zones si les routes comportent un certain nombre de points de contrôle.

Dans les zones urbaines et densément peuplées, il est indispensable de mettre en place un dispositif différent en raison de la quantité de personnes à rémunérer. Il peut par exemple s'agir de louer des lieux sûrs et sécurisés aux fins de l'exécution des paiements. Il convient de déterminer le nombre de lieux de paiement et la quantité de personnel (caissiers) nécessaires en tenant compte du nombre de personnes à rémunérer et du fait que plus les paiements sont rapides, moins les personnes ne s'impatientent. Dans les cas où les paiements en liquide doivent être effectués par le partenaire de mise en œuvre ou un organisme tiers (banque, agent de paiement), il est important de faire en sorte de disposer de suffisamment de ressources humaines aux niveaux décentralisés et d'élaborer des plans de sécurité détaillés concernant les déplacements et la localisation des équipes, pour pouvoir assurer les paiements et signaler les problèmes qui surgissent et y faire face.

En théorie, si l'on recrute une banque ou un agent de paiement aux fins de la rémunération des acteurs de la campagne, les risques liés aux paiements ne concernent plus l'organisation/les organisations en charge de la planification et de la mise en œuvre de la campagne, mais la banque/l'agent de paiement. Cependant, dans la pratique,

les organisateurs doivent avoir conscience des risques qu'un paiement tardif ou le non-paiement des acteurs de la campagne font courir à leur personnel, à leurs bureaux et à leurs supports.

Dans les cas où des personnes sont censées être rémunérées plusieurs fois au cours d'une activité, les personnes chargées de la planification doivent étudier la question de savoir s'il convient de définir un lieu de paiement différent à chaque fois, compte tenu des risques accrus associés à l'utilisation des mêmes sites lors du deuxième cycle de paiement et des cycles suivants.

10.2 Base de rémunération et justification

Il convient de définir au plus tôt les comptes rendus et les justificatifs de paiement attendus des acteurs de la campagne qui perçoivent des indemnités journalières et des indemnités de transport dans le cadre de leurs activités, et de détailler ces exigences pendant les séances de formation, ainsi que lors d'une séance d'information portant sur les finances. Dans toute la mesure du possible, quand les paiements ne portent pas sur des articles servant à la mise en œuvre d'une activité (exemple: essence pour une motocyclette, frais de communication d'un superviseur), ils doivent être effectués à la réception des fiches de collecte de données, des outils de suivi ou des rapports de supervision et de suivi, pour éviter d'avoir à récupérer ces derniers ultérieurement, chose parfois difficile. Il convient d'informer les partenaires à ce sujet. Tout paiement doit être fondé sur une feuille signée démontrant une présence quotidienne aux fins des activités de la campagne, validée par un superviseur de niveau supérieur (exemple: les superviseurs de district vérifient que les superviseurs communautaires, lesquels surveillent les équipes chargées du recensement des foyers et de la distribution de MII, étaient présents chaque jour pendant la campagne).

10.3 Jours de paie

Dans les cas où les personnes sont censées être payées quelques jours après le début de l'activité, et une nouvelle fois au terme de l'activité, il importe de réfléchir à la nécessité de mettre en place un « jour de paie » lors duquel d'autres activités sont suspendues pour que les paiements puissent être effectués de manière structurée et systématique. Si chacun est payé le même jour et en temps voulu, personne ne quittera son poste avant d'avoir accompli ses tâches quotidiennes pour recevoir sa paie, et les paiements ne seront pas effectués en fin d'après-midi, quand les risques pour la sécurité des espèces sont plus élevés. Cette méthode devrait aussi permettre de limiter au minimum l'interruption des activités de la campagne. En outre, la définition d'un jour de paie peut permettre de mesurer les progrès accomplis et de revoir les activités de supervision et de suivi à mettre en œuvre pendant les jours restants.

Si l'on décide d'établir un jour de paie, on doit absolument procéder à une planification de qualité pour éviter tout retard et garantir l'exécution des paiements le jour choisi. On peut ainsi expliquer clairement aux foyers visés par le recensement et la distribution de MII que les activités seront suspendues pendant un ou deux jours, avant de reprendre. Si l'on prévoit d'effectuer plusieurs paiements pendant la durée de la campagne, toute difficulté rencontrée pendant le premier cycle de paiement doit mener à la formulation de recommandations et à l'adoption de modifications visant à améliorer le déroulement des cycles suivants.

10.4 Base de données relative aux paiements

Quelle que soit la solution choisie en matière de paiement, il faut dresser une liste de l'ensemble du personnel de campagne en vue de créer une base de données relative aux paiements. Pour éviter que des problèmes surviennent à l'occasion des paiements, il faut consacrer suffisamment de temps à l'élaboration des listes de personnel

définitives, et veiller à ce que les noms soient correctement épelés. Les personnes chargées de planifier la campagne doivent décider de la façon de valider des paiements à l'intention de ceux qui ne possèdent pas de carte d'identité leur permettant de recevoir des paiements de la part d'une banque ou d'un agent de paiement. Il peut s'agir de leur donner un outil d'identification (un badge, par exemple) permettant de vérifier leur identité au regard de la liste des participants pour qu'ils puissent recevoir leur paie, ou de charger un superviseur opérant à un niveau supérieur d'attester de leur présence quotidienne pendant la mise en œuvre des activités.

10.5 Communication autour des paiements

La gestion des finances et l'exécution de paiements en temps voulu suscitent des inquiétudes sur plusieurs plans. En l'absence d'informations sur les modalités et les dates de paiement des acteurs de la campagne, ces inquiétudes grandissent davantage. Si les personnes concernées ne disposent pas d'informations exactes, elles inventent souvent pour combler les trous. Or, les fausses informations et les rumeurs concernant les questions d'argent et de paiement sont extrêmement dangereuses. Il convient de les éviter dès le départ en expliquant clairement à l'ensemble des membres du personnel quand et comment ils seront rémunérés, et sur combien de jours. Chaque acteur de la campagne est censé savoir quelle somme il percevra chaque jour ; il suffit donc de lui indiquer le nombre de jours pour lesquels il sera rémunéré pour qu'il calcule la somme qu'il devrait recevoir durant le processus de paiement.

Les partenaires intervenant dans une même zone géographique doivent coordonner les paiements de sorte que si plusieurs partenaires procèdent à des distributions de moustiquaires, les calendriers de paiement soient harmonisés. Ce système permet d'éviter que les employés d'un partenaire soient rémunérés avant d'autres, ce qui peut provoquer de la colère.

En cas de retard ou d'erreur dans le processus de paiement, les personnes chargées de planifier la campagne doivent rapidement déterminer d'où vient le problème, et informer le personnel de campagne des mesures qui seront prises pour le corriger. Elles doivent aussi indiquer au personnel quand s'attendre à recevoir des informations complémentaires. Dans le cas où une campagne n'a pas été suspendue pour permettre la réalisation des paiements, et où des problèmes surgissent durant le processus de paiement (non-paiement, paiement incomplet ou paiement incorrect de l'ensemble ou d'une partie du personnel), les risques pesant sur le déroulement de la campagne sont susceptibles de croître (exemple: risque

accru de vol de moustiquaires en raison de la colère des personnes n'ayant pas été rémunérées). Il vaut alors la peine d'envisager de suspendre les activités pendant une journée, même si cela n'avait pas été prévu, pour régulariser les paiements avant de poursuivre la mise en œuvre de la campagne elle-même.

Si une campagne est suspendue pour des raisons d'insécurité, il est impératif de diffuser des messages clairs concernant la rémunération des journées de travail, des journées de suspension des activités et des journées à compter de la reprise des activités.

11. Micro-planification

La micro-planification et la micro-planification de la logistique font l'objet du Chapitre 7 (« Mise en œuvre ») et du Chapitre 5 (« Logistique ») de la boîte à outils de l'APP²⁹, respectivement. Les « *Recommandations en matière de micro-planification* » (documentation complémentaire accompagnant la boîte à outils de l'APP) contiennent des références plus précises à ce sujet.

Les micro-plans constituent le fondement du plan et du budget opérationnels; il importe donc de veiller à ce qu'ils soient aussi corrects que possible. Par ailleurs, en vue de la micro-planification dans un environnement opérationnel complexe, d'autres éléments sont à prendre en compte.

11.1 Calendrier de la collecte d'informations aux niveaux décentralisés

Étant donné que la collecte des informations nécessaires est susceptible de prendre davantage de temps aux niveaux décentralisés, il convient de demander ces informations au plus tôt et d'envoyer des relances régulièrement. Si l'on ne dispose pas de suffisamment de temps pour recueillir les données concernant le village/la localité et la population concernés, cela aura des répercussions négatives sur la quantité de MII disponibles aux fins de la distribution, ce qui pourrait engendrer des retards et des points de blocage dans la campagne. Par exemple, si l'on oublie un village entier et que l'on ne s'en rend compte que lors de la mise en œuvre des activités, il faudra acheminer des moustiquaires supplémentaires vers les sites de pré-positionnement ou de distribution, ce qui est parfois tout simplement impossible (voir les sections 11.6 et 11.7 ci-après sur l'ajustement des chiffres démographiques et la prévision d'un stock d'urgence).

11.2 Calendrier de la micro-planification

Une micro-planification précoce permet de comprendre la situation des zones ciblées en termes de démographie, d'infrastructures, de conditions d'accès et de sécurité, de besoins spéciaux, d'état des routes, de canaux de communication disponibles, etc. Néanmoins, (tout au plus un mois) avant de lancer la mise en œuvre, il convient de se servir des informations les plus récentes à disposition pour actualiser les cartes et le modèle de micro-planification, car il se peut que la situation ait évolué. Lors de l'actualisation des micro-plans, il convient de confirmer les sites de pré-positionnement ou de distribution précédemment choisis. Il est important d'effectuer toutes les modifications nécessaires pour des raisons de sécurité et d'infrastructure, ainsi que d'actualisation des données démographiques. L'actualisation des micro-plans peut prendre la forme d'une activité indépendante ou s'intégrer aux formations à la logistique et/ou à la mise en œuvre, sur une ou deux journées supplémentaires.

11.3 Lieu et durée de la micro-planification

Il est nécessaire de déterminer le niveau auquel les ateliers de micro-planification se tiendront en fonction du degré de sûreté des déplacements de tous les participants. Il est impératif de tenir compte des moyens à mettre en œuvre pour rassembler les équipes centrales et décentralisées dans des régions où l'insécurité et le manque d'infrastructures compliquent les déplacements. Souvent, il est indispensable de procéder à une planification précoce, et notamment de modifier le budget pour tenir compte des participants obligés de rester un ou plusieurs jours de plus en raison des modalités du voyage (exemple: disponibilité ou fréquence des vols des Nations Unies ou d'autres vols internes). Chaque équipe doit être présente dans son intégralité pendant toute la durée des ateliers de micro-planification. Il est essentiel que le

29. Voir: allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

personnel travaillant à l'élaboration des micro-plans soit celui qui connaît le mieux le terrain et procédera à la mise en œuvre de ces plans. Étant donné qu'il est difficile de regrouper les équipes centrales et décentralisées, il convient d'envisager de prolonger la durée des ateliers de micro-planification pour tirer pleinement parti du rassemblement des équipes chargées de la mise en œuvre. Si le meilleur moyen de faciliter les déplacements et de veiller à ce que les ateliers de micro-planification se déroulent dans un environnement de travail propice est d'organiser les ateliers au niveau régional, voire national, on peut le faire, bien que ce ne soit pas une solution idéale. Le cas échéant, il faut choisir minutieusement les participants issus des équipes chargées de la mise en œuvre.

11.4 Recours à plusieurs sources d'information locales

Pour ne négliger personne, il est extrêmement important de veiller à recueillir des informations de qualité au plus près du niveau de la mise en œuvre. Dans les régions où se produisent des mouvements de population, il arrive que des villages entiers soient déplacés vers des zones reculées; seules des personnes connaissant le terrain sont alors en mesure de fournir des informations précises aux fins de la micro-planification. Si les établissements de santé sont en état de fonctionnement, et si des ONG et d'autres organisations opèrent sur le terrain, ils devraient disposer d'informations concernant leurs bénéficiaires. Il est essentiel de s'adresser à tous les organismes et les partenaires assurant des activités sanitaires ou autres pour tenter d'obtenir les données démographiques les plus exactes possible, ainsi que des informations concernant l'état des infrastructures et les conditions de sécurité.

11.5 Données démographiques douteuses

Même en prenant toutes les mesures décrites ci-avant, il arrive que l'on suspecte les données utilisées dans le cadre de la micro-planification

d'être incorrectes. Cette situation peut s'expliquer de plusieurs manières : les données collectées sont inexactes ou incomplètes ; les établissements de santé ne sont plus en état de fonctionnement, ce qui entraîne un manque d'informations sur les villages situés dans leur circonscription ; il est impossible d'accéder à toutes les régions aux fins de la collecte de données ; ou des villages n'ont pas été pris en considération, car ils se sont réinstallés ailleurs en raison d'une catastrophe naturelle ou d'un climat d'insécurité. Par ailleurs, si les données démographiques contenues dans les micro-plans sont identiques aux projections démographiques générées à partir d'un recensement antérieur, il est probable que les chiffres soient inexacts. Dans les régions touchées par des mouvements de population, on doit s'attendre à observer de grands écarts entre les projections démographiques et les données démographiques recueillies dans le cadre de la micro-planification, en particulier si ces mouvements de population ont eu lieu sur plusieurs années et si aucun recensement n'a été réalisé récemment. Si l'on se pose des questions sur l'exactitude des données démographiques, il convient de se servir de toutes les sources d'informations possibles et de comparer leurs données avec celles recueillies dans le cadre de la micro-planification, pour ensuite décider des chiffres à retenir aux fins de la mise en œuvre.

11.6 Ajustement des données démographiques

Si les personnes chargées de planifier la campagne ont de bonnes raisons de croire que les données démographiques obtenues dans le cadre de la micro-planification sont contestables et ne reflètent pas la réalité dans la zone ciblée, elles doivent se demander s'il convient ou non d'ajuster ces données. Dans l'affirmative, elles doivent définir les ajustements à apporter (elles savent par exemple peut-être quelles régions les populations ont fui en raison d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle, et elles ont peut-être une bonne idée du lieu où elles sont allées). Les ajustements à apporter varient en fonction de la situation. Dans

certains cas, si le dernier recensement remonte à très longtemps, si la plupart de la zone cible est en proie à l'insécurité, et si des mouvements de population se produisent depuis longtemps, on peut alors justifier un ajustement des données démographiques à hauteur de 25 % ou plus. Dans d'autres cas, si des mouvements de population se sont par exemple produits depuis une zone rurale touchée par une catastrophe naturelle vers un centre urbain, il convient de revoir à la baisse les données démographiques de la zone rurale touchée, et de revoir à la hausse celles de la zone urbaine qui accueille les familles déplacées.

11.7 Prévision d'un stock d'urgence

Dans les cas où les MII sont censées être transportées sur de longues distances dans un environnement dangereux où les risques de perte de produits ainsi que les risques pour le bien-être physique des chauffeurs sont élevés, il est probable qu'une seule livraison de moustiquaires ait lieu. Il en va de même si les moustiquaires sont transportées par avion. Si un réapprovisionnement en moustiquaires s'annonce difficile, il convient d'envisager de prévoir un stock d'urgence supplémentaire de 10 % (ou plus, si cela peut se justifier – on peut par exemple indiquer que les moustiquaires restantes seront utilisées dans le cadre de distributions de routine) en vue d'éviter toute rupture de stock.

En temps normal, quand les données démographiques issues de la micro-planification sont actualisées par les équipes décentralisées, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés, ainsi que d'autres « groupes de population spéciaux » (comme les mineurs accueillis en orphelinat, les personnes vivant dans des institutions religieuses, les habitants de casernes, etc.), sont pris en compte. Cependant, dans les cas où des camps font face à d'importants mouvements de population entrants et sortants, il peut être nécessaire d'ajouter un stock d'urgence au nombre de moustiquaires prévu pour ces camps, afin que chaque bénéficiaire

soit servi. Si l'on prévoit de n'organiser qu'un seul transport de moustiquaires vers une zone hautement dangereuse, il convient d'envisager d'accroître le nombre de moustiquaires destinées aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux réfugiés, de façon à conserver au terme de la première distribution un stock qui puisse être distribué à de nouveaux arrivants ou aux personnes quittant les camps pour rentrer chez elles ou se réinstaller ailleurs.

11.8 Planification de la sécurité

Souvent, les paramètres de macro-planification utilisés ne correspondent pas à la réalité contextuelle de la zone de mise en œuvre. Ainsi, dans les cas où il est difficile de se déplacer d'une zone à l'autre, il se peut qu'il faille déployer des équipes de recensement des foyers ou ouvrir des points de distribution de MII dans chaque village, en recrutant du personnel parmi les habitants. La micro-planification doit alors tenir compte des zones dans lesquelles il faut adopter cette stratégie, pour que le budget établi soit suffisant. Il est possible qu'il faille ajuster manuellement le modèle de micro-planification, parfois de manière significative. Dans ce cas, il convient en outre de mettre en adéquation le nombre de jours nécessaires à la mise en œuvre des activités et les impératifs à satisfaire pour atteindre tous les foyers. En règle générale, plus les équipes déployées sont nombreuses, plus la durée de l'activité est courte. Les paramètres de macro-planification et le modèle de micro-planification ne prévoient aucunement ce type de situation ; ce sont les problèmes potentiels en matière de sécurité qui dicteront les modifications nécessaires à l'atténuation de ces risques. Dans certaines zones de mise en œuvre, le budget peut s'en trouver accru.

11.9 Gestion des déficits de moustiquaires à l'issue de la micro-planification

Si, au terme de l'exercice de micro-planification, les besoins en MII sont supérieurs à la quantité



de MII disponibles, il faut prendre des décisions concernant les modalités de déploiement de la campagne. Compte tenu des problèmes potentiels de transport, d'entreposage et d'accès, si l'on prévoit une campagne de couverture universelle, il vaut mieux se pencher sur les avantages et les inconvénients de différentes solutions, comme par exemple :

- Pour chaque région, hiérarchiser les stratégies de distribution (distribution massive, continue, ciblée, aux fins de la couverture universelle) selon des critères comme le temps écoulé depuis la dernière distribution, la quantité de moustiquaires de routine disponibles, l'accès à des établissements de santé, etc.
- Établir ou abaisser le nombre maximal de moustiquaires à distribuer à chaque foyer, ou définir un nombre de moustiquaires fixe par foyer. Il peut par exemple s'agir de plafonner le nombre de moustiquaires attribuées à chaque foyer à une moustiquaire pour une à trois personnes, deux moustiquaires pour quatre à six personnes, et trois moustiquaires pour sept personnes ou plus. Dans un autre cas de figure, il se peut que selon les calculs, on puisse distribuer deux moustiquaires (ou quelque autre nombre) à chaque foyer, ce qui permet de distribuer les MII disponibles de façon équitable dans la zone cible. Il est alors possible que moins de problèmes ne surgissent, et qu'il ne soit pas tant nécessaire de procéder à un recensement complet en amont de la distribution.

- Cibler des tranches d'âge précises, comme les enfants de moins de cinq ans. Dans ce cas, il convient de comparer le nombre de moustiquaires disponibles avec les estimations concernant le(s) groupe(s) cible(s) et de décider de la stratégie d'attribution des MII à appliquer (exemple : une ou deux moustiquaires par bénéficiaire).

Afin que des opinions et des points de vue différents puissent s'exprimer et être commentés, le PNLP et les partenaires doivent prendre ces décisions à l'occasion d'une réunion de coordination. Si, à la suite de la micro-planification et du processus décisionnel, il devient nécessaire de modifier la stratégie d'attribution des MII initialement choisie, il est impératif d'exposer ces modifications au personnel en charge de la communication pour que celui-ci puisse modifier les messages diffusés selon que de besoin.

Si, selon les résultats de la micro-planification, la quantité de moustiquaires disponibles est supérieure aux besoins, il suffit de décider que faire du surplus de moustiquaires dans le cas où celui-ci est censé être livré ou a été livré directement aux niveaux décentralisés. Toutefois, il est conseillé d'attendre que la distribution soit achevée et que chacun ait reçu des MII pour prendre des décisions concernant les moustiquaires restantes et les mettre en application.

12. Sensibilisation, communication et mobilisation sociale

Le Chapitre 6 de la boîte à outils de l'APP décrit comment planifier et mettre en œuvre les activités de communication³⁰. Voir également les notes accompagnant le chapitre:

- Note 1 : *Recommandations clés en matière de communication*
- Note 2 : *Planification et budgétisation des activités de communication*
- Note 3 : *Utiliser les résultats de recherche et les données pour planifier une communication efficace pour le changement social et de comportement*
- Note 4 : *Engagement du secteur privé*
- Note 5 : *Stratégie de marque et promotion des normes sociales*
- Note 6 : *Mobilisation des médias*
- Note 7 : *Mise en place de manifestations et de supports de sensibilisation*
- Note 8 : *Exigences particulières concernant la mobilisation sociale en zone urbaine*
- Note 9 : *Planification et mise en œuvre de la mobilisation sociale et de la communication pour le changement social et de comportement*
- Note 10 : *Campagnes d'accrochageng-up*

12.1 Communication

Dans les environnements opérationnels complexes, la communication est essentielle pour garantir l'accès aux communautés et aux foyers. Plusieurs autres éléments sont à prendre en considération, parmi lesquels :

- **Prévalence du paludisme et communication pour le changement social:** dans un contexte où les populations passent de zones non impaludées à des zones impaludées, les messages diffusés doivent être axés non seulement sur la prévention du paludisme, mais aussi sur la nécessité d'emmener toute personne fiévreuse, en particulier les enfants de moins de cinq ans et les femmes

enceintes, voir un prestataire de soins de santé dès que possible après l'apparition des symptômes. Si la PID est la principale mesure de lutte antivectorielle précédemment mise en place, ou si des familles se sont installées dans des camps de personnes déplacées ou de réfugiés, il est nécessaire de mettre en œuvre une communication effective pour le changement de comportement. Il est important d'expliquer aux bénéficiaires comment accrocher une moustiquaire dans des structures différentes de leur maison, pourquoi il faut utiliser une moustiquaire toutes les nuits, et comment entretenir une moustiquaire.

- **Capacité limitée des médias:** il se peut que les médias fonctionnent de manière limitée et/ou aient une portée restreinte; il faut alors mettre un accent particulier sur une communication interpersonnelle forte et sur la mobilisation sociale au niveau local, en prenant pour intermédiaires des crieurs publics, des dirigeants communautaires et des volontaires locaux équipés si possible de mégaphones.
- **Assurer l'accès aux zones ciblées:** qu'il s'agisse de l'accès des populations aux établissements de santé ou de l'accès du personnel de campagne aux populations cibles, les conditions d'accès posent souvent des difficultés de taille qui peuvent nécessiter des négociations avec différentes factions. Il est alors essentiel de rencontrer les divers acteurs qui contrôlent les zones visées par la distribution de MII pour leur expliquer l'objet des activités et demander leur soutien. Les organisations opérant dans ces régions sont susceptibles d'avoir déjà mené ce type de négociations en vue d'obtenir un accès leur permettant d'assurer des services de santé et autres. D'où l'importance de faire appel à des partenaires et intervenants locaux qui connaissent bien la zone de mise en œuvre de la distribution de MII. Il est

30. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

recommandé de donner aux représentants des groupes qui contrôlent les zones ciblées des kits de sensibilisation et des supports visuels pour les intégrer au processus de la campagne, et de veiller à ce que les membres de ces groupes ou leur famille reçoivent des moustiquaires, conformément aux objectifs de la distribution de MII.

- **Diffusion de messages cohérents :** il est important que les messages diffusés soient cohérents et clairs. Qu'ils soient diffusés par l'intermédiaire des médias ou des canaux de communication interpersonnelle, ils doivent se renforcer mutuellement. Toute variation ou incohérence risque d'engendrer de la confusion et l'apparition de rumeurs et de fausses informations susceptibles d'entraîner des risques de sécurité. Lors de la séance d'information sur les médias, il convient de distribuer un dossier expliquant comment utiliser les messages élaborés de façon cohérente. Il est important de proposer des formations et des documents de travail comme des guides graphiques sur la communication interpersonnelle permettant aux dirigeants communautaires et aux agents/volontaires de rester fidèles au message de la campagne, surtout si ces personnes sont amenées à constituer les principales sources d'informations concernant la campagne.
- **Utilisation inappropriée des MII :** dans les régions cibles comportant des lacs, des rivières ou des zones côtières où la pêche constitue un moyen de subsistance ou une activité commerciale, il faut estimer que les moustiquaires risquent fortement de servir à la pêche. Dans un contexte où l'insécurité alimentaire s'accompagne d'un manque de ressources empêchant d'acheter les filets de pêche nécessaires au remplacement ou à la réparation de mailles de filet, la sécurité alimentaire prévaut. Si l'on distribue des MII dans le cadre d'une intervention d'urgence, il

faut déployer des efforts de communication ciblés pour tenter d'éviter que des moustiquaires ne servent à la pêche³¹.

12.2 Crisis communication

La section 6.5 du Chapitre 6 de la boîte à outils de l'APP³² décrit déjà ce type de communication, mais s'agissant des environnements opérationnels complexes, on n'insistera jamais assez sur l'importance d'une planification en amont. Les rumeurs négatives et les fausses informations ont la capacité de compromettre la sécurité d'une région ; il faut donc y remédier rapidement.

Tous les membres du personnel de campagne se doivent de signaler aux superviseurs de la campagne tout incident de sécurité touchant le personnel ou les produits de la campagne, toute fausse rumeur et toute autre forme de désinformation. Un plan de communication devrait déjà avoir été mis en place en vue de gérer ces situations et de contrecarrer ces fausses informations. Dans un contexte potentiellement instable, il est particulièrement important de diffuser des informations en continu pour faire face aux fausses informations susceptibles de semer la panique ou la colère. Le plan mis en place doit consister à mobiliser des médias (le cas échéant), des représentants de la santé publique et des dirigeants locaux pour que ceux-ci fassent contrepoids aux fausses informations, ainsi qu'à informer les volontaires sur la façon dont ils peuvent dissiper des rumeurs particulières dans le cadre de leurs activités de communication interpersonnelle. S'il existe au niveau local une personnalité connue du public, comme un dirigeant communautaire, disposée à contribuer à s'attaquer aux problèmes de sécurité et à démentir les rumeurs au sein de la population, il peut aussi être utile de recourir à son aide pour que les messages de la campagne soient largement entendus et acceptés par la population locale. Pour gérer ces situations, il faut diffuser en temps

31. Voir : www.vector-works.org/wp-content/uploads/PC.4.9-ITN-Misuse-for-Fishing-Toolkit_FINAL.pdf (en anglais uniquement)

32. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

voulu, par l'intermédiaire des bonnes personnes, des messages appropriés.

Dans la mesure du possible, il convient de créer et de diffuser des spots radio qui démentent les principales rumeurs. S'il n'est pas possible de diffuser des informations à la radio, parce que les stations existantes n'opèrent pas dans la région ou ont une portée limitée, il convient de mobiliser des crieurs publics et d'autres canaux de communication communautaires pour diffuser rapidement des messages préalablement élaborés qui démentent les fausses informations.

Il arrive régulièrement que l'insécurité et les fausses rumeurs, par exemple les rumeurs selon lesquelles certaines régions ont reçu peu de moustiquaires car elles sont en désaccord avec le parti politique au pouvoir, poursuivent un objectif politique. C'est l'une des raisons pour lesquelles les activités de sensibilisation au niveau local, et notamment de mobilisation des personnalités locales influentes, doivent s'attacher à être aussi inclusives que possible, de sorte que toutes les personnalités locales aient intérêt à ce que la campagne soit un succès et n'en viennent pas à discréditer la campagne parce qu'elles se sentent négligées. En l'absence de stations de radio, il est d'autant plus important de mobiliser tous les dirigeants locaux et les personnalités influentes clés.

Il est par ailleurs conseillé de mettre en place un plan permettant d'informer le public en cas d'imprévu, par exemple de rupture de stock ou de retard dans le déroulement d'une campagne, en particulier dans le cadre d'une distribution de moustiquaires. Il convient de mettre en place un plan de communication visant à exposer la situation et les mesures correctives qui seront vraisemblablement prises. Il est primordial d'élaborer un plan de communication solide permettant d'expliquer les ruptures de stock pour pouvoir gérer les foules et garantir la sécurité du personnel de campagne, des membres des foyers et des produits.

12.3 Communication autour d'incidents graves

Si des problèmes surgissent durant le recensement des foyers et la distribution de MII, comme des cas de corruption ou de fraude (exemple : facturation d'un montant aux foyers en échange de leur recensement, vol ou vente de MII), d'agression à l'encontre du personnel ou des véhicules de campagne, et de désinformation, il est important d'organiser des séances d'information d'urgence avec des dirigeants communautaires et des personnalités influentes clés, notamment des chefs traditionnels, des responsables religieux, des représentants du gouvernement et de l'opposition au niveau local, des responsables de groupes de femmes, des communicateurs traditionnels, des membres du personnel d'ONG, des agents de police, des membres des forces de sécurité nationales et internationales, ainsi que d'autres acteurs présents dans la région touchée. Comme on l'a vu précédemment, les réunions de sensibilisation devraient avoir eu lieu au début de la campagne pour permettre aux dirigeants communautaires de surveiller la mise en œuvre et d'être vigilants à l'égard de ces problèmes. Si la mobilisation des dirigeants communautaires ne suffit pas à prévenir ou à démentir les rumeurs négatives, il est vital de continuer à collaborer avec eux pour faire face à tout incident grave. Il faut les informer des rumeurs et des problèmes qui apparaissent, et leur rapporter la vérité. Il faut les inviter à poser les questions qu'ils pourraient avoir et s'assurer qu'ils savent qui contacter si de nouvelles rumeurs ou de nouveaux problèmes apparaissent qui ne peuvent pas être gérés au niveau communautaire. Si une campagne doit subitement être suspendue, il faut veiller à ce qu'ils soient informés des raisons de cette interruption et des plans d'atténuation mis en place pour que les foyers n'ayant pas encore été atteints reçoivent des messages cohérents.



13. Formation

Le Chapitre 7 de la boîte à outils de l'APP³³ décrit les formations à mettre en œuvre.

En vue de toute distribution de MII, il est important de mettre en œuvre des formations à tous les niveaux. Celles-ci ont pour objectif :

- de garantir que tous les foyers soient atteints durant le recensement, soient correctement recensés et reçoivent un coupon/bon à échanger contre des moustiquaires (si telle est la stratégie choisie) ;
- de garantir que les foyers reçoivent des MII et que les moustiquaires soient correctement comptabilisées durant la distribution ;
- de garantir que des messages adéquats soient diffusés de façon cohérente pendant chaque phase d'activité ;
- de garantir la redevabilité concernant les moustiquaires à partir de leur arrivée jusqu'à leur distribution aux foyers, en passant par toute la chaîne logistique, ainsi que durant le processus de logistique inversée qui intervient à l'issue de la distribution. Voir également la note 7 accompagnant le Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP (« *Formation logistique* »)³⁴.

Il est impératif que les formations soient organisées sous forme de séances pratiques au lieu d'être constituées d'une série de présentations et d'échanges.

13.1 Formations dispensées dans des environnements opérationnels complexes

Voici quelques-uns des éléments à prendre en compte en vue d'une formation dispensée dans un environnement opérationnel complexe :

- **Planification de la formation :** au moment de la planification d'une formation, il se

peut que des distributions de MII soient prévues dans des zones très reculées qui ne disposent pas de locaux pouvant servir de lieu de formation. Dans ces cas-là, il vaut la peine d'envisager de prendre en charge les frais de transport et de logement des participants pour que ceux-ci puissent rallier un pôle plus grand et se joindre à d'autres participants aux fins de leur formation, avant de réintégrer leur communauté en vue de la mise en œuvre. Il est important d'annoncer au plus tôt les dates et lieux de formation afin de donner aux participants le temps de planifier leur voyage et de se rendre sur le lieu de formation, le cas échéant. Pendant la planification d'une formation, il est impératif de tenir compte du contexte sécuritaire d'une zone donnée. Si les habitants ne sortent de chez eux qu'en journée, il faut adapter les horaires de formation de façon à commencer plus tard et à finir plus tôt. Il se peut alors qu'il faille prolonger la durée de la formation pour couvrir l'ensemble du programme.

- **Supports de formation :** il arrive souvent que les lieux dans lesquels on peut organiser des séances de formation (exemple : salles de classe pouvant contenir 30 personnes) ne soient pas dotés d'un système électrique ou d'un groupe électrogène à essence. Les lignes directrices en matière de formation et les manuels doivent mettre l'accent sur l'importance des supports papier comme des exemples de formulaires de collecte de données, des feuilles mobiles et des marqueurs, ainsi que sur des principes de formation interactive. Par ailleurs, le taux d'alphabétisation est faible dans bien des endroits ; il ne sert donc à rien de distribuer d'épais manuels remplis de texte.
- **Durée de la formation :** le niveau d'instruction des personnes intervenant au niveau de la mise en œuvre est souvent bas.

33. Voir : allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/. Une nouvelle note intitulée « Formation aux fins de la mise en œuvre » est en cours d'élaboration. Elle devrait être téléchargeable depuis le site de l'APP courant 2019.

34. Ibid.

On peut donc accroître la durée de la formation du personnel chargé du recensement des foyers/des distributions en porte-à-porte et des équipes chargées de la distribution de MII à partir de sites fixes pour la faire passer à trois et deux jours, respectivement³⁵.

- **Formation des superviseurs :** comme pour toute distribution de MII, il est impératif de former tous les superviseurs à tous les niveaux pour garantir une surveillance cohérente de l'équipe/des équipes dont ils sont responsables. Les séances de formation sont particulièrement importantes en ce qu'elles permettent de donner des informations sur la chaîne de communication et les rôles et responsabilités de chacun, ainsi que d'aborder et de passer en revue les problèmes susceptibles de surgir pendant la mise en œuvre, face auxquels les superviseurs doivent savoir prendre des mesures appropriées et communiquer de manière effective. Pendant leur formation, les superviseurs doivent impérativement apprendre à agir de leur propre initiative, car il se peut qu'en l'absence de réseaux de téléphonie, ils ne puissent pas passer d'appels et demander à leurs supérieurs de prendre des décisions. Il se peut aussi qu'ils n'en aient pas le temps. Dans une situation nécessitant d'agir immédiatement, les superviseurs doivent avoir appris à passer en revue les solutions possibles et à définir la meilleure mesure à prendre pour la sécurité des personnes à leur charge. Les séances de formation doivent aussi porter sur le type de compte rendu attendu en cas d'incident de sécurité.
- **Formation logistique :** étant donné qu'il est possible que le personnel ait une expérience limitée de la logistique propre aux MII, et

que les capacités techniques en matière de logistique et de gestion de chaîne logistique en général soient réduites, il convient de ne pas sous-estimer le nombre de jours nécessaires à la formation logistique. Il est recommandé de consacrer au moins trois jours à la seule logistique d'une distribution de MII. Comme l'indique la note de l'APP sur la « Formation logistique »³⁶, l'objet de cette formation doit être de se familiariser avec le fonctionnement pratique des outils de suivi logistique et d'effectuer des exercices de simulation de façon que tous les participants soient en mesure de correctement remplir les modèles et de comptabiliser toutes les moustiquaires livrées aux lieux de stockage en vue de leur distribution aux personnes seules et aux familles ciblées.

- **Cascade de formation :** il convient de limiter le nombre de cascades de formation des différents membres du personnel de campagne, de sorte que toutes les séances de formation soient facilitées par du personnel expérimenté et adéquatement formé. Dans la mesure du possible, les facilitateurs doivent être désignés au niveau des districts ou à un échelon supérieur pour éviter que la responsabilité des formations ne soit décentralisée et déléguée aux superviseurs communautaires. En effet, ceux-ci sont susceptibles d'avoir été recrutés uniquement en raison de leur présence au sein d'une communauté et de leur capacité de lire et écrire, sans posséder aucune expérience en ce qui concerne la formation ou les activités semblables à une distribution de MII. On peut calculer le nombre de superviseurs nécessaires au niveau des districts, des régions et du pays en se fondant sur le nombre de séances de formation au

35. Remarque: dans un environnement opérationnel simple, la formation des personnes chargées du recensement des foyers est censée durer deux jours, tandis que celle de leurs superviseurs directs doit durer un jour de plus, cette journée supplémentaire étant consacrée à la collecte et à la gestion de données, ainsi qu'aux aptitudes en matière de supervision et de communication. Aux fins d'une distribution de MII, les équipes de distributions sont normalement formées en une journée, tandis que les superviseurs de point de distribution et les superviseurs communautaires ont une journée de plus pour se former à la gestion des données et de la logistique.

36. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

recensement des foyers ou à la distribution de MII nécessaires pour que chaque séance soit facilitée par au moins un superviseur issu du niveau supérieur (district ou échelon supérieur).

- **S'appuyer sur l'expérience du passé et les connaissances locales :** les séances de formation devraient tirer pleinement parti de l'expérience des participants, étant donné que ceux-ci vivent dans le contexte concerné de façon régulière. On peut mettre au point, en collaboration avec le personnel de santé des districts, qui dispose d'exemples de mise en œuvre d'activités semblables, des jeux de rôles servant à simuler les problèmes que les acteurs de la campagne sont susceptibles de rencontrer durant la mise en œuvre. En fonction du contexte, ces exercices peuvent simuler des vols de moustiquaires par des groupes armés, des refus de moustiquaires motivés par différentes raisons, des problèmes de rupture de stock, des agressions à l'encontre du personnel de campagne perpétrées par les populations cibles, l'impossibilité d'accéder à des zones en raison de la destruction d'infrastructures, des retards de distribution, etc. Les jeux de rôle mis au point devraient rendre compte du contexte et des risques encourus dans la zone où la distribution est prévue, ainsi que des canaux de communication mis en place pour faire face à des problèmes particuliers.

Par ailleurs, les séances de formation sont le moment approprié de passer en revue les inquiétudes des participants concernant différents scénarios auxquels ils ont été confrontés par le passé ou auxquels ils s'attendent durant la distribution. Les facilitateurs doivent, dans la mesure du possible, apaiser ces inquiétudes. Cependant, s'ils ne peuvent pas résoudre un problème (parce que celui-ci n'a pas été pris en compte lors de la planification ou parce que les facilitateurs ne savent pas quelle réponse apporter), ils doivent le signaler à des responsables issus de la direction et s'en remettre à leur décision.

13.2 Formation à la gestion de données

Une fois la chaîne de données définie et les outils de collecte de données mis au point, il est important de veiller à ce que les gestionnaires de données apprennent et comprennent leur rôle et leurs responsabilités en ce qui concerne la collecte, la vérification, la saisie (ou la synthèse) et l'analyse des données, ainsi que le retour d'informations aux équipes chargées de la mise en œuvre. La formation des gestionnaires de données doit durer au moins deux jours et viser à donner une vue d'ensemble de la campagne, du processus de micro-planification ayant donné lieu à la définition de données de référence, des formulaires de collecte de données, de la vérification et de la mise au propre des données, et de l'utilisation de la base de données à des fins d'analyse simple et de synthèse quotidienne. L'analyse des données peut être relativement simple, et consister par exemple à mettre en évidence les régions dans lesquelles la couverture est excessive ou insuffisante par rapport aux objectifs définis lors de la micro-planification ou du recensement des foyers (en fonction de la phase d'activité dans laquelle on se trouve), ou les régions dans lesquelles les MII semblent être attribuées de façon inappropriée (c'est-à-dire en quantité excessive ou insuffisante). Dans le cadre de l'analyse quotidienne des données, il convient, en particulier durant la phase de distribution de MII, de procéder à une comparaison des données relatives aux programmes et à la logistique pour éviter tout écart significatif et signaler tout problème éventuel aux superviseurs en vue d'un suivi. Il peut s'agir d'examiner la quantité de MII qu'un point de distribution est prêt à distribuer, à distribué et conserve au terme d'une distribution, pour s'assurer que les totaux correspondent aux attentes et informer le personnel logistique de tout écart observé (exemple: le nombre de moustiquaires restant au terme d'une distribution est bien inférieur au chiffre attendu compte tenu des quantités reçues et distribuées).

13.3 ravaux pratiques sur la collecte de données

Étant donné l'importance de la collecte de données durant le recensement des foyers et/ou la distribution de MII, toutes les séances de formation destinées aux agents de la campagne, quel que soit leur niveau d'intervention ou leur poste, doivent accorder une place importante à la saisie de données dans les formulaires de collecte. La première étape consiste à veiller à ce que les outils de collecte de données soient simples d'utilisation. Il convient ensuite d'examiner une par une toutes les informations requises dans le formulaire et d'expliquer pourquoi elles sont requises. Pour s'assurer que le processus de vérification des données est compris, les organisateurs de la campagne doivent fournir des exemples de formulaires de collecte de données aux superviseurs communautaires chargés des premières vérifications et synthèses des données des volontaires (recueillies lors du recensement des foyers ou de la distribution de MII). Le but est de déterminer si ces formulaires ont été remplis correctement ou incorrectement lors du recensement des foyers/de la distribution de MII. Il convient d'employer cette méthode avec les superviseurs intervenant à tous les niveaux. On peut aussi s'en servir pour améliorer la compréhension des outils de suivi logistique et des méthodes de vérification et de recoupement des données consignées sur les feuilles de stock.

13.4 Comprendre la définition d'un foyer

Dans les régions où des mouvements de population sont en cours ou se sont produits par le passé, il se peut que des familles aient été déplacées et vivent aujourd'hui avec une famille hôte, généralement des proches. Pour garantir une large couverture au sein des foyers,

il est essentiel que le personnel responsable des activités en porte-à-porte comprenne bien la définition d'un foyer. Aux fins d'une formation au recensement des foyers ou aux distributions en porte-à-porte, on peut créer des exercices de simulation présentant des foyers dotés de structures familiales différentes, ainsi que de sous-foyers (exemple: un foyer déplacé cohabite avec un autre foyer, mais constitue toujours un foyer distinct). On peut effectuer ces exercices en groupe ou individuellement afin que chacun comprenne bien la définition d'un foyer, en particulier dans le contexte de familles déplacées, et puisse discuter au préalable d'une activité des problèmes qui risquent de surgir (exemple: présence d'une famille déplacée qui ne souhaite pas être désignée par son nom ou par un autre identifiant).

13.5 Communication interpersonnelle

Il se peut que la communication interpersonnelle soit l'un des seuls canaux de communication disponibles, surtout si les médias jouissent d'une présence ou d'une portée restreintes. Pendant les séances de formation, la priorité doit être de veiller à ce que les participants comprennent les messages qu'ils diffusent, connaissent bien leurs documents de travail et, le cas échéant, les lignes directrices relatives aux questions fréquemment posées, et comprennent qu'ils ne doivent pas tenter de répondre à des questions dont ils ne connaissent pas la réponse. Les formations sont l'occasion de s'assurer que les voies de communication avec le superviseur communautaire sont claires, et de mettre en évidence des situations ou des circonstances précises dans lesquelles il convient de faire remonter des informations ou des questions émanant d'un foyer le long de la chaîne de communication.

14. Logistique

Voir également le Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP et les notes l'accompagnant :

Note 1 : *Recommandations logistiques clés*

Note 2 : *Plan d'action logistique*

Note 3 : *Planification de l'atténuation des risques*

Note 4 : *Systèmes de livraison des moustiquaires*

Note 5 : *Évaluation des entrepôts et pratiques d'empilement*

Note 6 : *Gestion de la chaîne logistique*

Note 7 : *Formation à la logistique*

Note 8 : *Logistique inversée*³⁷

Dans le cadre de toute opération de distribution de MII, la logistique est cruciale, car si l'on ne dispose d'aucune moustiquaire dans les zones cibles, la distribution n'aura pas lieu.

Il est essentiel de prévoir la logistique à mettre en œuvre. Or, cette planification est susceptible d'être très complexe compte tenu des infrastructures existantes, des conditions d'accès, des ressources disponibles et des risques liés à la sécurité. Le Groupe sectoriel de la logistique, ainsi que les Nations Unies et d'autres organisations, sont des sources d'information importantes ; il est utile de participer régulièrement à leurs réunions pour prendre connaissance des risques et des possibilités existants, comme la transformation des infrastructures routières (ponts endommagés, routes inondées) et le contexte sécuritaire des zones cibles.

14.1 Redevabilité concernant les MII

Voir le Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP et la note 6 qui l'accompagne : « *Gestion de la chaîne logistique* ».

La redevabilité demeure primordiale quelle que soit l'opération, et il est impératif de faire en sorte que des outils de suivi soient à disposition et correctement utilisés. Dans un environnement opérationnel complexe, des éléments particuliers sont à prendre en considération.

Le risque de fraude et de corruption est élevé. Il est essentiel d'organiser des formations logistiques et d'utiliser les outils de suivi de façon cohérente pour garantir la redevabilité concernant les MII. En outre, il est utile d'accroître la surveillance des entrepôts et de procéder fréquemment à des inventaires physiques convenablement contrôlés pour limiter les pertes de moustiquaires dues à des vols durant la période de stockage. Dans le cadre de distributions de routine, où l'on stocke de plus petites quantités de moustiquaires sur de plus longues périodes, il convient de mettre en place un système d'inventaires et de comptes rendus réguliers, ainsi que des inspections surprises des stocks.

L'attribution de responsabilités à des personnes ne remplissant pas les critères de sélection minimums est l'un des plus grands risques qui pèsent sur la redevabilité tout au long de la chaîne logistique. Étant donné qu'il est souvent difficile de trouver du personnel possédant des compétences techniques en matière de logistique et de gestion de chaîne logistique aux niveaux décentralisés, il est impératif de définir et de faire connaître au plus tôt des critères de sélection, afin de disposer du temps nécessaire pour recruter des personnes compétentes. Le personnel logistique peut être choisi au sein du ministère de la Santé ou d'autres organisations : parmi le personnel ayant de l'expérience en matière de gestion de pharmacie et de médicaments ; parmi le personnel ayant exercé des fonctions de logisticien dans le cadre de campagnes de vaccination, de distributions de nourriture ou d'autres distributions de produits à grande échelle ; et parmi le personnel possédant de l'expérience dans le domaine de la gestion financière, y compris pour le compte d'organismes communautaires ou confessionnels. Les critères de sélection doivent être clairement définis, et des candidatures présentées pour examen. En cas d'inquiétude quant à la capacité des candidats, un test de sélection peut être organisé avant la formation pour s'assurer que les critères minimums ont été respectés. Il

37. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

convient, dans la mesure du possible, de recruter le personnel logistique au sein des localités dans lesquelles il opérera.

Pendant une distribution massive de MII, l'acheminement de moustiquaires des sites de pré-positionnement aux équipes chargées de la distribution en porte-à-porte/points de distribution, ou des points de distribution fixes aux postes avancés, constitue lui aussi un risque majeur sur le plan de la redevabilité. Sur ce dernier kilomètre, le transport fait souvent l'objet d'un suivi limité, car il arrive régulièrement que de petites quantités de moustiquaires quittent leur lieu de stockage ou y retournent, lorsqu'elles n'ont pas été utilisées. Pour limiter au minimum les pertes de MII durant les activités de logistique et de distribution, il importe de veiller à mettre en place un système de suivi adéquat couvrant le dernier kilomètre avant la livraison des MII et le réacheminement quotidien des MII vers les lieux de stockage.

Il existe par ailleurs un haut risque de vol de moustiquaires pendant le transport, le stockage et la distribution elle-même. Ce risque est tout particulièrement élevé dans le cadre d'une distribution en milieu urbain, en porte-à-porte ou à partir de sites fixes. Tout vol doit être immédiatement signalé verbalement au ministère de la Santé ou au partenaire responsable. Il est aussi important de recueillir des documents appropriés (rapport de police ou rapport d'une autorité locale responsable; bon de livraison indiquant l'écart entre la quantité de moustiquaires chargée et reçue; compte rendu du comité de réception, des gardes et du responsable d'entrepôt; etc.).

Les documents relatifs à la logistique doivent impérativement être classés/archivés correctement et gardés en lieu sûr tant que la documentation financière de la campagne doit être conservée. Durant la phase de macro-planification des activités, il convient de décider où les documents seront stockés à l'issue de la distribution de

MII. La formation du personnel logistique doit particulièrement insister sur ce point, de même que le contrat conclu avec le partenaire de mise en œuvre, qui doit comprendre une disposition selon laquelle les paiements dépendront des rapports finals concernant les moustiquaires reçues, distribuées et restantes.

14.2 Transport et stockage

Voir le [Chapitre 5](#) de la boîte à outils de l'APP³⁸.

Après avoir recensé les partenaires, il est important de commencer à parler des besoins de transport et de stockage avec eux, en particulier avec les institutions des Nations Unies et les acteurs non gouvernementaux, pour tirer parti des ressources disponibles dans la mesure du possible.

En ce qui concerne le stockage, si les solutions possibles sont limitées, en particulier aux niveaux décentralisés, il se peut qu'il faille trouver plus d'une structure pour que les moustiquaires soient correctement stockées et les balles empilées de manière à permettre aux superviseurs, aux chargés du suivi et aux responsables d'effectuer des inventaires réguliers et des inspections surprises rapides. Le fait de trouver des lieux de stockage à un stade précoce permet de disposer de suffisamment de temps pour procéder aux éventuelles réparations requises d'après l'évaluation de l'état des structures. Si des réparations mineures sont nécessaires, il convient d'en parler avec le propriétaire de l'entrepôt et de faire le point sur les réparations effectuées pendant la période précédant l'arrivée des MII pour s'assurer du respect des normes minimales. Si le propriétaire d'un espace de stockage censé servir à entreposer des moustiquaires ne dispose pas de fonds pour prendre en charge les réparations nécessaires avant l'arrivée des MII, le contrat ou l'accord de location peut stipuler que les réparations seront réalisées par le partenaire responsable de l'organisation de la campagne, détailler les réparations nécessaires et la somme

38. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

d'argent engagée, et préciser que ces frais seront déduits du montant total du loyer à verser.

En ce qui concerne les opérations de transport, il est probable qu'il faille se procurer des véhicules au niveau local pour faciliter l'accès aux zones les plus difficiles d'accès. Il est alors important de déterminer le moyen de lancer des appels d'offres aux niveaux décentralisés (ou s'il est nécessaire de lancer des appels d'offres/si l'on peut trouver d'autres solutions, comme lancer un appel d'offres restreint, ou accepter uniquement un certain nombre d'offres écrites émanant de transporteurs connus et effectuer une analyse fondée sur les coûts), le moyen de recevoir des offres, et le meilleur moyen de communiquer en temps voulu en vue de faire connaître des décisions, faire avancer des contrats ainsi que planifier des paiements.

14.3 Budgétisation

Durant la phase de macro-planification, la budgétisation doit prendre en compte le coût des réparations à effectuer et des mesures de sécurité à prendre (chaînes, cadenas) dans les entrepôts, de façon que les entrepôts ou espaces de stockage choisis correspondent aux critères établis. La sécurité doit être inscrite au budget pendant toute la durée de stockage des moustiquaires, quel que soit le niveau de stockage et la quantité de moustiquaires stockée. Les risques de fuites sont plus grands aux niveaux inférieurs de la chaîne logistique, où de petites quantités de MII peuvent aisément disparaître.

En ce qui concerne les opérations de transport couvrant le dernier kilomètre, c'est-à-dire l'acheminement des moustiquaires vers les points de distribution périphériques ou entre les sites de pré-positionnement et le personnel de distribution, il est probable que mis à part des camions de petite capacité, des motocyclettes, des bateaux ou des porteurs, les possibilités soient limitées. À l'issue de la micro-planification, les plans de micro-transport doivent décrire et

budgétiser ces déplacements de moustiquaires pour garantir un bon accès à la population. Si l'on prévoit d'acheminer des moustiquaires par voie aérienne, il convient de prendre en compte les coûts réels et de prévoir une marge au cas où les coûts évolueraient durant la mise en œuvre. Il est nécessaire d'obtenir les coûts unitaires/coûts d'achat de masse et de les inclure dans une annexe pour que les bailleurs de fonds soient informés des coûts en cas de scénario à solution unique ou de scénario catastrophe.

14.4 Réception de moustiquaires

Afin d'éviter des problèmes liés à un manque de communication et de coordination, il est important de prévoir la création d'un comité de réception des moustiquaires et de l'inscrire au budget. Ce comité doit prendre part à la surveillance du déchargement et du comptage des moustiquaires, et signer un compte rendu décrivant le déroulement du déchargement et soulignant tout écart observé. Il doit se composer de représentants du partenaire de mise en œuvre ainsi que du gouvernement ou du parti au pouvoir. Il convient, dans la mesure du possible, de prendre des photos montrant la réception des MII.

14.5 Attribution d'un contrat sans mise en concurrence

Si toutes les organisations lancent des appels d'offres au titre de leurs procédures d'achat, il arrive parfois qu'il faille attribuer un contrat sans mise en concurrence pour que les produits soient rapidement acheminés par des transporteurs fiables et stockés dans des lieux adéquats. Toute demande d'attribution d'un contrat sans mise en concurrence (ou d'assouplissement des règles d'approvisionnement en vigueur) doit être soumise au plus tôt à l'approbation de l'organe compétent, car ce procédé va à l'encontre des bonnes pratiques en matière d'achats, et exposer les raisons pour lesquelles il n'est pas possible de suivre les procédures d'achat habituelles. En vue de limiter au minimum les pertes de moustiquaires en cours

d'acheminement, il est essentiel que les entreprises ou les propriétaires de véhicules de transport auxquels on sous-traite le transport de MII aient une réelle connaissance des zones cibles et puissent véritablement y accéder. Néanmoins, ces entreprises et ces personnes satisfont rarement le critère relatif à la souscription d'une assurance, établi à titre de mesure d'atténuation des risques. Il convient alors de discuter au plus tôt avec les donateurs pour veiller à ce que d'autres mesures d'atténuation des risques soient mises en place, ou à ce qu'il soit convenu d'accepter les risques encourus.

14.6 Recrutement d'un organisme tiers

On peut, dans toute la mesure du possible, sous-traiter la gestion des opérations logistiques à des services de logistique tiers. Dans la plupart des environnements opérationnels complexes, les organismes des Nations Unies (comme le PAM, le HCR, l'UNICEF, etc.) sont largement présents aux niveaux central et décentralisés. Il se peut qu'ils aient la capacité de contribuer partiellement ou entièrement au transport et à l'entreposage de MII en vue d'une distribution. Il convient de contacter ces partenaires à un stade précoce du processus de planification, en vue à la fois de mesurer leurs capacités d'appui, et de savoir ce qu'ils ont appris, dans le cadre de leurs opérations en cours, sur le contexte sécuritaire et les infrastructures des zones visées par les distributions de MII, ainsi que sur les difficultés et les possibilités que celles-ci présentent.

14.7 Exploitation des ressources des partenaires

Dans le cas où l'on livre des produits à un partenaire qui organise régulièrement des acheminements vers les zones cibles, il est utile, après avoir vérifié que le partenaire respecte les procédures minimales en matière d'achats, d'envisager de rembourser le partenaire de ses frais de transport plutôt que de lancer un véritable appel d'offres et de sous-traiter à d'autres organismes tiers, ce qui pourrait retarder le transport et la distribution. Il est important de

tirer parti de la présence de partenaires et des efforts que ceux-ci déploient en vue d'établir des couloirs d'aide humanitaire, au lieu de mettre en place des procédures/méthodes distinctes pour acheminer des produits le long de la chaîne logistique. Les partenaires acceptent souvent d'acheminer gratuitement de petites quantités de moustiquaires, y compris par voie aérienne, lorsqu'ils ont de la place.

14.8 Utilisation de convois militaires

Dans certaines situations, il se peut que des convois militaires ou autres soient mis à disposition des civils pour acheminer des produits dans des zones difficiles d'accès en raison d'un climat d'insécurité. En règle générale, les convois se rendent dans différentes régions du pays en suivant un emploi du temps, et les véhicules doivent impérativement être déclarés à l'avance. Nombre d'organisations humanitaires ne peuvent pas faire appel à des convois armés; en revanche, les sous-traitants issus du secteur privé y ont souvent recours. Si une organisation humanitaire prévoit de sous-traiter les activités de transport, il vaut mieux qu'elle veille à ce que ses produits ne soient pas marqués, car les véhicules privés qui les transporteront risquent de se joindre à des convois armés pour leur propre sécurité. Il arrive qu'un transporteur accepte que des convoyeurs ou des gardes (armés ou non) prennent place dans ses camions pendant les déplacements. Ce compromis doit être négocié par le partenaire responsable ou le partenaire de mise en œuvre (selon ses procédures et politiques) ainsi que le transporteur recruté. Il convient de recruter en priorité des transporteurs connus au niveau local et ayant accès aux zones ciblées, même s'il faut pour ce faire requérir une modification des procédures d'achat.

14.9 Planification d'urgence du calendrier

Dans certaines situations, il se peut que les moyens de transport disponibles soient très limités. Il est alors indispensable de modifier le calendrier logistique global pour prévoir une plus longue phase de transport assurée par un plus petit nombre de véhicules ou par des véhicules de petite

capacité. Le calendrier logistique doit toujours prévoir une réserve de temps en cas de retard lié à des circonstances atténuantes, par exemple une panne, une pénurie d'essence ou l'impossibilité pour un véhicule d'avancer en raison de routes non réparées ou de l'évolution du contexte sécuritaire.

14.10 Coordination et communication

Au vu des risques de pertes et de fuites encourus lors des déplacements entre les différents niveaux de la chaîne logistique, il est nécessaire de mettre en place un système de contrôle étroit. En outre, il est important de procéder à une planification continue en vue d'identifier les risques existants et d'y opposer des mesures d'atténuation. Pendant les opérations logistiques, il faut impérativement appliquer des procédures opérationnelles normalisées concernant la communication durant les activités de transport et le signalement des éventuels incidents et pertes, ainsi que des quantités livrées d'un niveau de la chaîne logistique à un autre. Ces procédures doivent être créées dans chaque pays, conformément aux politiques et procédures générales élaborées et adoptées en matière de gestion des produits et des biens, ainsi que compte tenu des possibilités de communication entre le centre et les zones périphériques.

Étant donné les difficultés que comportent tous les volets d'une distribution de moustiquaires, notamment les retards liés aux aspects du programme entraînant des répercussions sur la logistique, il faut considérer les transporteurs ou les entreprises de logistique tierces auxquels on sous-traite les mouvements logistiques généraux comme des partenaires, et les inviter à assister aux réunions de coordination de la logistique et de planification de la campagne.

À chaque niveau de la chaîne logistique, il est impératif de réfléchir à la sécurité et à la sûreté avant de charger les moustiquaires et de les acheminer vers un autre niveau. Il est important que l'expéditeur et le destinataire communiquent régulièrement

pour déterminer le moment le plus opportun pour déplacer les MII d'un niveau à l'autre dans des conditions de sécurité optimales. En fonction des moyens pratiques et opérationnels dont on dispose dans la zone cible, il convient d'établir et de budgétiser au plus tôt des canaux de communication. On évitera ainsi des pertes de MII inutiles.

14.11 Livraison en conteneur

Si l'on envisage de livrer des produits dans des conteneurs, il est indispensable de procéder dès le départ à une planification adéquate. Il s'agit notamment :

- de contrôler les infrastructures disponibles en vue d'une livraison de conteneurs (exemple : camions équipés d'un appareil de levage à charge suspendue, pouvant soulever des conteneurs et les placer dans le lieu de stockage choisi ; routes pouvant supporter de gros camions transportant des conteneurs ; etc.) ;
- de déterminer l'espace requis pour le stockage des conteneurs et les manœuvres des camions lors du placement des conteneurs ;
- de prévoir et de budgétiser des travaux d'aplanissement du terrain là où les conteneurs sont censés être placés, et si besoin de bâtir des structures servant à protéger les conteneurs des rayonnements directs du soleil (dans les cas où il n'y a pas d'ombrage, par exemple) ;
- de décharger les balles des conteneurs lors de la livraison, de contrôler et d'approuver les quantités, puis de replacer les MII dans les conteneurs ;
- de trouver des espaces de stockage supplémentaires pour les balles qui ne peuvent pas être replacées dans les conteneurs après déchargement et comptage

14.12 Reverse logistics

Voir le Chapitre 5 de la boîte à outils de l'APP et la note 8 qui l'accompagne : « *Logistique inversée* »³⁹.

39. allianceformalariaprevention.com/amp-tools/amp-toolkit/.

Dans certains environnements opérationnels complexes, le seul fait de livrer des moustiquaires aux zones cibles en vue d'une distribution ne va pas sans peine, et il se peut qu'il ne soit pas possible d'assurer la logistique inversée à la fin de l'opération. Toutefois, pour éviter tout problème ayant trait à la « possession » des moustiquaires, il est important de décider ce qu'il adviendra des moustiquaires restantes à l'issue de la distribution, et de le faire au plus tôt. En règle générale, étant donné qu'il est difficile de faire parvenir des moustiquaires aux zones cibles, et que la population en a fortement besoin, en particulier dans un contexte de mouvements de population réguliers, il est recommandé de laisser les moustiquaires inutilisées au niveau du district (ou au point de distribution/site de pré-positionnement si celui-ci est un établissement de santé ou un lieu de stockage appartenant à un partenaire et desservant un camp de personnes déplacées ou de réfugiés). Les moustiquaires inutilisées peuvent servir à la mise en œuvre de distributions de routine visant à couvrir un établissement de santé ou des lits d'hôpital, la population carcérale ou d'autres groupes de population spéciaux qui n'ont pas été ciblés pendant une campagne de distribution massive, ou des personnes déplacées à l'intérieur de leur

propre pays en cas de mouvement de population. S'il est prévu de récupérer les moustiquaires à la fin de la distribution et de les retirer des districts pour les acheminer vers une autre zone, il faut informer le ministère de la Santé, le partenaire responsable et les partenaires de mise en œuvre, ainsi que les autorités locales, afin d'obtenir leur soutien.

À la fin de la distribution, il incombe au logisticien responsable de chaque zone (exemple : district) de rassembler les informations dont disposent tous les sites de stockage, de pré-positionnement et/ou de distribution à sa charge, et de communiquer le nombre final de moustiquaires livrées, distribuées et inutilisées, ainsi que de transmettre les plans de transfert ou de logistique inversée. S'il est prévu que le partenaire responsable fasse passer les moustiquaires au ministère de la Santé, il est important de se servir des documents adéquats pour garder une trace écrite du nombre de moustiquaires inutilisées pendant la campagne et reçues par le ministère de la Santé. Ces documents doivent être signés par des représentants du partenaire responsable et du ministère de la Santé, chaque partie conservant un exemplaire dans ses registres en cas de vérification des comptes à un stade ultérieur.



15. Supervision, suivi et évaluation

15.1 Définitions

La supervision, c'est l'acte ou la fonction consistant à surveiller quelque chose ou quelqu'un. Elle est assurée à différents niveaux (localité, sous-district, district, région, centre) et suppose d'observer les actes et les comportements des personnes supervisées en vue de veiller au déroulement des activités, d'apporter des corrections et d'améliorer la qualité de la mise en œuvre.

Le suivi consiste à recueillir et à analyser des informations concernant un projet ou programme pendant que celui-ci est en cours. Il sert à fournir des informations pouvant provoquer une modification du projet ou programme, et peut être effectué en interne (par exemple par les organisateurs de la campagne), en externe (par exemple par des chargés du suivi indépendants non liés à la planification et à la mise en œuvre de la distribution de MII), ou les deux à la fois.

L'évaluation, c'est l'examen périodique et rétrospectif d'une organisation, d'un projet ou d'un programme qui peut être mené en interne ou en externe par des examinateurs indépendants⁴⁰.

Il peut être difficile d'assurer la supervision, le suivi et l'évaluation dans des zones en proie à l'insécurité, difficiles d'accès et dotées d'infrastructures et de réseaux de communication médiocres. Or, ces activités sont cruciales pour faire en sorte que les interventions de santé bénéficient aux populations et que les activités mises en œuvre produisent les résultats et les effets escomptés. Elles doivent fournir des éléments de preuve permettant d'apporter des changements stratégiques aux programmes en vue d'améliorer la portée et l'efficacité des interventions. Par ailleurs, étant donné le caractère hautement risqué des investissements dans un environnement opérationnel complexe, les donateurs et les

parties prenantes sollicitent souvent des données pour justifier leurs investissements et plaider en faveur de fonds supplémentaires, respectivement.

15.2 Difficultés liées à la supervision, au suivi et à l'évaluation dans les environnements opérationnels complexes

Dans un environnement opérationnel complexe, la supervision, le suivi et l'évaluation posent plusieurs problèmes, à savoir, notamment :

- Il peut être difficile de se déplacer, ce qui complique l'élaboration de comptes rendus papier (notamment l'acheminement des formulaires de collecte de données vers le haut de la chaîne de données), la supervision et le suivi. Il peut aussi être difficile d'élaborer des comptes rendus électroniques en raison de la médiocrité du réseau de téléphonie mobile et de télécommunication dans les zones de mise en œuvre.
- Le coût de la collecte de données peut augmenter considérablement en raison des mesures de sécurité supplémentaires à prendre (exemple : utilisation de convois de véhicules pour déplacer les équipes), des problèmes de sécurité ou d'accès entraînant certains jours la suspension des activités, de l'accroissement du coût de la location d'un véhicule et de l'essence, etc. Si les superviseurs étrangers à la région rencontrent des difficultés d'accès, il se peut qu'il faille organiser des réunions de supervision et des séances de bilan dans un lieu plus centralisé (comme un centre de district), ce qui entraîne une augmentation des frais de transport.
- Les mouvements de population peuvent compliquer la recherche de dénominateurs.
- Il se peut que peu de membres du personnel remplissent les critères minimums de sélection, surtout aux niveaux inférieurs du système de santé, où la fréquentation

40. Définitions adaptées de la publication suivante : www.geog.ox.ac.uk/research/technologies/projects/mesc/guide-to-monitoring-and-evaluation-v1-march2014.pdf (en anglais uniquement).

scolaire est susceptible d'avoir été régulièrement interrompue, et la qualité de l'instruction médiocre.

- Les superviseurs et les chargés du suivi étrangers à la zone de mise en œuvre sont susceptibles d'encourir des risques plus importants sur le plan de la sécurité, et de voir leurs déplacements et leur accès restreints dans certaines zones, ce qui porte atteinte à la couverture et à la qualité de leurs activités.
- Dans un contexte où les conditions d'accès sont limitées, il se peut que les superviseurs communautaires doivent être plus polyvalents et posséder une formation recouvrant un certain nombre de domaines comme la communication, la logistique et le suivi et l'évaluation, de sorte que toutes les zones soient sous la responsabilité de superviseurs en mesure d'y accéder. Dans les cas où des superviseurs communautaires doivent être formés pour assurer la supervision de tous les volets de la campagne, il est possible qu'il faille modifier les formations prévues (en prolongeant leur durée) et détailler davantage les procédures opérationnelles normalisées et les documents de travail élaborés.

15.3 La supervision dans les environnements opérationnels complexes

Dans les environnements opérationnels complexes, la supervision fait peser un lourd fardeau sur le superviseur, lequel est chargé d'atténuer les risques, de garantir la sécurité des équipes dont il a la responsabilité, et de gérer tout incident éventuel. On peut certes mettre en place une chaîne de communication pour faire en sorte que tout nouveau problème ou incident soit signalé à la direction aux fins de la prise de décisions, mais il peut être difficile de communiquer par téléphone mobile, et il arrive souvent que les superviseurs doivent immédiatement prendre des décisions pour

faire face à certaines difficultés. Il convient de les habiliter à le faire pour préserver la sûreté du personnel de campagne. Il est probable que le superviseur communautaire, qui est responsable des équipes chargées du recensement des foyers ou de la distribution de MII, soit la personne qui exerce le plus grand contrôle sur la mise en œuvre elle-même.

Dans l'idéal, les personnes désignées pour occuper les fonctions de superviseur communautaire doivent être en mesure de gérer et de signaler des situations compliquées, de s'attaquer aux difficultés, ainsi que de prendre rapidement des décisions face à des problèmes (par exemple de suspendre des activités si des risques ne peuvent être atténués, ou si la sécurité des équipes s'est détériorée) – surtout s'il est impossible de recevoir en temps opportun un retour d'information de la part d'un superviseur de district ou de niveau supérieur. Dans la pratique, les superviseurs communautaires sont recrutés au niveau local (si le personnel des établissements de santé n'est pas disponible en nombre suffisant, ou si l'on ne fait pas appel à lui) et risquent de ne pas posséder les aptitudes et les connaissances nécessaires pour faire face à des incidents de sécurité graves ou critiques. La formation des superviseurs doit donc impérativement comporter un examen des procédures opérationnelles normalisées relatives à la gestion et au signalement des incidents de sécurité, mais aussi des exercices de simulation permettant aux participants de s'entraîner à gérer, pallier, désamorcer et signaler des problèmes de sécurité (voir la section 13.1 : « Formations dispensées dans des environnements opérationnels complexes »).

Selon le contexte, les superviseurs communautaires sont susceptibles de se sentir relativement isolés par rapport aux superviseurs opérant au niveau des districts, des régions ou du centre. Il est important qu'ils organisent une ou plusieurs réunions avec les dirigeants locaux avec lesquels ils seront amenés à travailler pour parler de la campagne elle-même et de la planification

des déplacements des équipes (ou des points de distribution), ainsi que du soutien qu'ils attendent au cours de l'activité. En fonction du territoire concerné, des conditions d'accès ou des relations entre les dirigeants, il se peut qu'il faille tenir plus d'une réunion. Si le réseau téléphonique est limité et les contacts avec les superviseurs des niveaux supérieurs irréguliers, tout problème grave devra être résolu avec l'aide et par l'intermédiaire des dirigeants locaux. Il convient donc d'intégrer leurs fonctions (supervision, suivi ou coordination) au budget pour garantir leur participation. Dans les cas où les dirigeants locaux ne sont pas intégrés dans la structure des ressources humaines de la campagne, les superviseurs devraient tout de même les tenir informés de l'avancée des activités, y compris de tout problème, même mineur, qui pourrait surgir, de façon à permettre un suivi du contexte global des activités de distribution de MII. Dans la mesure du possible, les dirigeants locaux peuvent aussi être invités aux séances de bilan du soir. Il est impératif de faire remonter aussi rapidement que possible au niveau des organisateurs de la campagne tout incident de sécurité survenant pendant une quelconque phase de la campagne.

La planification des activités de supervision peut certes se faire par niveau (localité, district, région, etc.) et prévoir des tâches précises pour chaque catégorie de personnel, mais les faibles capacités des équipes de terrain et les différents problèmes qui surgissent font qu'en réalité, tous les superviseurs peuvent se retrouver à appuyer les équipes chargées du recensement et de la distribution, et à combler des manques à mesure que ceux-ci apparaissent (exemple: en raison d'une rupture de stock, des véhicules supplémentaires sont nécessaires pour transporter des MII). Les superviseurs opérant au niveau des districts, des régions et du pays ont, dans la mesure du possible, un rôle important à jouer pour acheminer les formulaires de collecte de données vers le haut de la chaîne de données, apporter un soutien logistique et administratif, et résoudre des problèmes. Même si ce n'est pas écrit

dans leur liste de responsabilités, ils doivent faire preuve de souplesse et être en mesure de savoir dans quels domaines un appui accru est nécessaire.

Il convient de fournir à tous les superviseurs, y compris aux superviseurs communautaires, un moyen de transport (comme une motocyclette ou un 4x4) qui soit adapté à la région dans laquelle ils opèrent et garantisse leur sécurité durant leurs déplacements. Les superviseurs et les chargés du suivi doivent pouvoir: se déplacer rapidement quand on leur signale des problèmes ou s'ils sont loin de leur base alors que l'insécurité menace; rendre visite à tous les acteurs de la campagne; et participer aux réunions de coordination du soir visant à discuter des réussites et des difficultés rencontrées et à planifier l'atténuation des problèmes susceptibles de surgir le lendemain.

Si la couverture du réseau de téléphonie mobile est limitée, les superviseurs doivent chaque jour disposer d'un stock d'essence d'urgence suffisant pour pouvoir, en cas d'incident grave nécessitant un appui supplémentaire et/ou un signalement immédiat, se rendre dans la zone d'intervention d'un autre superviseur ou au centre de district. En outre, si le centre de district est trop éloigné, les superviseurs doivent disposer d'un stock d'essence d'urgence suffisant pour pouvoir atteindre une zone couverte par un réseau de téléphonie au cas où il serait nécessaire d'effectuer un compte rendu.

Dans les régions couvertes par un réseau de téléphonie mobile, il est important de veiller à ce que le personnel soit équipé de téléphones et possède des cartes SIM compatibles avec tous les opérateurs en activité dans les régions concernées, des chargeurs allume-cigare ou des chargeurs solaires, ainsi que du crédit téléphonique de recharge. Il convient si possible de créer, sur WhatsApp ou une autre plateforme, un groupe de coordination au sein duquel on puisse poser des questions, recevoir un retour d'information concernant des données, et signaler des difficultés auxquelles les superviseurs et les chargés du suivi

d'autres zones doivent être attentifs. Même si certaines personnes opèrent toute la journée sans aucune couverture téléphonique, elles recevront ces messages lorsqu'elles seront de nouveau dans une zone dotée d'un réseau, et pourront donc les lire et prendre note de tout élément nouveau auquel elles doivent prêter attention dans le cadre de leurs activités.

15.4 Le suivi dans les environnements opérationnels complexes

Le suivi peut être effectué en interne (par exemple par les organisateurs de la campagne), en externe (par exemple par des chargés du suivi indépendants non liés à la planification et à la mise en œuvre de la distribution de MII), ou les deux à la fois.

Quand le suivi est effectué en interne par le personnel régional et national du ministère de la Santé et des partenaires formé à cet effet, il est possible qu'il ne se déroule pas comme prévu, voire qu'il ne soit pas du tout réalisé. En effet, en raison des différents problèmes qui surgissent pendant la mise en œuvre, les chargés du suivi sont souvent obligés d'appuyer les opérations ou la logistique proprement dites pour contribuer à la suppression des points de blocage. Il se peut pour ce faire qu'ils se servent de leur véhicule pour transporter des moustiquaires entre des sites, qu'ils participent à la gestion des foules aux points de distribution, etc. À l'inverse, quand le suivi est effectué en externe par un sous-traitant, il a plus de chances d'avoir lieu, car le sous-traitant doit remplir son contrat pour recevoir un paiement ; les chargés du suivi ne peuvent donc pas être sollicités aux fins d'autres activités.

Le suivi externe est réalisé par un organe indépendant qui ne prend pas directement part à la planification et à la mise en œuvre de la campagne. Il a lieu pendant la mise en œuvre des activités et consiste à observer les acteurs de la campagne, à échanger avec eux, à réaliser des entretiens avec les membres des foyers interrogés

par eux, et à contrôler la qualité de la collecte de données (aux fins du programme, de la communication et de la logistique). Des tâches supplémentaires peuvent venir s'ajouter au rôle et aux responsabilités des chargés du suivi.

Dans certains contextes, il se peut que quelques activités de suivi ne soient pas appropriées. Ainsi, dans les camps de personnes déplacées ou de réfugiés, les personnes ayant été forcées de quitter leur maison en quête de sécurité sont susceptibles de ne pas apprécier que des chargés du suivi s'entretiennent avec des membres de leur foyer. Il peut en outre être inapproprié de demander à entrer chez des personnes pour examiner leurs espaces de couchage ou leurs moustiquaires. Il convient de décider des activités de suivi à mettre en œuvre de concert avec les autorités locales, de façon à tenir compte de la population et de la situation de chaque zone.

En principe, les chargés du suivi ne prennent pas de mesures correctives à l'égard des acteurs de la campagne. Ainsi, si en s'entretenant avec les membres des foyers interrogés, ils remarquent que les équipes chargées du recensement des foyers ou de la distribution en porte-à-porte attribuent les moustiquaires de façon erronée, ils sont censés faire part de cette information durant les réunions de coordination du soir ou du matin, et décider comment prendre en main et corriger ces problèmes de concert avec les superviseurs. Cependant, dans un environnement opérationnel complexe, les déplacements sont difficiles, et il est possible que les superviseurs communautaires ne puissent pas joindre les équipes en question et prendre des mesures correctives le lendemain. Avant de quitter une zone donnée, les chargés du suivi peuvent donc conseiller aux équipes de prendre en compte certains éléments en vue d'améliorer le recensement des foyers ou la distribution.

En fonction de la situation dans laquelle se trouve la zone de mise en œuvre, la portée géographique du suivi peut être limitée. Dans les cas où il est

impossible pour une personne étrangère à la région de se rendre dans des zones périphériques, le suivi risque de se limiter au centre du district et aux zones alentour. Les données obtenues dans le cadre du suivi ne seront alors pas de la meilleure qualité, et il convient de trouver un équilibre entre la valeur ajoutée de l'activité et la complexité de son organisation, compte tenu de tout ce qui se passe autour.

15.5 Indicateurs et données nécessaires en fonction de la stratégie de distribution définie

Voir également le document « *Campagnes de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide: recommandations relatives aux données minimales requises pour le recensement des foyers et la distribution* ».

Il convient de définir des indicateurs de base permettant au partenaire de mise en œuvre ou au partenaire responsable, et au ministère de la Santé, de faire rapport sur une distribution. Les tableaux ci-après présentent certains des indicateurs de base à prendre en compte en fonction de la stratégie de distribution de MII définie.

Stratégie de distribution : couverture universelle avec recensement des foyers et distribution à partir de sites fixes

Données nécessaires au cours et à l'issue du recensement des foyers

Pour chaque équipe/niveau d'agrégation :

- nombre de foyers recensés
- nombre de bénéficiaires ou d'espaces de couchage recensés (dans le cas où la stratégie ne consiste pas à distribuer un nombre de moustiquaires fixe par foyer)
- nombre de coupons/bons distribués (le cas échéant)
- nombre de MII nécessaires pour chaque foyer
- nombre de MII nécessaires pour chaque point de distribution (agrégation des données à l'issue du recensement)

Données nécessaires pendant la distribution de MII

- nombre de MII reçues au début de la distribution/journée, et nombre de MII supplémentaires reçues pendant la distribution/journée
- nombre de coupons/bons ou d'autres formes d'identification reçus (le cas échéant)
- nombre de MII distribuées chaque jour
- nombre de MII inutilisées à la fin de la journée et retournées au lieu de stockage du point de distribution

Données nécessaires à l'issue de la distribution de MII, pour chaque point de distribution

- nombre de MII reçues en vue d'une distribution
- nombre de coupons/bons ou d'autres formes d'identification reçus (le cas échéant)
- nombre de MII distribuées pendant la période de distribution
- nombre de MII inutilisées au terme de la distribution et retournées au lieu de stockage du point de distribution aux fins de la logistique inversée ou d'un transfert

Stratégie de distribution : couverture universelle avec recensement des foyers et distribution en porte-à-porte

Données nécessaires au cours et à l'issue du recensement des foyers

Pour chaque équipe/niveau d'agrégation :

- nombre de foyers recensés
- nombre de bénéficiaires ou d'espaces de couchage recensés
- nombre de MII nécessaires pour chaque foyer⁴¹
- nombre de MII nécessaires pour chaque site de pré-positionnement (agrégation des données concernant l'ensemble des foyers à l'issue du recensement)

Données nécessaires pendant la distribution de MII, pour chaque équipe de distribution

- nombre de MII reçues au début de la journée, et nombre de MII supplémentaires reçues pendant la journée
- nombre de foyers atteints
- nombre de MII distribuées
- nombre de MII inutilisées à la fin de la journée et retournées au site de pré-positionnement

Données nécessaires à l'issue de la distribution de MII, pour chaque point de pré-positionnement

- nombre de MII reçues en vue d'une distribution
- nombre de foyers ayant reçu des MII
- nombre de MII distribuées
- nombre de MII inutilisées au terme de la distribution, destinées à la logistique inversée ou à un transfert

Stratégie de distribution : distribution en porte-à-porte sans recensement des foyers

Données nécessaires pendant la distribution de MII

- nombre de MII reçues au début de la journée, et nombre de MII supplémentaires reçues pendant la journée
- nombre de foyers recensés
- nombre de bénéficiaires ou d'espaces de couchage recensés (dans le cas où la stratégie ne consiste pas à distribuer un nombre de moustiquaires fixe par foyer)
- nombre de MII distribuées
- nombre de MII inutilisées à la fin de la journée et retournées au site de pré-positionnement

Données nécessaires à l'issue de la distribution de MII, pour chaque point de pré-positionnement

- nombre de MII reçues en vue d'une distribution
- nombre de foyers ayant reçu des MII
- nombre de bénéficiaires ou d'espaces de couchage recensés
- nombre de MII distribuées
- nombre de MII inutilisées au terme de la distribution, destinées à la logistique inversée ou à un transfert

41. Si l'on se sert de bons/coupons, il convient de recueillir des informations les concernant, tout comme dans le cadre d'une stratégie de distribution à partir de sites fixes

Stratégie de distribution : distribution dans des camps de personnes déplacées et de réfugiés**Données nécessaires au cours et à l'issue de la distribution de MII**

- nombre de MII reçues en vue d'une distribution (dans le cas d'une distribution à court terme) ou nombre de MII disponibles au début du mois ou du trimestre (niveau des stocks signalé le mois précédent)
- nombre de MII distribuées durant le mois (ou chaque mois du trimestre)
- nombre de personnes seules ou de familles ayant reçu le nombre de MII convenu (exemple : deux moustiquaires par famille ou structure)
- nombre de MII inutilisées à la fin du mois (niveau théorique des stocks selon la feuille de stock ou la fiche d'inventaire, et inventaire/comptage physique)

Sites de stockage (sites de pré-positionnement et points de distribution y compris)**Données nécessaires au cours et à l'issue de la distribution de MII**

- nombre de MII reçues en vue d'un stockage/d'une distribution (c'est-à-dire reçues sur les sites de stockage, sur les sites de pré-positionnement ou sur le lieu de stockage des points de distribution, avant et pendant une campagne)
- nombre de MII envoyées aux points de distribution ou aux sites de pré-positionnement/distribuées pendant la campagne
- nombre de MII restant sur les sites de pré-positionnement ou de distribution (niveau théorique des stocks selon la feuille de stock ou la fiche d'inventaire, et inventaire/comptage physique)
- nombre de retournées aux sites de pré-positionnement choisis aux fins de la logistique inversée ou d'un transfert

15.5.1 Données nécessaires en vue d'une campagne de distribution massive

Dans les environnements opérationnels complexes, en vue d'une campagne de distribution massive, il convient de se limiter à recueillir des données satisfaisant les exigences minimales en matière de compte rendu, plutôt que de collecter des données certes intéressantes et utiles, mais pas forcément essentielles (par exemple, si la stratégie consiste à attribuer une moustiquaire pour deux personnes, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur statut biologique, il n'est pas essentiel de recueillir des informations sur le nombre de femmes enceintes que compte chaque foyer). Étant donné que les représentants communautaires sélectionnés aux fins du recensement des foyers et de la distribution de MII sont susceptibles de posséder une aptitude limitée pour la lecture, l'écriture et le calcul, il est

impératif de se servir de formulaires de collecte de données ciblant les informations essentielles. En outre, la transmission des formulaires aux fins de l'agrégation des données et l'obtention des données finales demandent souvent beaucoup de temps ; la collecte de données supplémentaires sans lien avec les objectifs de la campagne ne contribue donc pas à améliorer la qualité de la collecte et de la gestion des données, ou le respect du calendrier.

Dans les cas où la collecte de données détaillées (noms, numéros de carte d'identité, lieux où se trouvent les foyers) présente un caractère sensible, il convient de modifier les formulaires de collecte de façon que personne ne refuse d'être recensé et que chacun reçoive une moustiquaire. Dans un environnement opérationnel complexe, il est rare que les personnes seules ou les foyers puissent

faire l'objet d'un suivi ; pendant une distribution, il n'est donc pas nécessaire de veiller à consigner le nom des bénéficiaires ou à demander à chaque bénéficiaire de fournir sa signature ou son empreinte digitale pour recevoir une moustiquaire. Si une enquête d'après distribution est prévue, celle-ci permettra d'évaluer, au moyen d'un échantillonnage aléatoire, si la campagne a rempli ses objectifs. L'échantillonnage aléatoire est un moyen plus approprié de vérifier, à la suite d'une distribution, si la population visée a reçu des MII et s'en sert, car il prend en compte les foyers non recensés. En revanche, si l'on se sert des feuilles d'inscription pour examiner les résultats de la campagne, on passera à côté des zones qui pour une raison ou une autre n'ont pas été atteintes.

15.5.2 Données obtenues auprès de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou de réfugiés

Les personnes seules et les familles qui vivent dans des camps de personnes déplacées ou de réfugiés ont fui leur lieu de résidence d'origine pour un certain nombre de raisons qui soulignent toutes la nécessité de procéder à des collectes de données confidentielles et discrètes. Lors des réunions du Groupe sectoriel de la santé, les partenaires contribuant, par l'intermédiaire de circuits quelconques, à distribuer des MII à des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à des réfugiés, doivent rendre compte du nombre de familles ayant reçu des MII (conformément à la stratégie d'attribution définie, à savoir une, deux ou trois moustiquaires par foyer, ou une moustiquaire pour deux personnes, etc.). Ils doivent en outre faire part des éventuelles lacunes subsistant dans la couverture en raison d'un manque de moustiquaires.

Dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés, la fourniture de services et de produits essentiels comme le logement et les articles alimentaires et non alimentaires est souvent assurée par des organisations humanitaires. Si l'on fournit des MII à des organisations humanitaires

pour que celles-ci les distribuent à des familles déplacées ou à des personnes rapatriées dans le cadre de leurs activités de soutien continu, il convient, pour présenter les données concernant les MII, de se servir des rapports uniques que ces organisations élaborent déjà à l'intention des donateurs. Si les moustiquaires leur sont fournies à titre ponctuel, en vue d'une distribution à court terme visant à parvenir rapidement à une couverture accrue, ces organisations peuvent se servir d'une feuille de pointage ou d'un autre outil pour compter les moustiquaires distribuées aux familles, puis compiler ces données dans un rapport unique à l'intention des donateurs.

15.5.3 Données obtenues dans le cadre de distributions ciblées

Une distribution peut se faire par l'intermédiaire de circuits comme des CAT ou des centres destinés aux groupes mal desservis (auquel cas on se sert du stock de moustiquaires conservé dans un établissement de santé pour procéder à des distributions de routine), ou consister en des distributions ponctuelles (auquel cas les moustiquaires sont livrées et stockées sur des sites périphériques, dans des localités ou auprès d'organisations humanitaires).

En ce qui concerne les distributions ciblant des groupes particuliers, même si les moustiquaires proviennent du stock de routine d'un établissement de santé, il se peut qu'il ne soit pas possible d'utiliser les formulaires de compte rendu habituels (par exemple si les indicateurs utilisés aux fins des comptes rendus de routine sur les MII ont trait aux enfants de moins de cinq ans et aux soins prénatals, alors que la distribution cible un groupe différent, comme les enfants et les adolescents inscrits à un programme d'alimentation thérapeutique). En outre, si l'on suit les tendances mensuelles dans le cadre des services de routine proposés aux femmes enceintes et/ou aux enfants de moins d'un an (ou de moins de cinq ans), il peut être important de traiter séparément les distributions ponctuelles ou les distributions ciblant des groupes particuliers,

et les traditionnelles distributions de routine de MII. Ces décisions doivent être prises pendant la phase de planification et d'élaboration de la stratégie, de concert avec le ministère de la Santé.

Dans la mesure du possible, il convient, pour rendre compte des MII distribuées, de se servir du même rapport unique à l'intention des donateurs élaboré pour tous les autres produits.

15.6 Collecte et gestion de données

Tous les partenaires qui distribuent des moustiquaires devraient se servir d'outils simples et normalisés permettant de collecter le minimum de données nécessaires à un suivi adéquat des produits et de la couverture, en limitant la charge de la tâche.

Si les équipes chargées du recensement des foyers recueillent le nom du chef ou du représentant de chaque foyer, et d'autres informations à son sujet, il est important qu'elles utilisent un outil de collecte de données simple et compréhensible, et recueillent uniquement les données nécessaires à la distribution de MII (nombre de foyers, nombre de personnes ou d'espaces de couchage, nombre de MII requises) pour éviter que des points de blocage n'apparaissent dans la gestion et la consolidation des données. L'outil de collecte de données employé dans le cadre du recensement des foyers peut être une simple feuille de papier à remplir chaque jour, ou un carnet contenant suffisamment de pages pour couvrir l'ensemble de la période de recensement. On peut se servir de carnets/registres carbonés pour pouvoir retirer un exemplaire à remettre au gestionnaire de données aux fins de saisie et d'archivage, tandis que l'équipe chargée du recensement ou le superviseur communautaire conserve l'autre exemplaire. La présentation des carnets de recensement doit être adaptée à une utilisation simple sur le terrain (exemple: petit nombre de pages pour un poids réduit, taille standard plutôt que grande taille pour un transport et une utilisation simples).

En règle générale, l'outil utilisé pour suivre le

nombre de moustiquaires distribuées durant une distribution de MII est une feuille de pointage. Facile à utiliser et à comprendre, celle-ci permet d'assurer la redevabilité concernant les moustiquaires reçues et distribuées. Sur cette feuille, un cercle plein représente une moustiquaire distribuée; on calcule le nombre de moustiquaires distribuées au cours d'une journée en additionnant les cercles pleins. Dans le cadre d'une distribution à partir de sites fixes supposant la collecte de coupons ou d'autres formes d'identification des foyers, on peut vérifier les données relatives aux MII distribuées en comptant le nombre de formes d'identification collectées. Une feuille de pointage des coupons peut en outre servir d'outil de suivi et de contrôle. Si, selon la stratégie adoptée, un coupon représente un foyer, il est important de créer un outil permettant de dresser une liste des coupons reçus et du nombre de moustiquaires inscrit sur chaque coupon en vue de rapprocher chaque jour le nombre de coupons reçus/le nombre de moustiquaires attribuées à des foyers et le nombre de moustiquaires distribuées. Dans les cas où un coupon représente une moustiquaire, le rapprochement effectué à la fin de chaque journée consiste à compter les cercles tracés sur la feuille de pointage des coupons, ou les coupons récupérés, ou les deux.

On peut modifier la feuille de pointage pour s'en servir aux fins du recensement des foyers sans y inscrire de noms ou d'autres éléments permettant une identification. On peut ainsi tracer un cercle dans la colonne appropriée (exemple: nombre de personnes que compte le foyer, ou nombre de moustiquaires attribuées), puis calculer les totaux à la fin de chaque journée (nombre de foyers atteints, nombre de MII requises).

C'est souvent le partenaire de mise en œuvre qui gère les données collectées dans le cadre d'une distribution de MII, mais dans les cas où cette tâche incombe aux gestionnaires de données du ministère de la Santé au niveau des districts, des régions et du pays, il peut être important

d'évaluer le fonctionnement du système de routine dans les zones touchées, en vue de pallier à l'avance ses éventuelles faiblesses, à l'aide du budget alloué à la distribution de MII. Si les faiblesses du système de compte rendu ont trait aux ressources humaines ou aux outils de travail (exemple : essence pour les groupes électrogènes, crédit téléphonique, accès à internet), et qu'il est facile d'y remédier, il convient de prévoir un budget en vue du renforcement de ces aspects. Il faudrait par ailleurs organiser des formations pour que les gestionnaires de données des districts comprennent leurs tâches et ce que l'on attend d'eux chaque jour et pendant chaque phase d'activité de distribution de MII en matière de gestion de données, de compte rendu et de retour d'information.

15.7 Méthodes de collecte de données

15.7.1 Collecte de données sur papier

La collecte de données sur papier est actuellement la méthode de collecte de données la plus couramment utilisée dans le cadre de campagnes de distribution de MII. Toutefois, la situation évolue. Dans les environnements opérationnels complexes, la collecte de données sur papier peut présenter plusieurs avantages : c'est notamment une méthode bien connue qui ne nécessite aucune connexion internet et demande peu d'interventions de dépannage sur le plan technologique. Parmi ses inconvénients figurent la difficulté à collecter/soumettre chaque jour tout un ensemble de formulaires provenant de différentes équipes, la difficulté à déchiffrer ce qui est écrit sur les formulaires, et le temps nécessaire à la saisie des données dans la base de données. Il convient de réfléchir au niveau auquel les données papier seront transposées en format électronique (dans le cas où des ordinateurs sont à disposition), ainsi qu'aux données qui seront saisies (exemple : données concernant chaque foyer ou récapitulatif de données).

15.7.2 Collecte de données par voie électronique

Si la plupart des pays procèdent toujours à une collecte de données sur papier, on observe un passage à la collecte de données par voie électronique (au moyen de téléphones, de tablettes ou d'autres appareils) visant à faciliter la gestion des données pendant les campagnes. Quel que soit le système choisi, il est important de savoir exactement ce qui a préalablement fonctionné ou non en matière de gestion des données relatives à une campagne de distribution ou à une distribution de routine. L'objectif est d'éviter de mettre en place un système qui ne produira pas les résultats souhaités, à savoir mesurer les progrès accomplis pendant la distribution et garantir la redevabilité concernant les MII.

La collecte de données au moyen de technologies mobiles et de supports électroniques présente plusieurs avantages. Ainsi :

- En collectant des données au moyen de technologies mobiles, on n'a plus autant, voire plus du tout besoin de se déplacer pour acheminer des formulaires papier depuis les zones périphériques (chose souvent difficile) ;
- Les formulaires de collecte de données sont préenregistrés sur les appareils, et les données manuellement saisies par les équipes ; il n'est donc plus nécessaire de s'efforcer de déchiffrer des écritures illisibles ;
- À l'aide d'un téléphone mobile, il est possible de saisir des données hors ligne (sans être connecté à un réseau téléphonique). On peut donc collecter des données au niveau des communautés ou des établissements de santé (où il est rare de pouvoir accéder à un réseau de téléphonie cellulaire), puis transmettre ces données une fois que l'on parvient à un grand axe ou à une ville de district couverts par un réseau de téléphonie mobile ;
- Les données collectées au moyen de téléphones mobiles (supervision, etc.) peuvent servir à alimenter les documents de

responsabilité financière, qui mettent en corrélation la collecte de données exactes et complètes en temps opportun et la rétribution des visites de supervision effectuées. Les données papier peuvent certes elles aussi remplir cet office, mais un système électronique permet de corréliser plus rapidement les paiements et les documents de responsabilité financière ;

- La collecte de données par voie électronique permet de disposer de données récentes sur les volumes de MII utilisés et de déclencher plus rapidement l'acheminement des moustiquaires vers les lieux de stockage, les sites de pré-positionnement ou les points de distribution, en vue de limiter au minimum les ruptures de stock.

Dans le cadre d'une campagne, on peut envisager de se servir de systèmes de collecte de données reposant sur des téléphones mobiles ou des supports électroniques, mais on doit impérativement le prévoir tôt. Les systèmes de collecte de données électroniques doivent être adaptés au contexte. Il faut les tester à un stade précoce pour s'assurer de leur bon fonctionnement et détecter et résoudre les problèmes éventuels.

Dans la mesure du possible, les systèmes de collecte de données mobiles ou électroniques ne doivent pas nécessiter une assistance technique substantielle, car cette assistance peut être difficile à assurer dans les régions dotées d'infrastructures médiocres et en proie à l'insécurité. Les acteurs de la campagne n'ayant pas l'habitude des technologies nécessiteront une assistance technique et une supervision accrues. Dans certains contextes, la proportion de personnes possédant un téléphone portable est très faible ; or, si la population n'est pas habituée à se servir régulièrement d'un téléphone portable, il est déconseillé d'opter pour une collecte de données par voie électronique. Dans le cadre du processus décisionnel concernant le système de collecte de données à mettre en place, il convient de tenir compte des risques pesant sur l'accessibilité

et la qualité des données. Si l'on prévoit de se servir de systèmes de collecte de données reposant sur des téléphones mobiles, il convient de modifier les critères de sélection du personnel pour y inclure la possession de connaissances élémentaires sur l'utilisation des téléphones portables. Étant donné que le coût de l'achat d'appareils permettant de collecter des données peut être dissuasif, on peut subordonner le recrutement du personnel chargé du recensement et de la distribution à la possession d'un téléphone portable. Cependant, ce critère est susceptible de restreindre le nombre de candidats admissibles au point que le nombre de personnes remplissant les critères de sélection soit insuffisant.

Au début du déploiement d'un système de collecte de données électroniques, il convient d'envisager de continuer à se servir de supports papier en complément pour veiller à ce qu'aucune donnée ne se perde en raison de problèmes d'ordre technologique.

15.8 Retours d'information aux équipes

Quels que soit les outils de collecte de données et le système de gestion de données mis en place, il peut être extrêmement important de se servir de données récentes pour comprendre ce qui fonctionne ou non et apporter des modifications visant à améliorer la qualité et les résultats des programmes, pour limiter la frustration des personnes n'ayant pas reçu ce qui leur avait été promis.

Dans la mesure du possible, il est important de faire analyser rapidement les données récapitulatives concernant les programmes et la logistique, et de faire part des éventuels problèmes aux superviseurs. Si les données sont triées par les superviseurs communautaires, on peut se servir du récapitulatif mis au point par ces derniers pour signaler des problèmes aux superviseurs/équipes qui attribuent des moustiquaires en nombre excessif ou insuffisant, atteignent un nombre de foyers excessif ou insuffisant, etc.

Chaque jour, le gestionnaire de données doit faire le point sur la situation par téléphone, par SMS, pendant les réunions de coordination du soir ou du matin, en échangeant avec les superviseurs de district, ou par quelque autre moyen possible. Il doit pouvoir fournir tous les jours des informations sur le nombre de comptes rendus reçus à chaque niveau par rapport au nombre escompté, en vue d'améliorer la fréquence des comptes rendus au moyen de visites de supervision ou de la collecte de formulaires de données manquants. Dans le cas où la dernière transmission de données d'un superviseur communautaire remonte à plus d'un jour, les superviseurs du sous-district ou du district devraient lui rendre visite pour s'assurer que la mise en œuvre se déroule entièrement comme prévu et recueillir les formulaires de collecte et de récapitulatif des données manquants afin de les soumettre au gestionnaire de données.

Au cours des opérations logistiques et de la distribution de MII, le gestionnaire de données est censé recevoir des informations concernant le stock contenu dans chaque lieu de stockage, à chaque point de distribution ou sur chaque site de pré-positionnement. Il doit être capable de détecter les éventuelles pertes de moustiquaires en comparant les données relatives aux programmes et à la logistique. Ces problèmes doivent être immédiatement signalés à des fins de suivi. S'ils sont liés à une mauvaise gestion ou à un manque de sécurité d'un lieu de stockage, il se peut qu'il faille changer de lieu de stockage, remplacer du personnel, dispenser des formations supplémentaires sur le terrain ou procéder à des inspections surprises. Toutes ces modifications peuvent être très délicates ; outre les organisateurs de la campagne, il convient donc d'y associer les autorités locales.

Le gestionnaire de données doit par ailleurs être en mesure de savoir s'il est probable qu'un site de pré-positionnement ou un point de distribution subisse une rupture de stock. Dans l'affirmative, il doit le faire savoir aux équipes pour que

celles-ci puissent (dans la mesure du possible) organiser l'acheminement de moustiquaires supplémentaires et déclencher le plan de communication établi.

15.9 Enquêtes

Dans un environnement opérationnel complexe, en raison du coût supérieur d'une distribution de moustiquaires et des questions concernant les résultats sans cesse posées par les donateurs et les parties prenantes, les enquêtes sanitaires sur le paludisme ont tendance à revêtir une importance plus grande encore que dans un contexte stable. Les enquêtes démographiques comme les enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes à indicateurs multiples (MICS) ou les enquêtes sur les indicateurs du paludisme (MIS) constituent un bon moyen de recueillir ponctuellement des données en vue d'étudier les indicateurs de santé généraux. Toutefois, il arrive régulièrement qu'on planifie une enquête, puis qu'on la reporte, souvent de plusieurs années, avant de la réaliser enfin. Il se peut donc que les informations recueillies ne permettent pas de rendre compte des résultats produits par une distribution de moustiquaires.

Voir la boîte à outils de l'APP (Chapitre 8 révisé)⁴².

On peut parfaitement mener des enquêtes sur le paludisme en opérant quelques ajustements :

- On peut envisager d'employer la méthode d'échantillonnage par lots pour l'assurance de la qualité (LQAS). Rapide, celle-ci ne nécessite pas que les équipes soient longtemps présentes dans une zone donnée. On peut aussi se servir de la méthode du groupe sectoriel du PEV en y apportant les modifications adéquates, pour que le dénominateur utilisé soit le foyer, et non les enfants de la tranche d'âge ciblée.
- On peut réduire la taille de l'échantillon utilisé. Un échantillon de 300 foyers donne des indications sur les foyers, la population

42. Disponible sur le site de l'APP (allianceformalariaprevention.com) courant 2019.



et les enfants présentant un intervalle de confiance qui ne dépasse pas $\pm 10\%$. Cet intervalle suffit dans le cadre d'une distribution de MII⁴³.

- Pour garantir la sécurité des agents de terrain, il est probable qu'il faille modifier la base d'échantillonnage de deux façons : premièrement, en excluant les zones connues pour être inaccessibles ou dangereuses ; deuxièmement, en donnant aux équipes de terrain le pouvoir d'exclure des groupes après avoir discuté de la situation avec les partenaires et représentants locaux, ainsi que le responsable de l'enquête.

Des informations sur les indicateurs sont données dans le **Chapitre 8** (version révisée⁴⁴) et à l'annexe 8A de la boîte à outils de l'APP.

Une enquête visant à déterminer si une distribution de MII a permis de parvenir à la couverture souhaitée et si les bénéficiaires se servent de leurs moustiquaires doit porter sur des foyers sélectionnés de manière aléatoire plutôt que suivre les foyers recensés. Elle offre ainsi plus de chances d'indiquer si les objectifs de couverture ont été réalisés, car elle n'exclut pas les foyers qui n'avaient pas été atteints initialement. Les résultats d'une enquête d'après distribution peuvent servir à déterminer qui recevra les moustiquaires inutilisées, surtout quand des zones entières (groupements) n'ont pas été touchées. Ils peuvent aussi permettre de renforcer la communication d'après distribution dans les cas où l'on détecte des problèmes dans l'utilisation des MII.

43. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2012). Conception d'une enquête rapide par téléphone mobile: aspects techniques, 4.11.

44. Disponible au téléchargement courant 2019



Si une enquête a pour objectif de fournir des informations sur les foyers et le degré de couverture (possession) atteints, elle doit être réalisée immédiatement après une distribution, quand le niveau de couverture est le plus élevé. Dans ce cas, si l'on a sous-traité les activités de suivi à une organisation externe, on peut charger cette dernière, conformément à sa proposition et dans les limites de son budget, de réaliser une enquête d'après distribution, et ainsi éviter d'avoir à mener un second processus de recrutement. Si aucun organisme de suivi externe n'a été recruté, mais qu'il est nécessaire d'obtenir des données d'après distribution, il convient de

lancer un appel d'offres pour l'élaboration d'un protocole permettant d'obtenir les informations souhaitées par les organisateurs de la campagne.

Si l'objectif d'une enquête est d'étudier l'accessibilité et l'utilisation des MII pendant une période de forte transmission, il peut être nécessaire d'attendre la saison des pluies suivante, même si celle-ci n'intervient pas avant plusieurs mois. L'organisme recruté peut alors évaluer les résultats de la distribution de MII et fournir des données au sujet d'un éventuel manque d'accessibilité et d'utilisation des MII à pallier.

16. Comptes rendus : amélioration de la qualité des programmes et plaidoyer pour l'obtention de ressources

De plus en plus de ressources sont investies dans des pays comptant des environnements opérationnels complexes. C'est pourquoi il est important d'élaborer des comptes rendus permettant d'évaluer les progrès accomplis au regard des objectifs visés, ainsi que de mettre en évidence les difficultés à pallier à l'avenir. Si nombre de pays obtiennent de bons résultats en matière de distribution de MII dans des environnements opérationnels complexes, peu d'informations sont accessibles au public, notamment en ce qui concerne les opérations et les approches innovantes que les pays pourraient tenter de mettre en œuvre dans leurs propres environnements opérationnels complexes.

L'élaboration de comptes rendus poursuit deux objectifs majeurs :

1. exposer les différentes approches et solutions possibles, notamment les réussites et les difficultés rencontrées, pour permettre un apprentissage et une innovation continus dans les pays et au sein des organismes partenaires, et entre eux ;

2. faciliter les activités de plaidoyer visant à combler les déficits de financement des programmes de lutte contre le paludisme dans les environnements opérationnels complexes, en rapportant par écrit des exemples de réussite et des témoignages qui mettent en évidence les effets que l'accès à des produits de prévention et de traitement salvateurs a sur les populations cibles.

Les pays et les partenaires doivent veiller à garder des traces écrites de leurs succès et de leurs difficultés, et à s'en servir à la fois pour modifier leurs plans internes en vue d'obtenir des résultats encore plus positifs, et pour montrer à leurs partenaires et à leurs donateurs que leurs ressources permettent de sauver des vies dans des contextes opérationnels difficiles.

L'APP aura le plaisir de recueillir des rapports et des documents présentant dans le détail les expériences vécues, les outils utilisés, les recommandations, des études de cas et des enseignements tirés, afin que les pays confrontés pour une raison quelconque à un contexte opérationnel difficile ou complexe disposent de ressources fiables et complètes sur lesquelles s'appuyer pour élaborer leurs propres plans et stratégies.

Coordonnées de l'APP :

allianceformalariaprevention@gmail.com





Contacts

Site internet : allianceformalariaprevention.com

Email : allianceformalariaprevention@gmail.com